L'Abreuvement du Commensal dans la Douce Source d'Amour du Serviteur"

(Auteur Cheikh Mouhammadou Lamine DIOP DAGANA)

AVERTISSEMENT

"**L'Abreuvement du Commensal dans la Douce Source d'Amour du Serviteur**" est un sommaire exposé historique destiné à ceux qui désirent connaître la vie de CHEIKH AHMADOU BAMBA, fondateur de la confrérie des Mourides au Sénégal, exposé écrit par Muhammad al-Amîn fils d'Ahmad DIOP de Dagana [1][1]; humble serviteur de celui dont il a écrit la biographie désireux de la miséricorde de son Seigneur et de Son Assistance et espérant le pardon de ses péchés et la dissimulation ici-bas comme dans l'au-delà de ses défauts intérieurs et extérieurs.

INTRODUCTION

Cette biographie du Cheikh Ahmadou BAMBA (1853-1927), dont le manuscrit arabe est rédigé en 1963 dans un arabe très classique mais clair, comprend 221 pages et est divisée en 10 chapitres précédés d'une introduction. Son auteur lui a donné le titre de **IRWA-UNNADIM MIN' ADHBI HURB AL-KHADIME** (L'Abreuvement du Commensal dans la Douce Source d'amour du Serviteur) titre assez révélateur du caractère un peu laudatif de son ouvrage qu'il a écrit dans le but de faire connaître le saint de ce XIVème siècle de l'Hégire (XXème siècle) et de le faire revivre, autrement dit, de contribuer à la diffusion de son œuvre.

Cette biographie éclaircit certaines questions qui font l'objet de discorde entre les chercheurs islamologues notamment l'attitude de Ahmadou BAMBA envers l'éducation islamique traditionnelle basé sur l'enseignement des sciences religieuses. En effet, Cheikh Muhammad Lamine DIOP nous montre que Ahmadou BAMBA n'a jamais négligé l'enseignement religieux. Car avant la trentaine, il avait déjà composé un livre de théologie musulmane (Mawahib Al-Qudûs) qu'il a enseigné à certains de ses frères du vivant de son père. Peut après la mort de ce dernier en 1883, il a écrit un de ces plus importants livres intitulé: Masälik al-jinân (les itinéraires du paradis). Pendant la période allant de 1883 à 1912, il a rédigé des manuels destinés à l'enseignement de ses disciples comme **Tazawwud as-Sighar** (le viatique des Jeunes) **Al Jawhar al-Nafîs** (Perle Précieuse), **Nahj Qada al-Haj** (ce qui satisfait les besoins des disciples en matière de règles de conduite).

L'auteur de la biographie nous montre également que le changement que Ahmadou BAMBA a opéré dans le système éducationnel en vigueur a consisté à doubler l'enseignement islamique traditionnel d'une éducation spirituelle à l'instar des mystiques pour permettre aux élèves non seulement de connaître leur religion, mais surtout de la vivre. Cependant il a affirmé dans un bon nombre de ses écrits le caractère prioritaire du "Ilm" ou science religieuse.

---

[1][1] Cheikh Muhammad al-Amîn DIOP fut un des premiers lettrés sénégalais convertis à la voie mouride. Il jouissait d'une place prépondérante auprès de son chef spirituel qui eut fait de lui son confident qu'il garda à ses cotés jusqu'à sa mort en 1927. A partir de cette date, M.L.DIOP se fixa à Diourbel où il enseigna le CORAN et les sciences islamiques avant d'être nommé Imam de la grande Mosquée de Diourbel, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1967.

A ce propos, il dit dans son poème intitulé **Maghâliq al-Nîran** (les Cadenas de l'Enfer).

Quiconque vous interdit de vous instruire
Son interdiction est erronée.
Toute personne qui interdit l'instruction
En ces temps ne fait qu'appeler (les gens)
A une odieuse innovation car l'action
Non fondée sur la science comporte des lacunes.
Science et action sont deux choses essentielles
Qui amènent vers les biens de cette vie et de l'au-delà.
Le plus noble des deux, c'est la science
Comme l'a confirmé une tradition prophétique
Car tout homme qui agit sans science,
Ses actions sont comme de la poussière (nulles)
Celui qui détient une science sans l'appliquer
Est comme un âne qui porte (des livres)

Un autre sujet sur lequel cette biographie nous éclaire est l'attitude de Ahmadou BAMBA envers le pèlerinage à la Mecque. A ce propos, l'auteur a cité les propos d'Al-Haj Mbacké BOUSSO (1954) selon lui Ahmadou BAMBA avait projeté le pèlerinage avant son départ de TOUBA (1895) et allait exécuter ce projet lorsqu'il a été arrêté par les autorités coloniales. Cette affirmation de Mbacké Bousso réfute catégoriquement l'idée que le Cheikh n'avait jamais pensé à accomplir ce précepte divin, et que son attitude explique la négligence par les Mourides de cette obligation religieuse, négligence qui, parmi d'autres, aurait dicté au fondateur du mouridisme une réforme visant à faire respecter aux Mourides toutes les obligations cultuelles, et que ce fut pour confirmer cette nouvelle tendance que des dignitaires mourides tels que Cheikh Anta Mbacké (M. 1941) et Muhammad al-Fadil MBACKE (M. 1969) et Mbacké Bousso (M. 1954) effectuèrent le pèlerinage en 1928 [2[2]].

De même l'auteur nous explique pourquoi Ahmadou BAMBA n'a pas célébré la prière de vendredi dans sa Mosquée de Diourbel bien qu'il y ait célébré celle de la Korité et du Tabaski. Citant Mbacké Bousso l'auteur indique que Ahmadou BAMBA n'a jamais eu l'intention d'habiter à Diourbel.

Car la loi religieuse n'impose cette prière qu'à celui qui s'installe dans un lieu avec l'intention de s'y fixer définitivement. Cette explication réfute l'idée que l'abandon de cette prière était un "ijtihad" (une opinion personnelle) de Ahmadou BAMBA et que son attitude a été à l'origine de l'abandon par les Mourides de cette prière, et que cette situation n'a été corrigée qu'après sa mort quand son frère Thierno BIRAHIM, en accord avec Muhammadou Moustapha (1886-1945), le premier successeur d'Ahmadou BAMBA, a restauré la prière du vendredi. Il importe de souligner que l'abandon de cette prière ne peut résulter d'un "ijtihâd" correcte. Car "ijtihâd" ne doit être pratiqué qu'en l'absence de

[2[2]] Cf. Rawane MBAYE, l'Islam au Sénégal P.471

textes du CORAN ou de la Sunna. Or la prière en question s'atteste dans de nombreux hadiths et versets coraniques [3[3]].

Aussi cette biographie écrite par un disciple de Ahmadou BAMBA, qui fut lui-même un savant émérite, nous montre t-elle que s'il est vrai qu'il y a eu parmi les Mourides (comme il y a en a toujours) des gens qui ont manqué à leur guide spirituel s'est constamment évertué à les instruire et leur apprendre à vivre leur foi. Et notre auteur, ayant été le confident de Ahmadou BAMBA et un des hommes les plus proches de lui, est le mieux placé pour en donner témoignage.

En outre, il a été témoin de la plupart des événements dont il parle dans son livre. Pour ce qui est des événements survenus pendant l'exil de Ahmadou BAMBA au Gabon (1895-1902) et auxquels l'auteur n'a pas assisté, il en a été informé par le Cheikh lui-même.

C'est pourquoi cet ouvrage est indispensable à tout homme désireux de connaître le fondateur du Mouridisme et de comprendre les motifs qui l'on amené à fonder sa voie mystique, et la vocation de celle-ci, force nous est cependant de souligner que l'on ne saurait pas exagérer l'importance de cette biographie parce que son auteur, à l'instar des autres biographies du Cheikh n'a pas fait le moindre effort critique.

Il est vrai a affirmé à la fin de son livre qu'il s'est contenté des informations authentiques. Mais, même ces informations portent souvent sur des sujets controversés parce que relevant du domaine des miracles des saints donc difficile à vérifier. Fait partie de ces sujets la vision du Prophète (PSL) à l'état de veille et la rencontre avec Gabriel. Je pense que ces questions relèvent des secrets que les mystiques préfèrent au commun des croyants de peur qu'ils les nient faute de pouvoirs les comprendre.

L'auteur aurait donc dû supprimer tous ces "prodiges" non seulement parce qu'ils diminuent l'intérêt de son travail aux yeux du lecteur bien averti, mais parce qu'il favorise le développement chez les adeptes mal instruits du culte des saints. Si un mystique confirmé peut concevoir la possibilité de voir Muhammad (PSL) à l'état de veille, le musulman orthodoxe non mystique admettrait difficilement une telle vision. Quant au simple adepte ou talibé, il ne manque pas d'en tirer une preuve de la justesse de son attitude à l'égard de son Maître qu'il vénère excessivement.

Un autre aspect négatif de cette biographie consiste dans les longues citations (il cite un poème de Serigne Bachirou Mbacké (M. 1966) qui occupe plusieurs pages) qui souvent n'apparaissent pas nécessaires parce que n'apportant rien de nouveau au sujet. Après avoir par exemple soutenu la supériorité du "Wird" mouride, il cite le poème de Serigne Bachir qui ne comporte rien de plus que ce qu'il a déjà affirmé.

Enfin, l'auteur considère sa biographie comme une introduction à celle de son collègue Serigne Bachir Mbacké écrite entre 1934-1935, mais qui n'était pas encore publiée. Cette

---

[3[3]] Cf. Le Coran, sourate 62 verset n°9

dernière biographie que nous avons déjà traduite en français est certes plus exhaustive, car il s'agit d'un exposé analytique de la vie mystique du Cheikh. Mais elle demeure moins claire et moins planifiée que notre présente biographie. En tous cas, les deux livres sont complémentaires et permettent d'avoir une connaissance complète de la vie du fondateur du Mouridisme et contribuent à l'éclaircissement du rôle de l'Islam dans la société sénégalaise.

AVANT PROPOS

Je cherche protection auprès de DIEU contre Satan le Damné,
Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
Que Dieu bénisse et salue notre Seigneur Muhammad, les siens ainsi que ses compagnons.

Muhammad al-Amîn fils de Ahmad DIOP Dagana qui éprouve un grand besoin de son Seigneur et sollicite son assistance pour bien servir son ami et maître, dit: Louange à Dieu qui éclaire la terre par les saints et montre par leurs intermédiaires le chemin de ses prophètes, les guides: le chemin de la foi en l'unicité de Dieu, et de l'adoration du Seigneur et du rejet de leurs contraires.
En effet, les saints sont les vrais raisonnables qui, s'étant soumis, les prophètes, ont été bien dirigés par eux. "**Voilà ceux qui son bien dirigés. Conduis-toi conformément à leur conduite**" (le Coran 9:6) que Dieu bénisse notre Seigneur Muhammad, le chef et guide suprême qui débarrasse les cœurs de ses adeptes des suggestions et troubles sataniques. Que Dieu bénisse également les siens et ses compagnons fidèles à leurs engagements et qui honorèrent leurs promesses.

Cela dit, comme Dieu, par sa grâce, envoie aux gens de chaque siècle un saint qui les guide dans le chemin droit et les empêche d'emprunter de mauvaises voies, et comme Dieu nous a privilégié, nous, gens du XX^ème^ siècle, de notre cher guide spirituel; AHMAD fils de MUHAMMAD fils de HABIBOULLAH, plus connu des mortels sous le nom de Cheikh Ahmadou BAMBA Mbacké, le Serviteur du Prophète mecquois, j'ai vu exposer une partie de sa vie pour celui qui désire s'informer de ses faveurs. Je sais certainement que je ne pourrais faire une étude exhaustive de ce sujet, mais je prépare le terrain à un éventuel intéressé mieux instruit et plus motivé, à qui Dieu inspirerait la volonté de se rendre utile aux croyants pour complaire à son Seigneur. Un noble hadîth dit: "les hommes constituent la famille de Dieu; celui d'entre eux qu'il aime le plus, est le plus utile à ses semblables." Il est dit également que celui qui retrace la vie d'un saint disparu, agit comme s'il le faisait revivre.

Voici donc cet exposé sommaire intitulé "l'ABREUVEMENT DU COMMENSAL dans la Douce Source d'Amour du Serviteur". Quiconque y découvre des lacunes est prié de dissimuler l'imperfection de mon savoir et de demander pardon pour moi au lieu de se détourner de mon exposé! Car en dépit de ces lacunes, il y trouvera des idées qu'il appréciera. Cet

exposé n'est en outre qu'une introduction à l'ouvrage intitulé: "Les bienfaits de l'Eternel" du Cheikh Muhammadou al-Bachir fils du Cheikh Ahmadou BAMBA. En effet, celui-ci est un livre exhaustif (Que Dieu l'agrée, facilite sa diffusion, lui en récompense dans l'au-delà et perpétue sa mémoire grâce à lui. Que Dieu facilite l'achèvement et la diffusion de notre livre et l'agrée grâce à cet ouvrage, à sont auteur et à son sujet!). En effet, le Très-Haut est le détenteur de la grâce, qui nous assiste ici-bas et dans l'au-delà.

CHAPITRE PREMIER

LA VIE DU CHEIKH DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A LA MORT DE SON PERE (1853-1883)

En ce qui concerne cette date de naissance, l'on dit qu'il naquit en 1272 de l'Hégire (1852-1853) à Mbacké-Baol dans la maison de son père située près de l'actuelle route de Dakar. A ce propos, l'érudit Al-Hadji Hamid fils d'Outhman de Pout dit:

Le Serviteur naquit en l'an 1270 H.
D'un père observant la loi de l'Elu.
Il retourna à son Seigneur dans la nuit du Mercredi
20 Muharram de l'an 1346 H. âgé de 74 ans [4[4]]
L'on dit également qu'il fut âgé de 72 ans
Que Dieu réalise nos souhaits et nous réserve le meilleur sort

Ahmadou BAMBA passa les premières années de sa vie dans la maison paternelle. Il ne la quitta qu'à l'âge d'aller à l'école coranique. Pour ce qui est de son nom, il s'appelle AHMAD fils de Muhammad fils de Habiboullah fils de Muhammad le grand fils de Habiboullah fils de Muhammad al-khayr. C'est Muhammad le grand, surnommé Maram qui construisit en 1780 le village de Mbacké-Baol [5[5]] y installa son fils aîné Muhammad Farimata, et retourna au Djolof où il mourut [6[6]].

Quant à ses origines, ses ancêtres furent des Toucouleurs qui quittèrent Fouta pour s'installer au Djolof. On dit communément qu'ils étaient venus de la Mauritanie. Leurs cousins restés dans cette contrée sont appelés Alu-Modi Nalla. L'on dit qu'ils sont des shérifs [7[7]]. Mon frère et maître Mukhtar Binta LO fils d'Ibrahim, le cheikh Niomrée m'a appris qu'Ahmadou BAMBA lui avait confirmé cela.

A ce propos, il dit: "J'étais avec lui un jour, et, au cours de notre conversation, nous avons

---

[4[4]] Cette date correspond au 20 Juillet 1927

[5[5]] La date de la construction de Mbacké doit être située entre 1795 et 1802. D'après un poème de Serigne Moussa KA, ce fut à la suite de l'assassinat en 1795 de Serigne Malamine SARR que Maram MBACKE se rendit auprès du Damel Amari Ndella pour obtenir la libération des marabouts qu'il détenait. Le Damel satisfait sa demande et lui octroya en plus la tonne sur laquelle Mbacké fut bâti

[6[6]] En 1802

[7[7]] Shérif signifie: "noble". Il s'agit d'une noblesse de naissance attribuée aux descendants du Prophète Muhammad.

parlé de cette tribu maure considérée comme shérif... Il me dit: "*Ne sais-tu pas que ce sont nos frères?*" C'est ainsi que j'ai su que les ancêtres du Cheikh étaient des shérifs." Je crois que le témoin le plus éloquent du "Charaf" [8][8] de cette famille réside dans la douceur de ses mœurs, dans sa générosité, sa mansuétude, son amour de la bienfaisance, son dédain de la bassesse et sa foi authentique en Dieu.

D'autre part, Marième, la mère d'Ahmadou Bamba, surnommée Diaratoulah, est fille de Muhammad fils de Muhammad fils de Hammad fils de Ali Bousso le "charaf" des BOUSSO est vérifiée, leur généalogie remontant à l'Imam Hassan fils d'Alu ibn Alu TALIB (Que Dieu l'honore). Le cheikh est donc shérif aussi bien de son ascendance maternelle que paternelle. Un de mes cousins, qui connaît bien le Fouta, m'a dit qu'au cours de ces voyages dans cette province, il se rendit à Boggué et à Mbumba et vit les ruines des villages autrefois habités par les Mbacké. Un natif de cette province appartenant à la famille BA, lui, affirme que les Mbacké étaient leurs cousins et le nom de Mbacké était une déformation par les wolof du nom du BA. Cette opinion est, à mon avis, fort invraisemblable. Je crois, en revanche, que le nom Mbacké est aussi vieux que tous les autres noms non-arabes.

Les Bousso habitaient le village de Golléré au Fouta qui avoisinait les villages des Mbacké. Ce voisinage entre les deux familles corroborent la thèse de leur origine commune...Parvenu à l'âge d'aller à l'école, Ahmadou Bamba fut confié à Muhammad Bousso, le frère germain de sa pieuse mère, qui l'initia au livre sacré puis l'envoya auprès de son oncle Tafsir Mbacké Ndoumbé (fils de Muhammad Sokhna BOUSSO fils du précité Muhammad le-Grand, qui était le frère germain d'Asta Walo Mbacké, la grand-mère maternelle d'Ahmadou Bamba). Tafsir et son élève passaient la saison sèche à Mbacké et l'hivernage au Djolof. A la mort de son maître, Ahmadou Bamba avait presque maîtrisé le Coran. Un homme sûr m'a raconté qu'Ahmadou Bamba lui avait dit qu'à la mort de son maître, il avait atteint le quarte vingt deuxième verset de la cinquantième sourate du Coran [9][9]. Il rejoignit son père et termina le reste du livre grâce à son propre effort et au concours de certains maîtres de l'enseignement coranique. A cette époque, il demeurait la plupart du temps aux cotés de son père qu'il ne quittait que pour rendre visite à Muhammad Diarra, son frère germain qui poursuivait encore son instruction coranique auprès d'un maître. Parfois, il passait un ou deux mois avant de rejoindre son père. Ce fut au temps du conquérant Maba [10][10] quand les parents d'Ahmadou Bamba, tout comme de nombreux habitant du Baol et du Djolof, émigrèrent au Saloum avec le dit conquérant. A la mort de ce dernier, beaucoup d'émigrés regagnèrent leur pays. Parmi eux le père d'Ahmadou Bamba qui alla au Cayor en compagnie du Damel Lat-Dior (M. 1886). Tandis que Ahmadou Bamba, son oncle Muhammad Bousso et la famille de ce dernier restèrent au Saloum où Ahmadou Bamba poursuivait son instruction auprès de son oncle Samba

---

[8][8] La noblesse Shérif.

[9][9] Il s'agit du verset suivant: "Tu trouveras à coup sûr dans les juifs et les faiseurs des dieux, le plus fort en leur inimitié contre les croyants..." cf. Coran, traduction du Professeur Hamidoullah Edition Padoux, Paris 1964 P. 393.

[10][10] Il mourut en 1867.

Toucouleur KA qui l'initia aux différentes disciplines de la théologie islamique. Son instruction dût bien avancée lorsqu'il rejoignit son père installé dans le village de Peter situé près de Keur Amadou Yalla, la capitale du Damel Lat-Dior. Ce dernier qui avait une grande affection pour Momar Anta Sali, avait fait de lui son conseiller bien écouté. Dans son for intérieur, Momar ne nourrissait aucun désir à l'égard des richesses et du pouvoir du roi et son attitude à son égard ne lui était dicté que par le souci de préserver les intérêts de sa famille.

C'est pourquoi bien qu'étant à sa disposition, Momar n'habite pas avec le Damel, mais fonda son propre village. Cet isolement était d'autant plus nécessaire que Momar fut un enseignant et que l'enseignement ne pouvait pas être bien assumé dans la cour des rois. Comme son village se situait tout près de la capitale royale, il pouvait au besoin se rendre auprès du Damel sans peine ni retard.

Quant à Ahmadou Bamba, il resta avec son père et poursuivit son instruction au point de briller dans toutes les disciplines islamiques. Pendant ce temps, il fréquentait Khali Madiakhaté Kala, le Cadi du Damel qui fut un érudit réputé notamment pour l'excellente qualité de sa poésie. Ahmadou Bamba le fréquentait pour approfondir sa connaissance de la langue arabe. Parfois, il lui montrait des poèmes qu'il avait composé afin qu'il vérifia leur conformité aux règles de la grammaires, de la lexicographie et de la métrique. Parfois, il décelait des fautes, parfois non. Leurs relations continuèrent ainsi jusqu'à ce que l'élève surpassa le maître dans l'art de la poésie. De sorte que les efforts du maître portant naguère sur la correction des poèmes de l'élève, visaient désormais à leur apprentissage par cœur. Mais l'instruction d'Ahmadou Bamba auprès de Madiakhaté ne dépassa pas le cadre ainsi décrit. Il n'étudie pas auprès de lui un ouvrage complet.

Par ailleurs, dans le village avoisinant de Ndiagne, résidait un savant maure du nom de Muhammad Ibn Muhammad al-Karîm de la branche awlâd al-Fâdil de Banî Dayman. (Chez nous on l'appelait communément Muhammad al-Yadali. Il ne faut pas cependant le confondre avec l'auteur du commentaire du Coran intitulé: **At Dhahab al-Ibrîz**. Car ce dernier est yaddalite ancien). Ahmadou Bamba fréquentait ce savant pour apprendre la rhétorique et, je crois, la logique.

S'étant aperçu de son excellence dans les disciplines littéraires et religieuses, de son dynamisme et de son honnêteté, Momar Anta Sali confia à son fils les tâches relatives à l'enseignement. Auparavant, par confiance en son intelligence et en la bonne maîtrise de son savoir, il lui donnait des leçons à transmettre aux élèves absents. Ahmadou Bamba s'acquittait convenablement de ses devoirs, et les élèves de son père se contentèrent de lui. De même celui-ci l'agrée.

Peu de temps après, le Damel quitta Keur Amadou Yalla pour s'installer dans sa résidence de Souguère. Momar Anta Sali à son tour construisit près de là un village baptisé Mbacké-Cayor. Il y resta deux ans avant de mourir au mois de Muharam de l'an 1300 de l'Hégire. J'ai entendu Ahmadou Bamba dire: "*J'ai récité le Coran au chevet de mon père qui*

agonisait au cours de la journée du lundi. Il mourut dans la nuit du mardi et fut inhumé à Dékhelé (un village situé dans la province de Mbakol) où sa tombe fait toujours l'objet de visites." Je l'ai même visitée. Dieu merci. Ahmadou Bamba accompagna le cortège qui transporta la dépouille mortelle de son père à Dékhelé. Au cours du trajet, certains cavaliers lui offraient leurs montures. Mais il leur répondit qu'il préférait marcher. La foule immense réunie pour assister aux funérailles choisit pour diriger le service funèbre Serigne Taïba Muhammad Ndoumbé de Sill (dont nous parlerons au chapitre des témoignages des dignitaires religieux en faveur d'Ahmadou Bamba). Il présente ses condoléances à la famille du défunt et s'adressa particulièrement à Ahmadou Bamba en ces termes.
- Où est Serigne Bamba? (C'est ainsi qu'on l'appelait alors)
Ahmadou Bamba, qui se trouvait à l'extrémité de la foule, répondit et se leva.
- Rapproche-toi!

Il rapprocha de l'orateur de façon à pouvoir le voir, l'entendre et lui répondre sans lever la voix (il s'abstint d'avancer encore afin de ne pas déranger l'assistance).
- Rapproche-toi encore!
- - Je t'entends bien.
- Je voudrais que tu nous accompagnes; d'autres dignitaires et moi parmi les collègues de ton père chez le Damel afin que nous lui présentions nos condoléances, le défunt était son ami intime, son guide et conseiller personnel, et nous te recommandons à lui pour te permettre d'occuper auprès de lui la même place que ton père et de jouir des mêmes honneurs.
- Je vous remercie pour vos condoléances et conseils. Pour ce qui concerne le Damel, je n'ai pas l'habitude de fréquenter les monarques. Je ne nourris aucunes ambitions à l'égard de leurs richesses et ne cherche des honneurs qu'auprès du **Seigneur suprême.**

Ces propos semèrent le désarroi au sein de la foule. Les pieux furent étonnés de voir un de leurs fils tout jeune transcender les futilités et oser critiquer implicitement ceux qui ambitionnaient les richesses terrestres. Les gens du commun furent étonnés de le voir se détourner d'un prestige gratuit. De plus, ils le considèrent comme un déséquilibré. L'attitude de ces deux groupes lui inspira deux beaux poèmes. L'un d'eux, dont je n'ai pas vu le texte pendant mon service auprès du Cheikh et dont je ne me souviens plus, débute par:

"*Puisque j'ai détourné mon regard d'eux, ils m'ont traité d'aliéné...*"

Voici l'autre:

Penche vers les portes des sultans, m'ont-ils dit,
Afin d'obtenir des dons qui te suffiraient pour toujours
Dieu me suffit, ai-je répondu, et je me contente de Lui,
Et rien ne me satisfait sauf la Religion et la Science.
Je ne crains que mon ROI et n'espère qu'en Lui,
Comment mettrais-je mes affaires dans les mains de ceux
Qui sont aussi incapables de gérer leurs propres affaires que les pauvres?

Et comment la convoitise des richesses m'inciterait-elle
A fréquenter ceux qui ne sont que des suppôts de Satan?
Et si je suis attristé ou que j'éprouve un besoin,
J'invoque le Propriétaire du Trône,
Il est l'Assistant et le Détenteur de la puissance infinie
Qui crée comme il veut tout ce qu'il veut.
S'il veut hâter une affaire, elle se réalise rapidement;
S'il veut l'ajourner, elle s'attarde un moment.
Ô toi qui blâmes! Ne vas pas trop loin! Cesse de ma blâmer!
Car mon abandon des futilités de cette vie ne m'attriste point
Si mon seul défaut est ma renonciation aux biens des rois,
C'est là un précieux défaut qui ne me déshonore point.

Quant à la mère d'Ahmadou Bamba, elle mourut à Porokhane dans le Saloum lors du séjour de son père dans cette province.

CHAPITRE SECOND

LES ACTIVITES D'AHMADOU BAMBA APRES LA MORT DE SON PERE

Durant la vie de son père, Ahmadou Bamba ne prenait aucune décision sans le consulter. Bien plus, il lui obéissait inconditionnellement. Après sa mort, il continua l'enseignement un peu plus d'un an. Pendant ce temps, ses disciples ne s'intéressaient qu'à la science comme il ne s'occupait que de leur instruction. Cependant, il éprouvait un désir profond de pénétrer la mystique, aimait les habitudes des mystiques telles que la solitude et l'errance (1); il utilisait leur langage et cherchait à leur manière le sens profond des textes. Cette haute préoccupation ayant dominé en lui toute autre, il en fit part à ses disciples indirectement d'abord, et ensuite, devant la force irrésistible de cette nouvelle tendance, il déclara ses intentions et invita à le suivre. Après avoir réuni ses disciples, il leur tint fermement le discours suivant: "*ceux parmi vous qui m'ont accompagné dans le but d'acquérir la science, doivent désormais aller chercher un maître, et ceux qui veulent ce que je veux, doivent me suivre et observer mes ordres.*" Puis il se retira. Ses propos troublèrent fort ses disciples dont une partie décida de s'en aller tandis qu'une autre partie préféra rester. Ahmadou Bamba observa leur réaction avec calme, n'interrogeant personne sur ses intentions. La majorité des disciples quittèrent ainsi le maître et un petit groupe resta à ses cotés.

Observons qu'auparavant, du vivant de son père, Ahmadou Bamba avait déjà écrit dans le domaine des sciences islamiques traditionnelles. Il mit en vers **UMM AL-BARRAHIM**, un traité de théologie musulmane d'AL-SANUSI (M. 1490). Ce poème fut agrée par son père qui l'a même enseigné au lieu du texte originel. Ahamdou Bamba m'a dit que son père avait appris ce poème à deux de ses fils: Sîdi Muhammad al-Khalifa, plus connu sous le nom de Cheikh Thioro et Ahmadou Al-Mukhtar, plus connu sous le nom de Serigne Afé. Ahmadou Bamba mit également en vers (1294/1877 **Bidaya al-Hidaya** (commencement

de la bonne direction) d'Al-Ghazâli. Ce poème fut intitulé: "**Mullayyin al-Sudûr**" (celui qui adoucit les cœurs)). Plus tard, (en 1904) il résuma ce poème et lui donna le nouveau titre de "**Munawwir al-Sudûr**" 11[11] (celui qui éclaire les cœurs). Il composa aussi d'autres poèmes parmi lesquels "**Djadhbatou Sighar**" (celui qui attire les jeunes) et "**Al-Djawhar al-Nafis**" 12[12] (la perle précieuse), une vérification du traité de rituel musulman d'Al-Akhdari.

Ainsi Ahmadou Bamba décida-t-il de passer avec le groupe de disciples restés avec lui de l'éducation livresque à l'éducation spirituelle. Je pense que ce fut sur l'ordre du messager de Dieu (P.P.S.S.P.). En effet, un de mes maîtres, qui est digne de confiance, ma raconté que le Cheikh Ahmadou Bamba lui avait dit que le Prophète (P.S.L) lui avait dit: "***Donne à tes disciples une éducation spirituelle et ne leur donne plus une éducation livresque***". A cela s'ajoutent les informations contenues dans ses poèmes comme celles-ci.

Un des gestes prodigieux du fils d'Abdallah (Muhammad)
Qu'il soit salué et béni par l'Eternel
Qui a éclairé et éclairera la terre jusqu'au jour du jugement
Par les saints qui ont perpétué les traditions prophétiques
et les ont préservées des innovations.
Un de ses gestes prodigieux consiste dans la rassurance
De son serviteur en lui donnant un ordre
L'ordre d'instruire ses adhérants
Ainsi que tous ses contemporains qui acceptaient son enseignement
Un autre de ses gestes prodigieux est qu'il a guidé son serviteur à Dieu
En le purifiant des défaut et en le parant de vertus.

Par "*en lui donnant un ordre*..." il entend comparer indirectement l'ordre divin donné au Prophète (PSL) à celui qu'il avait reçu grâce à l'assistance de Dieu Très-Haut qui avait accru ses connaissances, sa sagesse, ses lumières et ses secrets le rendant capable d'assumer les charges de la suprême sainteté avant de lui donner l'ordre de prêcher publiquement sa voie , d'inviter les hommes à le suivre.

A ce propos, il dit:

L'omnipuissant m'a procuré les sciences et leurs secrets
Puisqu'il est Omniscient
J'ai acquis des connaissances que l'on ne trouve pas dans les livres
Ne vous lassez donc pas de me servir!
Par considération pour l'Elu (PSL)
Le Généreux m'a donné la "Baraka" 13[13] du Coran et des sciences

11[11] Le premier poème étant abîmé, le Cheikh le reprit dans ce second poème de 212 vers qui définit la conduite permettant à l'adepte de bien purifier son âme

12[12] Ce poème de 676 vers sert de base à l'enseignement religieux. Il vient d'être traduit en français par le Professeur Amar SAMB.

13[13] Ce terme est parfois rendu par charisme. Il s'agit ici du profit de l'application du Coran. Dieu a assisté le Cheikh à bien comprendre le livre saint et à en tirer le plus grand profit

religieuses
Et fait jaillir sur mes écrits
Les secrets de "Il n'ya point de Dieu que Dieu".
Il m'a accordé des faveurs qu'il ne retirera jamais
Et grâce à lui, je suis devenu rempart et asile.
Voilà la faveur que Dieu accorde à celui qui lui plaît
Lui, qui m'a autorisé de dire: "venez chercher refuge auprès de moi".

Autrement dit, *Dieu m'a donné l'ordre de me déclarer refuge, quiconque veut le bien dans cette vie et dans l'au-delà, doit se réfugier auprès de moi.*

Ensuite, il dit:

Est heureux un disciple à qui Dieu a inspiré
De s'attacher à moi. Car il obtiendra des faveurs:
Le disciple qui ne se lasse jamais de moi, obtiendra la meilleur récompense;
Le disciple qui se réfugie auprès de moi recevra de Dieu;
Mon voisin bienveillant, une récompense dépassant ce que l'on croit possible.
Sera heureux tout disciple qui s'attache à moi
De même sera-t-il préservé de tout malheur
Quiconque s'attache à moi sera préservé
Des malheurs de ce monde ainsi que de ceux de l'Au-delà.

Puis révélant que les croyants parmi les djinns de son temps s'étaient attachés à lui, il dit

A la différence des infidèles, les djinns croyants de mon temps se sont soumis à moi.

Mettant ses disciples en garde contre toute tentative de s'écarter de lui, il dit:

Malheur à celui qui se détourne de moi après avoir adopté ma voie.

Définissant la voie et l'objectif du disciple, il dit:

La voie, aux dires des mystiques, consiste à abandonner
la Tradition au profit de la religion
Revenir à la Tradition avant de parvenir au terme de l'itinéraire mystique
C'est renier sa foi Car l'adepte mystique, où qu'il aille
Ne cherche que l'agrément du Clément.

Décrivant le vrai adepte mystique et le profit qu'il peut tirer de la compagnie des guides confirmés, il décrit:

La caractéristique du vrai adepte mystique, c'est la renonciation à sa propre volonté au profit de celle du tout puissant
Quiconque ne cherche que son Seigneur Le trouvera et jouira de ses faveurs
Quiconque suit un guide spirituel incapable sera retenu.
Tout croyant qui n'est pas éduqué par un Maître mystique

Sera exposé à des épreuves
Car celui qui n'a pas de guide spirituel aura Satan pour guide, où qu'il aille
Un bon guide spirituel ne trahit jamais l'enseignement de l'intercesseur (Muhammad)
Quiconque donc observe ses ordres en tirera profit.
Observe scrupuleusement les ordres de ton éducateur,
Tu parviendra au Seigneur. De même, évite tout ce qu'il interdit
Et ne néglige rien pour le satisfaire.

Puis il passa à l'explication des qualités qui permettent à l'adepte d'obtenir tout bien:

Les qualités du vrai adepte mystique, sont en substance,
au nombre de quatre;
Je les explique en ces vers pour vous éviter l'égarement
la sincérité dans l'amour du guide,
l'obéissance immédiate à ses ordres
Ne s'opposer jamais à lui, même secrètement,
Fait partie également, disent les mystiques, de ses qualités.
Et abandonner tout choix personnel et se contenter de celui du maître
Par confiance en lui.
Tout adepte mystique qui réuni ces qualités,
Rejoindra les mystiques confirmés.

Puis il explique les six obstacles que l'adepte doit franchir pour bien effectuer sa marche vers Dieu.

Il existe six obstacles
Que doit franchir celui qui cherche à atteindre Dieu
Ce sont: manger à l'excès, boire à l'excès
Excès de fréquentation, bavardage, excès de sommeil
Et se distraire de la mention du Nom de notre Seigneur pacifique
Référez-vous à Jawâhir al-Macâni
Un ouvrage de notre vénérable Cheikh (Ahmad) al-Tijâni
Les mystiques ont raconté que les anges du Majestueux
Pleurent par Dieu d'un adepte gourmand
Référez-vous à l'ouvrage intitulé: ***Awârif al-Macârif***

Puis il explique que le vrai adepte est celui qui profite bien de son temps.

Le vrai adepte mystique est celui
qui fait un bon usage de son temps,
celui que ne reporte aucun travail,
Car le report entrave souvent l'accomplissement des devoirs.
Référez-vous à "Jounnatoul Mourîd"
Un ouvrage de notre Cheikh, le Calife bien guidé.

Outre ce qui précède, il existe de nombreux textes dans lesquels Ahmadou Bamba définit la voie sur laquelle il a conduit ses adeptes. Si je citais tous ses propos relatifs à ce sujet, j'aurais ébloui le lecteur et dépassé le cadre de cette biographie qui n'est qu'une esquisse

de la vie du Cheikh.

Voici un texte en prose dans lequel, révélant certains secrets de son exil, il rassure ses disciples pour les encourager et aviver leur désir de le suivre.
" Sachez que sans leur adhésion à ma voie, mes adeptes iraient en enfer à leur mort, et y resteraient un certain temps avant d'entrer au paradis promis aux pieux croyants... La cause de mon exil est que Dieu a voulu depuis l'éternité que je sois l'intercesseur (Shafic) de tous mes disciples. Il m'a protégé de mes ennemis et placé dans leur cœurs ma crainte et leur a inspiré l'idée de ma libérer [14[14]] afin que je ne me vengeasse pas, car si je l'avais fait je serais entré en enfer! Que Dieu Très-Haut nous en protège! Ainsi Dieu Très-Haut m'a-t-il préservé de l'enfer et de tout ce qui ne lui plaît pas grâce au Messager de Dieu (P.P.S.S.L.)".
Ahmadou Bamba écrit également les recommandations suivantes à l'intention de tous ses disciples:

"De ma part à tous les Mourides et à toutes les Mourides des salutations distinguées préservant tous des damnés et des damnées et assurent à tous salut et quiétude ici-bas et dans l'Au-delà, grâce au Messager. (Que Dieu le salue et le bénisse ainsi que tous les siens et compagnons). J'ai donné à tous ceux qui se sont affiliés à ma VOIE pour complaire à Dieu, le Généreux, le Très-Haut, l'ordre d'apprendre les dogmes fondamentaux de l'Islam: le Tawhîd [15[15]] , les préceptes concernant l'ablution rituelle, l'accomplissement de la prière canonique et du jeûne du Ramadan et d'autre devoirs cultuels. Je m'engage pour complaire à Dieu, le Généreux, de composer pour vous des livres comprenant tout cela. Salut, Miséricorde et bénédiction divines soient répandues sur vous."

Voici encore une réponse adressée par Cheikh Ahmadou Bamba à un mouride - nous espérons qu'elle s'applique à nous.

> *Salut, Miséricorde et bénédiction divines soient répandues sur toi. J'ai certes reçu ton message, O fidèle mouride! Sache certainement que ton salut est assuré à toute terreur notamment à ta mort et dans ta tombe et que les deux anges interrogateurs [16[16]] connaissent ton guide spirituel et que cette connaissance leur dispensera de t'interroger".*

EXPLICATION SOUS FORME DE QUESTIONS ET REPONSES

- A quoi le Cheikh a-t-il appelé ses adeptes et vers quoi les a-t-il guidés?
- Il s'agit en fait de la sincérité qui constitue l'âme de toute œuvre religieuse et qui résulte de la connaissance gnostique et qui rend possible "L'Arrivée" signifiant le dévouement total du Serviteur à Dieu, dévouement s'attestant dans ses gestes, dans son propos, ses

[14[14]] Littéralement: ils ont agi comme ils l'ont fait.
[15[15]] Théologie musulmane.
[16[16]] Les Anges chargés d'interroger les morts sur leur conduite dans la vie terrestre.

croyants, ses paroles, ses actes et ses états manifeste et cachés. Cette sincérité ne saurait être acquise grâce à l'enseignement. Car la tâche de l'enseignant se limite à l'explication des textes. c'est ensuite au disciple de s'évertuer à vivre en conformité avec les connaissances transmises par l'enseignant.

Il peut réussir ou échouer dans son entreprise. L'enseignant ne peut lui être d'aucune utilité ici. Il est du ressort des éducateurs spirituels d'orienter et de guider le disciple. Dans ce but, ils lui imposent le devoir de s'instruire, d'instruire, de servir et de pratiquer les dikh et la bienfaisance, le tout fondé sur un amour sincère du Maître. Les éducateurs tiennent surtout à rendre le disciple conscient de ses propres défaut afin de l'inciter à s'en purifier pour pouvoir arriver avec le consentement de l'assistance de Dieu Très-Haut. Cela dit, il serait hors propos d'exposer ici l'éducation spirituelle. Revenons donc à notre sujet.

Ahmadou Bamba ayant reçu l'ordre de promouvoir l'éducation spirituelle et obtenu l'approbation de ses disciples, leur faisait subir des exercices de mortification, la faim, les travaux fréquents, le dhikr fréquents consistant dans la répétition de la formule: " Il n'y a point de Dieu que Dieu" et la déclamation de ses poèmes (2), le maintien de la propreté rituelle et l'isolement notamment se tenir à l'écart des femmes:

Grâce à ses pratiques, ils surpassèrent leurs semblables au point de pouvoir sacrifier biens et âmes pour complaire à Dieu. "**Certes, Dieu a acheté aux croyants leurs biens et leurs âmes contre le Paradis...**" (Le Coran 9:112).

Tels furent les rapports entre le Cheikh et ses disciples depuis le début de l'année 1301/1884 jusqu'à son départ de Mbacké-Cayor et son installation à Mbacké-Baol au cours de la même année. Il passa dans cette ville des années pendant lesquelles les hommes affluaient vers lui de tous bords les uns voulaient adhérer à sa voie, d'autres voulaient lui offrir des présents, d'autres enfin sollicitaient des prières. Le chemin conduisant à sa demeure en était devenu aussi animé que celui menant au marché. Pendant les quatre années suivant son installation à Mbacké-Baol, sa renommée s'était tellement accrue que hommes distingués et gens du commun s'étonnaient de lui. Il avait alors dépassait.
A cette époque, il effectua des voyages dans les provinces voisines allant du Saloum à Walo-Barak. Au cours de ces voyages, il rencontra les grands chefs religieux de ces contrées, visita les tombes de leurs saints hommes, reçus l'ijâza (1) de leurs cheikhs et s'instruisit des "Wird" (2) qui étaient pratiqués. Il se rendit également auprès de la famille du Cheikh Sidya dont il visita la tombe à Tindawh. De même il rendit visite à son fils Cheikh Sidiya Baba à Mimoin, s'instruisit auprès de lui, versifia la chaîne initiatique quadririte depuis Cheikh Baba jusqu'à la fin de la chaîne et fit l'éloge de cette famille. C'est pourquoi un grand chef religieux maure demanda plus tard qui était son maître. Quand Ahmadou lui répondit que c'était le Messager de Dieu (P.P.S.S.L), le maure lui dit: "*Pourquoi alors as-tu manifesté tant de vénération à l'égard de la famille du Cheikh Sidiya et pourquoi les as-tu fait des éloges*?"
- Je fus alors comme un aveugle à la recherche de la bonne direction, mais incapable de distinguer celui qui sait bien diriger de celui qui ne le sait pas. Quand le chef suprême de la communauté islamique se révéla à moi et m'attira vers lui grâce à la Providence et à sa

propres bienveillance, les intermédiaires en dehors de lui me parurent inutiles. J'ai toutefois maintenu avec eux des relations d'amitié pour complaire à Dieu et pour s'entraider en lui.
En effet, l'attitude de la famille de Cheikh Sidiya à son égard postérieurement à cette époque corrobore ses propos. Car ils étaient pour lui comme des fils, et lui pour eux comme un père qui leur prodiguait des dons que ni souverain n'avait donné à ses protèges, ni chef spirituel à ses adhérents. D'où Cheikh Sidiya Baba lui dédia des poèmes et des vers isolés atteignant des centaines. En voici quelques uns:

Cheikh Ahmad est un bienfait
Que leur Seigneur a accordé aux hommes
Le Cheikh n'est qu'une faveur
Que Dieu nous a accordée, un de ses signes

Ces deux vers suffiraient à eux seuls pour prouver la grandeur et la sainteté de ce Cheikh parce que dits par un grand homme qui n'exagérait ni ne vendait sa poésie à la manière des poètes; car il parlait uniquement sur l'ordre de Dieu et pour lui complaire. Que Dieu récompense l'un et l'autre par le bien pour les services qu'ils se sont rendus réciproquement. Qu'il bénisse leur postérité et perpétue leur héritage jusqu'à l'entrée au Paradis promis aux pieux croyants. Amen!

Ahmadou Bamba rendit visite également au maître Baba Ibn Hamdi le dernier et passa avec lui une journée et une nuit dans une même tente. Mon ami intime, Cheikh Abdoul Qadir Ibn Al-Amin al-Kumlayli, surnommé Kâd, qui était alors un disciple de Baba, raconta que ce dernier lui avait dit qu'il avait révélé le secret. Je pense qu'il s'agissait de la Voie Chahilite. Car Ahmadou Bamba nous apprit qu'il fut initié avant de rencontrer l'intermédiaire suprême: le Messager de Dieu (P.P.S.S.L). Mais il ne précise pas qu'il y eut initié. Kâd m'a donné cette information lorsque, ayant lui même renouvelé son adhésion à cette Voie par l'intermédiaire de notre Cheikh, je lui ai demandé s'il savait qui a initié ce dernier au Chahilisme. Ce qui implique que Kâd croyait que c'était Baba Hamdi, son premier initiateur à cette voie mystique. A propos de la visite d'Ahmadou Bamba, Kâd dit encore qu'il arriva chez son hôte un jour d'été et que le maître lui offrit une boisson bien fraîche faite avec du lait et du sucre et lui dit:

- Bois!
- Je ne bois pas cette boisson! (ce fut après le début de ses exercices de mortification)
- Pourquoi? Nuit-elle à ta santé ou bien tu l'as abandonné pour complaire à Dieu en mortifiant ton corps.
- Je l'ai abandonné pour complaire à Dieu
- Bois alors!

Sous son insistance, il finit par boire. Interrogé par la suite par ses compagnons sur la raison pour laquelle il contraignit son hôte à rompre avec son habitude, le maître répondit en substance: "Comme Ahmadou Bamba avait pris l'habitue de maîtriser ses désires et de mortifier son corps, j'ai cru que rompre avec son habitude était pour lui la chose la plus pénible. C'est pourquoi je lui ai demandé. Mais Dieu bénira son acte de sorte qu'il deviendra plus capable de maintenir son habitude".

Bien longtemps après cette visite, Ahmad un des fils du maître Baba rendit visite à Ahmadou Bamba à Diourbel. Celui-ci se réjouisit de sa visite et lui réserva une hospitalité exceptionnelle. Conformément aux usages, les boissons offertes comprenaient du thé. Ce qui embarrassa Kâd qui accompagnait son fils. Car il savait que celui-ci ne buvait pas du thé mais ne pouvait pas s'abstenir d'en boire dans cette circonstance par respect de son hôte et pour ménager la compagnie. Ainsi, quand Ahmadou Bamba tendit le verre de thé à Ahmad, son père lui dit:

- Ahmad ne boit pas de thé

S'adressant à celui-ci, Ahmadou Bamba dit:

- Pourquoi? Nuit-elle à ta santé ou bien tu l'as abandonné pour complaire à Dieu en mortifiant ton corps.
- Je l'ai abandonné pour complaire à Dieu
- Bois alors!

Ahmad obéit. Et son hôte, souriant, lui dit: "*Je t'ai traité comme ton père m'a jadis traité. Que Dieu bénisse ton acte*".

Au cours de ses voyages, Ahmadou Bamba fut accueilli dans toutes les contrées avec enthousiasme et admiration. Les populations l'aimaient pour divers profits moraux et matériels qu'il leur apportait grâce à son érudition et à sa piété authentique. En effet, ne thésaurisant ni argent, ni or, il prodiguait ses dons à tous; grands, petits, hommes, femmes, riches, pauvres, pieux et non pieux, et ce avec désintéressement et dévouement total à Dieu.

Pendant son voyage en Mauritanie, il visita des Cheikhs, s'instruisit auprès d'eux, visita les tombes des saints et prodigua des biens considérables au profit des mauritaniens. Ces derniers, de ce fait, l'aimèrent plus que les sénégalais, lui dédièrent des poèmes élogieux, lui rendirent visite après son retour à son pays et tirèrent de grands profits des rapports qu'ils entretenaient avec lui.

L'ATTITUDES DES PROCHES D'AHMADOU BAMBA VIS A VIS DE LUI APRES SON INSTALLATION A MBACKE 1884

Le prestige extraordinaire acquis spontanément sous les yeux de ses proches et égaux par un jeune homme issu d'eux même aussi bien du coté maternel et du coté paternel, ne pouvait manquer de susciter des réactions. En effet, les proches d'Ahmadou Bamba ne pouvaient pas souffrir qu'il les dominât. Sa situation suscita très vite des motifs de jalousie. celle-ci se traduisit en des agressions verbales et physiques qui obligèrent Ahmadou de quitter la mosquée générale et de fonder sa propre mosquée. Cette dernière devient plus aimée que la première, ce qui ne fit qu'accentuer les sentiments hostiles à l'égard d'Ahmadou Bamba.

LES RAPPORTS D'AHMADOU BAMBA AVEC LES FAMILLES ROYALES

A l'hostilité des proches s'ajouta celle des souverains qui, ayant auparavant entretenu des relations amicales avec son père, voulurent qu'Ahmadou Bamba perpétuât ces relations. Mais il refusa, et son refus fut ressenti par eux comme un mépris. Ils crurent à tort qu'il méprisait même l'attitude de son père favorable à leur égard. Il est vrai cependant qu'il adressait avec respect des avertissements à son père et lui conseillait de s'écarter des souverains, considérant que leur prestige terrestre amènera humiliation dans l'Au-delà. Son père lui disait: "*Tu as raison, tu as bien fait. Que Dieu te bénisse*". Mais pour justifier son attitude, le père rappelait à son fils ses intérêts qui ne pouvaient être sauvegarder autrement.

Par ailleurs, à la suite de la bataille de Samba Sadio, un village situé dans la partie orientale du Ndiambour limitrophe du Djolof, qui opposa (en 1875) Ahmadou Cheikhou BA du Fouta au Damel Lat-Dior soutenu par les français et qui fut remportée par l'armée du Damel qui tua Ahmadou et récupéra un butin considérable constitué de biens et de captifs; la plupart était d'ailleurs des musulmans originaires du Djolof, du Fouta et du Cayor. Le Damel demanda à ses conseillers juridiques musulmans s'il était légitime d'asservir ces captifs. Un de ses éminents conseiller juridique lui affirma que cela était d'autant plus légitime que le conquérant s'était proclamé prophète, proclamation qui justifie que l'on verse son sang et confisque ses biens [17][17]. Cet avis fut exécuté quoique la proclamation de la prophétie n'eût jamais était vérifiée par des hommes sûrs. La guerre fut, en réalité, déclenchée pour divers causes bien connues des spécialistes des questions politiques, et qu'il serait trop long de développer ici. A la suite de cette bataille, un des plus haut ministre de Lat-Dior, qui participa à la bataille et obtint une grande partie du butin, se convertit à l'Islam grâce au Cheikh, et celui-ci lui demanda de libérer les captifs qu'il détenait. Il obéit avec conviction. Le Damel et son entourage considérèrent cet ordre comme une annulation de l'avis juridique légalisant l'asservissement des captifs, et s'emportèrent contre Ahmadou Bamba. Les ministres du Damel convoquèrent leur collègue converti et lui dirent: "*Comment, ne t'étant pas contenté de quitter une table d'honneur te réunissant à tes égaux, te permets-tu de la souiller?*" "*En effet*, répondit-il, *j'ai été troublé par une mouche qui s'est introduite dans mes narines et j'ai agi sous l'effet de ce malaise; je n'ai nullement voulu contrarier*". Par ses propos métaphoriques, il entend exprimer la pénétration de l'Islam dans les profondeurs de son cœur. Toujours est-il que ses collègues l'excusèrent, étant convaincus de sa sincérité.

Quant à Ahmadou Bamba, le Damel cherchait par des moyens attractifs à l'amener chez lui. Il lui écrivait et lui envoyait des messagers. En dépit de tout cela, Ahmadou refusait de le rencontrer. Cependant, il répondait aux lettres et recevait les envoyés du Damel. Une fois, il dit à un de ceux-ci: "*Dis au Damel que j'ai honte que les anges me voient aller chez un roi autre que Dieu*".

---

[17][17] Du point de vu du droit musulman, le croyant qui se déclare prophète doit être considéré comme renégat, et, à moins de se repentir, il perd l'immunité que lui conférait sa qualité de musulman et mérite la mort, et ses biens peuvent être confisqués parce qu'il a menti le Coran qui affirme que Muhammad est le sceau des prophètes.

D'autre part, Adama Sall, un des plus anciens Mourides, qui fut originaire du Djolof, a affirmé qu'il avait lui-même transmis au Damel la dernière réponse d'Ahmadou Bamba et qu'elle contenait ceci: "*... Muhammad Ibn Maslama a dit: Le théologien musulman qui brique les faveurs d'un souverain ressemble à une mouche qui se nourrit d'une ordure*". Le Damel remit la lettre au Cadi Madiakhaté Kala qui était alors un éminent mufit. Ayant lu le message, Madiakhaté dit (pour dissimuler son indignation): Nous sommes à Dieu et nous retournerons à lui [18[18]].

- Qu'est ce qu'il dit? Demande le Damel
- Vous n'êtes pas visé. C'est moi qui le suis
- Au nom de Dieu, dites moi ce qu'il dit!
- Il dit: le théologien musulman qui brique les faveurs d'un souverain ressemble à une mouche qui se nourrit d'une ordure.
- Je suis plus méprisé, car s'il te compare à une mouche, il me considère moi comme... Mais, Cadi, que penses-tu de lui?
- Je crois qu'on doit le laisser. Il serait hasardeux de le réprimer. En effet, s'il est vrai que celui qui le vaincrait pourrait atteindre le plus haut degré d'illustration, il est tout aussi vrai que celui qu'il vaincrait subirait une défaite humiliante. Et je ne le crois que vainqueur.
- Tu as raison, Cadi! Il arrive, en effet, que l'homme rencontre dans son champ une parcelle incultivable.
- En effet
- Considérons le donc comme cette parcelle dans notre territoire.

Ainsi se détournèrent-ils de lui et le laissèrent tranquille. Dieu merci.

Après que la lettre d'Ahmadou Bamba eut anéanti l'espoir du Damel de le rencontrer, une curieuse coïncidence allait les réunir. En effet, pendant ses tournées, le Damel, accompagné de son Cadi, visita un village situé à proximité de la résidence d'Ahmadou Bamba. Informé de la présence du Cadi parmi la suite du Damel, Ahmadou Bamba s'en fut le saluer pour deux justes raisons: d'abord parce que ce Cadi, comme vous l'avez déjà vu, fut son maître car celui qui t'a appris un mot est ton maître et parce que le Cadi fut l'ami intime de son père. Pour ces deux raisons, il convenait de le traiter avec bienveillance.

Arrivé devant les deux hommes, Ahmadou les salua respectueusement, s'assit par terre, attendit un moment, puis informa le Cadi qu'il n'était venu que pour le saluer. Le Damel en déduit immédiatement que Ahmadou était toujours loin de vouloir se réconcilier avec lui. Toujours est-il qu'il se tourna vers son Cadi et dit:

- Il convient de lui parler au sujet de ton avis juridique qu'il avait récusé. Nous l'avons

[18[18]] Formule coranique que l'on récité à l'occasion d'une surprise désagréable

convoqué mais il ne s'était pas présenté. Le voilà maintenant venu de lui-même.
- En effet, mon avis est que, Ahmadou Cheikhou s'étant proclamé prophète et ayant tenté d'imposer sa domination par la force, il était légitime de le tuer, de confisquer ses biens et d'asservir ses soldats.

Un silence s'ensuivit. Puis Ahmadou s'adressa au Cadi:
- Je ne parle que pour te répondre
- Oui, tu ne parles que pour me répondre
- Tu m'as donc donné la parole?
- Oui
- Qui est ce qui atteste que l'homme s'était proclamé prophète?
- Tous les cayoriens
- Accepte-t-on à son égard les témoignages des cayoriens, ses ennemis?
- Non, mais ceux des habitants de Samba Sadio qui ont assisté à la bataille.
- Les habitants de Samba Sadio furent surpris par des soldats venus de l'Est et de L'ouest, et la bataille fut déclenchée sous l'effet de cette surprise. Dans cette situation, que pouvaient-ils savoir des vrais motifs de cette guerre?

La résignation du Damel et son Cadi clôtura la séance et Ahmadou leur fit ses adieux et partit. En face de cette hostilité manifestée à son égard, aussi bien par les pieux croyants que par les impies, un seul chemin lui demeurait sûr: celui qui mène à Dieu Très-Haut. Son attitude dans ces circonstances se résume dans ses deux versets coraniques: "**Je m'en remets à Dieu. Car Dieu est bien informé des affaires de Ses Serviteurs**" (le Coran 40:44) et "**Dieu distingue le bienfaisant du malfaisant**" (le Coran 2:218). Cette attitude reflète du reste sa force et sa détermination. Plus énergiques et plus résolus furent cependant ses disciples qui, eux, combattaient leurs adversaires partout.

Les derviches parmi eux se jetaient du sommet d'un arbre sans le moindre mal, se jetaient dans le feu et en sortaient indemnes, chantaient les poèmes (du maître) dans les lieux de rencontre de leurs adversaires en vain. Dépossédés de leurs biens, enchaînés, battus, expulsés de leurs propres maisons dans le but de les disperser n'en furent que plus fermes. Comme si les violentes réactions de leurs adversaires exacerbèrent leur volonté de suivre leur guide. Ce fut (grâce à) un secret divin se traduisant dans une force spirituelle émanant de leur guide, qui rejaillit sur eux. Ce guide les encourageait en les assimilant aux Compagnons du Messager de Dieu (P.P.S.S.L). "Les compagnons, leur rappelait-il; subirent une plus grande persécution. Massacres; pillages et expulsions ne les détournèrent cependant pas de leurs objectifs. C'est pourquoi ils méritèrent cet hommage divin**"... Les pauvres émigrés expulsés de leurs maisons et dépouillés de leurs biens, qui cherchaient la faveur de Dieu et son agrément et qui soutenaient /la cause de/ Dieu et son messager, sont les vrais hommes sincères (le Coran 859).**

Ne savez-vous pas que ces hommes furent vos ancêtres spirituels? **"Certes, un bel exemple a été donné par le Prophète à tout homme qui croit en Dieu et au jour**

dernier" (le Coran 60:5). Demeurez fermes et traitez vos adversaires avec bienveillance. "**Oppose la bienfaisance à la malfaisance, ton ennemi devient un intime. Cette conduite n'est possible qu'à ceux qui demeurent ferme: ce n'est possible qu'à un homme très privilégié**" (le Coran 41:33). Songez constamment au "**Jour où nous appellerons chaque peuple avec leur Imam (le Coran 17:71), vous ne vous soucierez plus de l'hostilité de vos adversaires**". Les sermons du Cheikh les contentaient et encourageaient au point qu'ils criaient et dansaient...

A cette époque, Ahmadou multipliait les poèmes "scientifiques" et les poèmes élogieux. C'est ainsi qu'il écrivait "**Masâlik al-Jinân**" (l'itinéraire du Paradis), un incomparable livre de mystique composé de 1553 vers et "**Mawâhib al-Quddûs**" (les Grâces de l'Eternel). A la même époque Ahmadou plaça à la tête de ses disciples les plus grands parmi eux tels que Cheikh Ibrahim FALL, Cheikh Ibrahim SARR, Cheikh Anta Mbacké GUEYE, Cheikh Hassan NDIAYE et leurs pareils.

Devant l'hostilité croissante de ses voisins de Mbacké-Baol, Ahmadou quitta ce village et construisit à l'Est une résidence baptisée Darou Salam et s'y installa au mois de Safar de l'an 1304 (Novembre 1886)... Ce souci de s'éloigner de ses adversaires ne lui épargna pas leur méfaits. Il resta un an à Darou Salam. Pendant ce temps ses disciples observaient une conduite irréprochable, leur solidarité se renforçait et leur nombre ne cessait de croître. Les groupes de visiteurs se succédaient chez lui et des biens affluaient vers lui comme une pluie. Ensuite, il construisit à 5 km au nord-est de Darou Salam un village baptisé TOUBA à la fin de l'an 1305 ou au débute de 1306 (1887-1888) et s'y installa avec sa famille.

Notre Cheikh Muhammad al-Fadil MBACKE (1889-1968), le deuxième successeur d'Ahmadou Bamba, m'a informé que son frère et prédécesseur Muhammad Al-Moustapha MBACKE, naquit à Darou Salam dans la nuit du vendredi 11 muharram de l'an 1306 (17 septembre 1888) avant le départ d'Ahmadou Bamba de ce village. Muhammad al-Fadil lui même naquît le 27 Rajab de la même année hégirienne (29 mars 1889) c'est à dire six mois et 17 jours après son frère susmentionné. Que Dieu bénisse tous les deux! Cheikh Mouhammad al-Amîn, le frère germain du Cheikh Moustapha naquit en 1308 ou 1309 (1890-1891).

Durant son séjour à Touba (1888-1895), Ahmadou Bamba se déplaçait entre ses différentes résidences telles que Darou Minan, Darou Rahmane et Darou Quddûs. Seul Dieu OMNISCIENT sait les détails de sa vie intime à cette époque et de ses rapports avec son SEIGNEUR et des différents aspects de l'éducation et de l'enseignement qu'il donnait à ses disciples et ses relations avec les dignitaires religieux marquées par des tiraillement à cause de ses fils [19][19] et à cause de la conversation de leurs propres disciples à sa voie, ainsi que ses disputes avec les souverains et leurs "ministres" qui voyaient en lui une menace sérieuse à leur pouvoir...

---

[19][19] Il entend apparemment les fils spirituels du Cheikh: ses disciples, car ses deux enfants (Moustapha et Fadil) étaient trop jeunes pour susciter des tiraillements entre leur père et ses coreligionnaires.

Quoi qu'il en soit, sa conduite demeurait irréprochable, ses disciples lui obéissaient strictement. Les disciples qu'il renvoyaient chez eux tout comme ceux qui demeuraient auprès de lui observaient une droite conduite. Telle était leur situation jusqu'aux événements aboutissant à l'exil d'Ahmadou Bamba.

CHAPITRE TROISIEME

LE DEPART D'AHMADOU BAMBA POUR LE DJOLOF

A propos de ce déplacement, Cheikh Mbacké BOUSSO m'a informé que, quand le nombre des habitants de TOUBA s'accrut considérablement à la suite du mariage d'une grande partie des disciples et de l'immigration de nombreuses familles villageoises à TOUBA, les hommes qu'Ahmadou Bamba avait choisi pour les éduquer spirituellement se confondirent avec les autres éléments, d'où la perturbation du système qu'il avait établi et pour la réalisation duquel il avait séparé ceux parmi ses adhérents qui voulaient apprendre le Coran et les sciences religieuses de ceux qui s'intéressaient plutôt au travail. Le mélange de ces deux groupes lui fut certes inacceptable. Mais ce qui l'inquiétait le plus c'était le mélange de ses compagnons avec des éléments étrangers. A cette situation il faut ajouter un désir brûlant d'accomplir le pèlerinage à la Mecque et de visiter le généreux Prophète (P.P.S.S.L), désir qu'il avait même révélé à certains de ses intimes...

Muhammad B. Hamad, un de nos condisciples maures de la tribu des Banu Daymane, m'a informé qu'il avait eu à ce propos la conversation suivante avec Ahmadou Bamba en 1895 à TOUBA.

- Veux-tu te rendre aux deux nobles Sanctuaires?
- Mais si, au nom de Dieu! Qui pourrait m'en donner les moyens?
- Va te préparer et rejoins-moi à la fin de cette année. A peine ai-je commencé à préparer ses affaires et celles de ma famille qu'Ahmadou Bamba quitta TOUBA. Alors j'ai dit: "Nous sommes à Dieu et retournerons à Lui".

Cheikh MBACKE BOUSSO dit encore: "Troublé par un motif objectif consistant dans la confusion déjà signalé et un motif subjectif qui était son désir ardent d'accomplir le pèlerinage à la Mecque, Ahmadou Bamba m'a convoqué et m'a fait part de ses préoccupations et m'a consulté à propos de la fondation d'une résidence où il pourrait maintenir la séparation établie entre d'une part les deux principaux groupes de ses disciples: Les étudiants et les travailleurs, et, d'autre part, entre ceux parmi le premier groupe qui apprenaient le Coran et ceux qui apprenaient les sciences pour permettre à chaque groupe de se consacrer à son activité propre.

Ensuite, il m'a appris qu'il voulait désigner Cheikh Abdou Rahmane LO pour assurer l'enseignement coranique, et son frère Cheikh Ibra Fati celui des sciences religieuses, et que seul ces deux hommes et leurs élèves seraient autorisés à le rejoindre à sa nouvelle

résidence, toutes les familles y compris la sienne devant rester à TOUBA. Quant à moi, il m'a dit: "Tu resteras à TOUBA pour accueillir les visiteurs et recueillir leurs présents. Tu pourras m'envoyer celui que tu voudras et renvoyer chez lui celui que tu voudras. J'approuve toutes les décisions allant dans ce sens. J'ai approuvé son opinion et lui ait dit que c'était une opinion dont l'application serait bénéfique, s'il plaît à Dieu. Dés lors, il se mit à se préparer discrètement ne révélant ses intentions qu'a ses intimes. Quand il prit enfin la ferme résolution de partir, il jugea indispensable d'en informer son oncle maternel, mon propre père (qui m'avait laissé à sa disposition et n'intervenait jamais dans nos rapports comme s'il n'avait pas besoin de moi).

Informé, mon père fut fort inquiet parce que conscient de la jalousie et de l'impatience des souverains du Djolof et sachant que ses habitants ne toléreraient pas que leurs enfants et leurs compatriotes rejoignent Ahmadou Bamba et que ceux d'entre eux qui le rejoindraient ne demeureraient pas ferme avec lui, à la différence des gens du Baol. En somme, il craignait qu'Ahmadou ne fût rejeté à la fois par les chefs temporels et les chefs spirituels du Djolof. C'est pourquoi en homme jouissant d'une longue expérience, il s'évertue à le dissuader en lui révélant les plus subtiles caractéristiques des habitants de ces contrées, lui qui savait que l'objectif de son neveu était inconciliable avec leurs habitudes

Mais le Cheikh s'était déjà décidé et tenait fermement à exécuter sa décision à l'instar des grands soufis pour qui la détermination constitue un des principes fondamentaux de la Voie et qui considèrent la révocation d'une décision comme une concession au détriment de la foi, concession à laquelle ils préfèrent la mort.

En substance, Ahmadou Bamba quitta au mois de Chawal de l'an 1312 (avril 1895) en compagnie de ses talibés et se dirigea vers le Djolof. Plusieurs facteurs déterminèrent son choix pour cette contrée. D'abord l'existence dans le Baol à cette époque d'un endroit qui lui convenait mieux, ensuite le fait que le Djolof était la patrie de ses ancêtres, enfin l'éloignement de cette contrée dont les habitants ne disposaient pas d'une force assez importante pour nécessiter de sa part une résistance armée (ce qui n'était d'ailleurs pas dans ses habitudes). Toujours est-il qu'il se fixa à MBACKE-BARI, une localité du Djolof et commença à construire une résidence.

Au même moment, il s'entretint avec certains représentants du Roi du Djolof: Son intransigeance manifestée dés leurs premiers entretiens fit dire à ses interlocuteurs: "Nous ne sommes pas habitués de voir nos sujets nous traiter d'égal à égal." Ces hommes cherchent le pouvoir, ils sont venus nous le disputer sur notre propre territoire. Nous recevions leurs nouvelles depuis longtemps. Ils ne connaîtront pas la paix chez nous ils ne s'installeront même pas tant qu'ils n'auront pas changé d'attitude. Et des dires semblables corroborent la description que l'oncle d'Ahmadou Bamba lui avait faite de leur caractère... Quoi qu'il en soit, quand Dieu veut réaliser une affaire, il en prépare les moyens. Autrefois un poète dit: "Quand Dieu veut montrer une vertu que l'on cherche à dissimuler, il le fait sur la langue d'un homme jaloux".

D'autre part, une des faveurs divines accordées au Cheikh consiste à l'engager dans la Voie de ses alliés. "**C'est la Voie tracée par Dieu, que tu ne trouveras altérée**" (48:23). Nul ne se voue entièrement à Dieu sans que Dieu l'éprouve par l'intermédiaire d'adversaires lui permettant préjudice. Dieu se comporte ainsi pour se réserver ses alliés jalousement en les empêchant de pencher vers un autre que lui.

Il se dévoile à eux ou par sa beauté ou par sa Majesté. La 1ère sorte de dévoilement attire des hommes vers eux tels des papillons qui se précipitent dans le feu. Dieu leur soumet des hommes et leur ouvre les sources de Sa miséricorde, et les bienheureux tirent profit de leur compagnie. La seconde sorte de dévoilement rend des hommes hostiles à eux au point de devenir leur ennemis, de leur manquer de respect, de les considérer comme égarés et désapprouver leur conduite et celle de leurs adhérants. Ce qui n'exclut pas la protection providentielle dont ils jouissent souvent, protection dont Dieu ne prive que celui qu'il veut éprouver pour des raisons dont il se réserve la connaissance; ils laissent ses ennemis maltraiter celui-là pour les châtier dans l'Au-delà. "**Certes, Nous châtierons les malfaiteurs**" (32:22) - Que Dieu nous accorde le salut.

Telle fut la situation d'Ahmadou et ses disciples après leur arrivée au Djolof. Quant à ses adeptes restés derrière lui, Cheikh MBACKE BOUSSO dit à leur propos: "Quand ils apprirent l'installation du Cheikh dans le Djolof, les adhérants de chaque contrée empruntèrent l'itinéraire le plus court pour se rendre auprès du guide. De même les "Mustarifidûn" [20[20]] qui n'avaient besoin que de la personne du Cheikh, quittèrent TOUBA ou ne restaient que les habitants et les voyageurs en passage. Ce nouveau massif annule le plan qui prévoyait l'accueil et l'hébergement des visiteurs à TOUBA... et comment pouvaient en être autrement alors que la situation échappait à tout contrôle?"

Les chefs traditionnels qui avaient vu les débuts du mouvement des Mourides, réalisèrent leur importance actuelle.

Ceux qui ne les avaient pas connu, les connaissaient maintenant, la nouvelle de leurs disputes avec les souverains du Djolof s'étant répandue partout. Ainsi fumes-nous entourés d'ennemis de tous bords.

Cependant, les souverains et leurs "ministres" qui ne vivaient que grâce aux massacres, à l'asservissement des hommes et au pillage de leurs biens (ce qui fut une vielle tradition héritée, de leurs ancêtres) ne pouvaient pas nous attaquer, d'abord parce qu'il était dans leur tradition d'épargner leurs méfaits à certaines grandes familles telles que celle d'Ahmadou Bamba ainsi que leurs protégés, en suite et c'est plus dissuasif encore - parce qu'ils avaient peur du puissant Etat français...Les français avaient l'habitude, chaque fois qu'ils avaient occupé un pays de le gouverner avec l'aide des chefs locaux par pitié des populations et pour se rapprocher d'elles! - Quels politiques! Ainsi, conformément à leur habitude, maintinrent-ils à la tête des sujets ces rois et "ministres" qui gouvernaient le territoire avant leur arrivée. De plus agissant sans la moindre opposition, ces derniers

[20[20]] Ceux qui étaient venus solliciter les prières du Cheikh

durent se référer à des agents serviles du colonisateur (combien est transcendant l'autre qui agit sans opposition!)... Ne pouvant plus perpétuer leur vielle tradition pour les deux raisons soulignées plus haut, les chefs traditionnels tentèrent de persécuter les Musulmans par l'intermédiaire de leurs nouveaux maîtres.

Dans une intéressante remarque, MBACKE BOUSSO souligne que les chefs traditionnels ne voulaient pas amener l'état à écraser les Musulmans, car ces derniers demeuraient leur "sujets" - même si leur autorité sur eux était devenu précaire. Ils cherchaient plutôt un prétexte pour s'emparer de leurs biens. C'est dans l'espoir de se voir autoriser à attaquer les Musulmans qu'ils disaient aux Français "Un tel vous hait, un tel refuse de s'acquitter de votre impôt, un tel s'attend à une imminente révolte, un tel s'arme et prépare des chevaux ou est bien écouté ou a de très nombreux partisans qui le vénèrent tellement que s'il leur donnait l'ordre de se jeter dans la mer, ils le feraient... Parmi d'autres mensonges produits de leur imagination. Les Français étaient certes trop avertis des questions politiques pour ajouter foi à leurs dires. Pourtant, à force de les entendre répétés par des homme qui prétendaient être leurs agents et collaborateurs, ces mensonges finirent par créer des soupçons chez les français. D'autant plus que les Français n'avaient jamais rencontré l'homme dont on leur parlait et ne l'avait connu que par de mauvais intermédiaires et d'autant plus que ceux-ci, pour appuyer leurs thèses comparaient le mouvement d'Ahmadou Bamba à ceux de ses prédécesseurs qui avaient dégénéré en des guerres sanglantes, comme ce fut le cas d'Al-Hadji Omar Foutï (1864), un toucouleur qui avait déclenché une guerre sainte contre ses compatriotes païens dans les années 1850-1860, et d'un Wolof du Saloum du nom de Malick BA surnommé MABA (M. 1867) qui mena une guerre sainte dans les année 1860-1870, et d'un autre toucouleur appelé Ahmadou Cheikhou qui entreprit une guerre semblable contre les habitants du Djolof et du Cayor et fut tué à la bataille de Samba Sadio en 1875. C'est grâce à ces procédés qu'ils réussirent à se faire écouter par les autorités coloniales qui désormais, se trouvaient dans l'obligation de vérifier les informations en leur possession.

Mais au delà de tout cela, le décret irrévocable de Dieu constituait la cause la plus déterminante de l'arrestation par les Français de ce Seigneur pacifique qui n'a jamais troublé ni un berger dans ses pâturages ni même un fauve dans sa forêt et qui du reste était si éloigné des chercheurs de gloires terrestres que le couchant du levant. Avant ces événements il était inimaginable de voir Ahmadou Bamba en conflit avec un chef national à plus forte raison avec un puissant colon.

Ce qui lui arrive ne fut que vérification de cette tradition du Prophète (P.P.S.S.L): "Les plus éprouvés des hommes sont les prophètes puis les saints puis les meilleurs". La règle fondamentale qui régit la vie religieuse de la communauté musulmane veut que plus la foi est solide, plus le croyant est détourné des honneurs et plus il subit des épreuves. Un hadith recueilli par Muslim et d'autres dit: "**Le monde est une prison pour le croyant et un paradis pour les mécréants**" et le Très-Haut dit: "**La vie future est meilleurs pour les hommes pieux**" (le Coran 43:34).

Se trouvant ainsi dans l'obligation d'enquêter sur le mouvement d'Ahmadou Bamba, les

autorités coloniales lui firent parvenir plusieurs convocations parce qu'il attendait un ordre de son Seigneur et de son Patron (P.P.S.S.L). Pour les coloniaux, ce retard traduisit la volonté de ne pas se rendre auprès d'eux. C'est pourquoi ils dépêchèrent à sa recherche un détachement peu important par rapport aux forces dont ils disposaient car la situation n'était pas encore alarmante à leurs yeux mais très important par rapport à nous.

Telle était l'attitude de l’état à l'égard du Cheikh.

CHAPITRE QUATRIEME

LA DEPORTATION D'AHMADOU BAMBA

Pour ce qui est d'Ahmadou Bamba, quant il reçut l'ordre de son Seigneur et de son Patron (P.P.S.S.L), il fit ses adieux à ce dernier qui établit autour de lui un "mur de sûreté" le protégeant de tout mal comme il l'a dit et écrit:

> *L'Elu (que Dieu le salue ainsi que les siens et ses partisans)*
> *A établi autour de moi une barrière m'évitant tout mal*
> *Et m'a dit: "marche et ne craint pas la tromperie"*

Ce fut le samedi 18 Safar de l'an 1313 de l'Hégire (18 Août 1895) qu'Ahmadou Bamba quitta la résidence qu'il avait construit dans le Djolof pour l'acquisition et la diffusion de la science. Son départ coïncida avec le départ de Louga du Commandement de la troupe chargée de son arrestation. Ils rencontrèrent à Djéwal au soir du même jour. (C'est en Djumada II de cette année que naquit Muhammad al-Bashir fils d'Ahmadou Bamba)

UN INCIDENT PRODIGIEUX

Cheikh Banji NDIAYE, plus connu sous le nom de Banji Khojja, qui fut parmi les compagnons d'Ahmadou Bamba ce jour-là, m'a dit qu'à leur arrivée à Djéwal, ils manquèrent d'eau, car il n'y en avait que très peu dans la localité. L'aiguière du Cheikh était vide. Dans cette situation un inconnu se présenta inopinément, qui portait une outre pleine d'eau. Nous lui parlâmes sans qu'il pût nous comprendre, et nous lui tendîmes une vaisselle et il la remplit. Nous en bûmes et le Cheikh en fit ses ablutions, lui qui ne pratiquait pas le "Tayamnun" [21][21]. Pendant ce temps, l'individu disparut sans que nous eussions le moindre renseignement sur lui.

Ce fut une "karûma (2) (Prodige) du Cheikh...

Par ailleurs, voici ce que dit Ahmadou Bamba à propos de ce voyage:

"*Après la prière d'Asr, le commandant de la force coloniale vint me parler. Mais je me*

---

[21][21] Le "Tayamnun" consiste à se frotter les mains et le visage avec le sol propre en vue d'une purification rituelle. Cette pratique est tolérée en l'absence de l'eau ou dans le cas où son utilisation peut porter atteinte à la santé du fidèle.

détournai de lui, me tournai à Dieu et récitai la Basmala (3) 50 fois, ce qui atténua son ardeur et apaisa sa fureur. Puis il alla vaquer à ses occupations, et nous passâmes la nuit dans cet endroit avec le 'ministre' noir (4)."

A ce propos, il écrit ces vers également:

> *Après avoir rencontré ceux qui allaient à ma recherche, les cœurs troublés,*
> *Nous allâmes vite ensemble à la rencontre du gouverneur.*
> *A l'heur de la prière d'Asr, nous priâmes tous ensemble dans l'humilité.*
> *Après la prière, nous rencontrâmes le gouverneur entouré de gardes et de visiteurs.*
> *M'étant détourné du gouverneur, je me tournai vers Dieu le Généreux*
> *Afin d'obtenir la satisfaction de mes besoins.*
> *Au même moment, je récitai la Basmala 50 fois avec l'humilité.*
> *Pour obtenir l'aide de celui à Qui aucun ennemi ne peut résister*
> *Le gouverneur sortit vite vaquer à ses occupations.*
> *Et je passai la nuit dans cette localité et y restai jusqu'à...*

(Par "visiteurs", il fait allusion à son mouride Omar NIANE, le Cheikh de Gandiar NIANE, localité située prés de Louga. En effet, Omar jouissait d'une grande considération auprès du Cheikh et lors de sa mort, le Cheikh lui attribua de nombreuses faveurs et lui promit une récompense égard. Omar fut enterré à Diourbel).

Revenons en au voyage d'Ahmadou Bamba qui quitta Louga sous l'escorte de l'armée dont les soldats le connaissaient et respectaient et se réjouissaient même de sa compagnie. Mais un de leurs supérieurs fut son ennemi. Dieu sait ce qu'il en fut. Ahmadou affirme que cet homme était le gendre du gouverneur de Dakar et ce fut la raison pour laquelle étaient acceptés tous ses jugements à son encontre. Il fut, dit encore Ahmadou Bamba, mon principal accusateur. Il ne disait ni ne faisait rien de bon à mon égard et ne tolérait non plus qu'un autre le fit. Il décida de m'expatrier malgré l'opposition de ses collègues. Sa décision coïncida avec le décret et le jugement de Dieu. Si mon séjour à Saint Louis si prolongea c'est parce qu'il mirent du temps à mettre d'accord sur mon sujet. Puis il cite ce verset: "Rappelle l'heure où les infidèles rusaient pour t'emprisonner ou te tuer ou t'expulser, ils rusaient, mais Dieu aussi rusait, et Dieu est le meilleur de ceux qui rusent [22[22]]. Certains des membres du conseil (tenu pour décider de mon sort), poursuit-il, proposèrent de me mettre en résidence surveillée à Saint Louis. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité. A ce propos, j'ai dit:

> *Dieu a inspiré à ceux qui m'avait arrêté*
> *l'idée de m'exiler en des pays lointains*
> *Où j'ai acquis pourtant de grandes faveurs,*

Ainsi se vérifia la parole divine: "*Dieu est le meilleur de ceux qui rusent*". En effet, en face des trois propositions citées plus haut (la mise en résidence surveillée, l'exécution et

---

[22[22]] Cf. le Coran (8:39). Il ne faut pas entendre le terme "ruser" au sens littéral, car il signifie ici que Dieu a fait échec au complot mijoté contre Son Envoyé. La "ruse" de Dieu désigne le procédé par lequel il châtie ses ennemis

l'expatriation), Dieu m'a récompensé de trois faveurs. Il est vrai que, lors de ma déportation j'avais atteint le rang des grands Cheikh en matière d'Islam, d'Iman et d'Ihsan, mais je poursuivais encore un triple objectif dont l'irréalisation me troublait et constituait le coup le plus dur. Il s'agit de la perfection de l'Islam consistant dans la certitude, et la perfection de l'Ihsan consistant dans l'arrivée à Dieu Très-Haut. Cet objectif ne se réalisa que grâce à mon séjour parmi ces coloniaux (rusés) quoique leur fréquentation engendre habituellement la perte de la foi - Que Dieu nous en protège!

CURIEUSE ANECDOTE

Cette anecdote m'a été racontée par Ahmadou Bamba à propos de son principal accusateur qui avait exigé son exil: "*Pour ce qui est du sort de ce colon*, dit Ahmadou Bamba, *j'ai appris pendant mon exil qu'il était tombé en disgrâce et que, à la suite de l'examen de son cas, il a été décidé de l'affecter à l'île où il m'avait envoyé. C'est un châtiment divin. A ma grande surprise, on m'apprit que cet homme se trouvait dans l'île. Par honte ou par peur, il passa dans l'île un temps en évitant de me rencontrer.*

*Pourtant il disait à celui qui était chargé de me surveiller: "Ne fais pas de mal à ce marabout. Car il fut à l'origine de ce qui m'est arrivée. Ne fais que lui remettre sa pension mensuelle". Cette recommandation changea considérablement l'attitude de son interlocuteur et rendit l'exil moins pénible. Ainsi Dieu amoindrit-il grâce à lui les maux qu'il avait causés. Plus tard, il fut affecté à Kaya où un sorcier Bambara l'ensorcela et il mourut misérablement dans la case d'une Bambara. "**Regarder le sort que subissent les injustes**" (le Coran 10:39).*

Le destin de cet homme ressemble à celui d'Amir Ibn Tufayl, un ennemi du Prophète (P.P.S.S.L), qui tomba malade et se réfugia dans la tente d'une femme de la tribu de Salîl et se plaignait de son sort en disant: *Serais-je atteint d'une gale comme un pauvre chameau! Mourrai-je si misérablement chez une salûlienne!*

Dans un poème composé sur les lettres du verset: "**Tel est le Paradis qui a été promis aux pieux...Voilà la fin de ceux qui pratiquent la pitié...**" (le Coran 13:35). Ahmadou Bamba dit encore à propos de cet injuste agent des autorités coloniales:

> *L'injustice que je subissais a été écartée grâce à l'aide d'un puissant*
> *Qui a brisé l'arme de l'homme orgueilleux.*
> *Je lui suis reconnaissant d'avoir tué l'homme qui a rusé (contre moi)*
> *En l'an 1313 (1895) et dont la mort m'a tranquillisé*
> *Il ne cherchait qu'à me vexer. Mais après de grand efforts, il échoua.*
> *Surpris par le châtiment de mon Seigneur,*
> *Il erra dans les îles et sur la terre ferme*
> *Après avoir été trahi par ses collègues.*

Le Ministre africain (cité plus haut) était un musulman dont la famille est bien connue. Mais je me tais sur lui par crainte de souiller ma plume! J'en ferai de même à l'égard de

son frère christianisé, l'administrateur colonial qui se moquait d'Ahmadou Bamba chaque fois qu'il le rencontrait. Dieu s'occupera d'eux. J'ai d'ailleurs vu ce que Ahmadou avait écrit à propos de ces hommes. Nombreuses personnes qui les connaissent bien m'ont informé que l'un et l'autre ont subit une triste fin. Celui qui servait au Sénégal mourut à Dakar et celui qui servait dans les autres colonies mourut à Conakry. (Que Dieu nous protège ainsi que tous les musulmans de leur sort. Amen!)

Revenons en au voyage du Cheikh (Que Dieu Très-Haut l'agrée). A ce propos, il dit: "*Ce jour-là, j'ai souvent récité (ce verset):* ***Certes, mon allié c'est Dieu qui a révélé le Livre: C'est lui qui s'occupe des pieux gens****, (le Coran 7:196)*".

C'est ce qu'il entendait quand il dit:

A Djéwol, Dieu a désespéré Iblis de moi,
Quand je l'ai invoqué en disant: "O Mon Allié!..."

Le Cheikh y passa la nuit. Après la prière du matin, il quitta cet endroit pour Coki où il passa la journée. A partir de ce moment, il commença la composition de son poème comprenant les noms des compagnons qui avaient assisté à la bataille de BEDR en l'an 2 de l'Hégire. A ce propos, il dit:

Après avoir passé la journée (à Coki), j'ai commencé
La composition d'un poème qui m'a valu une grande récompense.

C'est à la fin d'une journée de Dimanche qu'il quitta Coki après la prière d'Icsha. Certains compagnons du Cheikh dans ce voyage m'ont précisé qu'il quittèrent Coki la nuit du Lundi à l'apparition de la lune. *Nous partîmes*, ajoutent-ils, *alors qu'une pluie fine tombait*. Quant au Cheikh, il dit: *Cette nuit là j'étais monté sur un jument si rapide que les chevaux des gardes se donnaient grand peine pour le rejoindre. Parfois un des gardes me disait, Marchons doucement, ne nous fatiguons pas.*

- Mais, venez! Comment des hommes dépêchés par leur chef pour accomplir une mission se permettent-ils de marcher doucement? leur disais-je. Et ils se taisaient. A ce propos, il dit également ce vers:

Après avoir passé la journée à Coki, nous reprîmes la marche
avec fermeté à l'issue de la prière d'Icsha malgré les difficultés.
Nous arrivâmes à Louga avant la prière du matin
Après que j'eusse passé la nuit en marche en récitant ... et en éperonnant mon cheval.

Il récitait ces deux vers de Boussayri (1212-1996)

Même les lions les plus féroces reculent
Devant un homme qui jouit du soutien du Messager de Dieu.
Pour sa grande vénérabilité, ce Messager, même étant seul,
s'imposait comme un homme entouré de gardes et de Partisans

Il éperonnait son cheval pour qu'il fut plus rapide. *Puis nous arrivâmes à Louga avant la prière du matin et y passâmes la journée*, dit encore Ahmadou Bamba. Il m'est raconté que, quand il se trouvait à proximité de Louga, un agent de l'administrateur coloniale qui sympathisait avec lui, lui conseilla de se préparer à la rencontre de ses ennemis. D'un ton sûr, Ahmadou Bamba lui dit: *Dieu est Tout-Puissant et ne tarde pas à accorder son soutien à son allié*.

Après leur arrivée à Louga, le même agent se rendit de nouveau auprès d'Ahmadou Bamba et lui dit: *Naguère je t'avais conseillé de vous armer parce que tu allais rencontrer tes ennemis et tu m'as dit*: *Dieu est Tout-Puissant et ne tarde pas à accorder son soutien à son allié. Je voudrais savoir le rapport entre mon conseil et cette réponse.*

J'entendais, dit le Cheikh, *que rien n'était caché à Dieu Très-Haut: ni les entités ni leurs particules, et qu'il est omniprésent et que, s'il veut me défendre, aucun ennemi ne pourra me faire du mal et si, au contraire, il ne veut pas me défendre, personne ne pourra le faire.*
Si Dieu fait qu'un mal te touche, il n'est personne alors pour te le repousser que lui. Et s'il te veut un bien, il n'est personne alors pour repousser sa grâce...*(le Coran 10:107). Le Très-Grand Dieu a dit la vérité et notre Seigneur son Généreux Messager, nous l'a bien longtemps transmis.* L'agent partit-il satisfait. Car le Cheikh lui a montré son état d'abandon de Dieu.

Sa part de l'héritage spirituel du Prophète (P.P.S.S.L) qui disait "l'abandon de Dieu, c'est mon état et l'utilisation des moyens ordinaires est conforme à ma sunna celui qui se sent trop faible pour imiter mon état". Le Cheikh avait donc hérité une immense part de l'état du Prophète (P.P.S.S.L) et demander à Dieu de leurs livrer du Feu: *Sa connaissance de mon état me dispense de le lui demander!* Le Cheikh fut Muhammadien par caractère et Abrahamien par préoccupation. Il amalgamait dans sa conduite la conformité à l'état du Prophète et l'application de la Sunna.

Voici maintenant un exemple de son application de la Sunna: un jour, il nous a montré un poème composé sur les lettres du verset :"**Dieu nous suffit et quel excellent protecteur Il est**"(le Coran 3:175). Et nous a dit: *J'ai sollicité la protection divine dans ce poème à la veille de mon départ du Djolof après que le Messager de Dieu eût assuré ma protection et m'eût autorisé de partir en me disant: "**Marche et ne crains aucun mal**".* Je reproduit le poème dans son intégralité afin que puisse l'utiliser tout musulman désireux de se protéger d'un mal et afin de montrer qu'il lui avait été révélé qu'il serait protégé contre ses ennemis. (N'oubliez d'ailleurs pas que "l'heur du vendredi" (1) se situe entre la prière d'Asr et le coucher du soleil). Voici le texte du poème.

Je loue celui qui me préserve des méfaits
De tout démon, Djinn ou être humain.
Qu'il est transcendant ce Seigneur protecteur
Auprès de qui je cherche protection contre l'épreuve et le châtiment
Je sollicite à tout moment Sa protection contre mes propres pas

Contre le Diable ainsi que tout ce qui est de nature à nuire.
Je me suis résolu à continuer de l'invoquer en demandant
l'intercession de Son Ami, le plus privilégié des intercesseurs:
Ahmadou le Seigneur des hommes que je salue.
Tout en demandant son intercession auprès de mon Seigneur
Je demande à Mon Seigneur de me protéger par considération pour
lui des calamités et des attentats des agresseurs.
O Mon Seigneur, les créatures t'appartiennent; protège-moi donc
Contre elles, ainsi que contre toute épreuve et châtiment
O préservateur, je te confie mon âme;
Et tu demeureras toujours mon Compagnon.
Accorde-moi ce que je désire ici-bas comme dans l'Au-delà
Et protège-moi de la honte dans cette vie là comme dans la vie future
O Seigneur! je me suis tourné vers TOI
Avec l'aide de mon Intercesseur qui me suffit
Mets-moi à l'abri de tout ce qui nuit
Ecarte de moi tout ce qui trouble l'esprit.
Dissuade les ennemis tous par l'intermédiaire du Prophète (P.P.S.S.L)
Et des généreux et vaillants soldats du BADR.
Accorde-moi la faveur d'entrer tranquillement
Dans ton rempart bien gardé où l'on est à l'abri des ennemis.
C'est à Toi que je m'en remets toujours de l'entretient de mes affaires
Car tout homme qui se réfugie auprès de Toi ne sera jamais repoussé
De même que Tu m'a préservé de l'impiété
Protège-moi Ô Bienfaiteur des méfaits des impies de toutes les épreuves
Empêche les mains des soldats de me toucher,
Par l'intermédiaire des soldats de Badr, et fait d'eux mon escorte
O Bienfaiteur! Ne me déconsidère pas; Sois en ma faveur
Dans cette vie comme dans la vie future, et pardonne-moi
Accorde éternellement salut et paix
A l'Elu ainsi qu'aux siens et à ses Compagnons

Ils revinrent donc avec un bienfait de la part de Dieu et une grâce, que nul mal ne les toucha; et ils visèrent l'agrément de Dieu. Dieu est détenteur d'énormes grâces (le Coran (3:174)). Puis il dit: ***Louange à Dieu qui nous a guidé*** (le Coran (7:43))... et la fin de leur invocation: ***Louange à Dieu, Seigneur des mondes*** (le Coran (10:10)). Regardez comment il se protège en utilisant cette parole (le Coran (3:174)) que Dieu a louée comme il a loué les compagnons qui l'avait utilisée jadis et dont il parle ainsi: c'est à eux que l'on disait: "Oui, les gens se sont rassemblés contre vous, craignez-les". Cela accrut leur foi, et ils disaient Dieu nous suffit: "**Il est la meilleur garantie**"(3:173).

A ces prétentions spirituelles s'ajoute une autre exprimée ainsi: *quand le commandant européen de l'armée vint me parler lors de notre rencontre à Djéwol, je me suis détourné de lui et me suis tourné vers Dieu avec humilité en demandant sa Protection. J'ai récité la formule* ***AU NOM DE DIEU, LE CLEMENT, LE MISEROCORDIEUX*** *50 fois. Alors sa dureté s'atténua et sa colère s'apaisa.* Dit Ahmadou Bamba. J'ai appris de source sûre que

durant l'exil d'Ahmadou Bamba, son frère, Cheikh Ibrahim, faisait dire tous les jours matin et soir 100 prières sur le Prophète (P.P.S.S.L) avec l'utilisation de cette formule: Mon Seigneur, Prie sur notre Seigneur MUHAMMAD une prière grâce à laquelle tu nous préserveras de toutes les terreurs et malheurs et satisferas nos besoins et nous purifieras de tous les défauts et élèveras nos grades et nous aideras à atteindre le sommet du bien dans cette vie et dans l'autre. Cette prière était dite après la lecture du Coran de bout en bout. Cette lecture était effectuée matin et soir avant le départ du Cheikh pour l'exil. Quant à la prière, elle n'était pas dite de façon permanente. Il se peut que sa perpétuation fût un ordre du Cheikh ou une initiative de son lieutenant pieux et soucieux de sa sécurité et de son retour. Cheikh Ibrahim a désigné un groupe chargé d'effectuer cette prière matin et soir. Le groupe était dirigé par un jeune homme originaire de Coki nommé Samba DIOP, plus connu sous le nom de Samba Ashtou. Cet homme pieux mourut au terme d'une longue vie (Que Dieu Très-Haut lui accorde Sa Miséricorde).

Une autre de ces mesures de protection consiste dans la composition d'un poème où il demande à Dieu d'assurer sa protection par l'intermédiaire des soldats de BADR. Ce poème fut écrit pendant le séjour du Cheikh à Saint Louis. Il y affirmait que ces dits soldats l'accompagneraient dans son exil et humilieraient toute personne lui voulant du mal.
Il montra le poème à certains dignitaires saint-louisiens dont Al-Hadji Ahmad NDIAYE Mabèye à qui il recommanda d'apprendre par cœurs le premier vers du poème et le garder en mémoire jusqu'à leur prochaine rencontre. Celle-ci eut lieu sept ans et quelques mois plus tard, et le pieux Ahmad NDIAYE lui rappela le vers et pleura longuement (Que Dieu répands sa miséricorde sur lui).
Voilà quelques unes parmi tant d'autres mesures de protection qui ne nous sont pas révélées. Un jour, je l'ai entendu dire que durant son exil il n'a cessé de lire.
La collection de la mer établie par l'Imam As-Chadhlie (M. 656). Il s'agit d'une importante collection (Hizb). L'intérêt que le Cheikh y a porté suffit pour prouver son importance.

Revenons en au vers qu'Ahmadou Bamba recommanda à Ahmad NDIAYE Mabèye d'apprendre par cœur. Il débute (comme nous l'avons dit) un admirable poème dans les quinze premiers vers duquel Ahmadou Bamba révèle certains secrets de son séjour parmi ses ennemi et affirme qu'il demeurait à l'abri de leur méfaits et qu'ils étaient trompés par Iblis (le diable) qui leur avait suggéré toutes sortes de soupçons à égard. Leurs soupçons furent dissipés, et il retourna chez lui indemne. Voici le poème:

Je marchais en compagnie de Pieux, quand je marchais.
Pourtant les ennemis me prenaient pour un captif
Grâce au Prophète, ma marche vers Dieu s'effectue en compagnie des meilleurs.
Et je ne me dirige point vers un autre que Dieu
Je me déplace grâce au "Jadhb": l'attraction divine qui m'a amené
A un Généreux à qui il est facile de réaliser mes objectifs.
Ma reconnaissance exprimé par ma plume, par mon cœur et mon

corps est réservée au digne de reconnaissance qui intervient à Al-Joudi [23[23]]
Soutient, renforcement et protection contre les ennemis
Me sont accordé par le Très-Généreux, car il est l'Assistant
Mon Intercesseur demeure mon guide pendant mes déplacement et mon séjour
Et je demeure son Serviteur, lui qui est le Serviteur secourable bien récompensé
Ma reconnaissance pour le service rendu à l'Elu bien récompensé
Est garantie par le Très-Généreux pour sa générosité.
Mon vœu, c'est de demeurer un esclave du Propriétaire d'ARCHE
Et un Serviteur de la meilleur créature: l'Avertisseur.
Grâce à lui, le Protecteur me préserve des méfaits des ennemis
Et de tout mal, car lui, le Très-Haut, est protecteur.
Mon destin, c'est que je suis son esclave et le serviteur du Prophète
Le destin des créatures dépend, en effet, de Dieu.
Les mois comme les jours de ma vie, attesteront demain
Que je suis un esclave soumis à Dieu, ce qui est déjà connu.
Le pardon dont je suis dans ma vie présente et future résulte!
des éloges que je fais à Muhammad
En poésie et en prose. Quel bon moyen d'obtenir le pardon!
Ma semence, c'est le livre de Dieu et la Sunna
Grâce à laquelle je me préserve des visées d'un calomniateur.
Mes maisons ont été évacuées, mes adeptes dispersés
Pour les éloges que je fais à celui que l'on ne saurait louer suffisamment
Le trompeur (le Diable) à trompé les coloniaux par ses subterfuges
Et leur a suggéré des soupçons. Or les soupçons induisent en erreur.

Après la prière d'Asr, dit Ahmadou Bamba, nous montâmes dans une automobile pour nous rendre à Saint-Louis où nous arrivâmes peu avant le coucher du soleil. A propos de son séjour à Saint-Louis, il dit encore:

Par l'intermédiaire des vaillants soldats de BADR;
Dieu a dissipé mes soucis à Saint-Louis...
Nous restâmes ensemble dans la ville
Dans une atmosphère tendu et sous une surveillance renforcée.

*J'y ai passé les dix derniers jours du mois de Safar et la totalité des jours de Rabi*ᶜ*u dont le dernier fut un jeudi. Pendant ce temps j'ai terminé et révisé mon poème comportant les noms des soldats de Badr. Par ailleurs, j'ai reçu un grand nombre des dignitaires de Saint-Louis et ses environs. Les chefs du Ndiambour sont venus me faire part de leur volonté d'intervenir en ma faveur auprès des autorités coloniales et je leur ai dit de m'abandonner à mon Seigneur qui est plus compatissant avec moi et connaît mieux mon intérêt. Alors ils s'abstinrent.*

Ensuite Ahmadou Bamba comparut seul sans un autre compagnon que Dieu devant les membres du conseil chargé de l'interroger et juger. "*Il nous est parvenu que tu as fait ceci et cela...*" lui disent-il. "*Faites venir votre informateur, car s'il était présent, on saurait*

[23[23]] C'est le nom de la montagne sur laquelle l'arche de Noël s'arrêta après le déluge

immédiatement la vérité" répondit-il. Puis ils citèrent des accusations inimaginables de la part du moins raisonnable des hommes à fortiori d'un homme de son envergure. Il s'agissait de fausses informations colportées par des calomniateurs à qui la jalousie avait ôté tout pudeur. "**Satan les avaient incités à des manœuvres diaboliques et leur avaient dicté des paroles calomniateurs**" (le Coran 47:25). Ils avaient proféré des mensonges grossières indignes du moins averti parmi les tenants du pouvoir temporel à plus forte raison d'un sage ayant renoncé à ce pouvoir. Toujours est-il qu'après avoir été jugé, Ahmadou Bamba fut mis dans une automobile à destination de Dakar où il arriva peu avant le coucher du soleil et fut installé dans une maison... Comme il avait jeûné ce jour là, il s'apprêtait à rompre son jeûne et à prier quand un agent se présenta, qui le conduisit dans une cellule très obscure, très chaude et humide qui dégageait une odeur nauséabonde. Le Cheikh comprit alors que c'était une épreuve que Dieu avait voulu lui infliger et devant laquelle il n'existait d'autres moyens que de recourir à lui avec patience, satisfaction et reconnaissance, car il peut écarter des malheurs plus importants.

Ainsi se mit il à réciter ce verset:

> **« Certes, nous sommes à Dieu et c'est à lui que nous retournerons »** [24[24]]
>
> *« J'ai passé cette nuit*, dit Ahmadou Bamba, *en récitant les deuxième et troisième sourates du Coran grâce auxquelles je fus préservé de ce qui mène à l'enfer et entraîne la honte, et je fis suivre à cette récitation la prière pour le Prophète, la meilleure créature. Aussi fus-je tranquillisé grâce à Dieu et à son Messager (P.P.S.S.L). « **C'est la mention du nom de Dieu qui, en réalité, apaise les cœurs** » (le Coran 13:29). Grâce à Dieu, ma nuit redevint paisible ».*

A propos de cet événement, le Cheikh dit encore:

> *A Dakar, Dieu a écarté de moi*
> *Tout préjudice provenant d'un homme rusé.*
> *Quand je me souviens de cette nuit-là*
> *De cet agent colonial et de la tranquillisation,*
> *Je songe à recourir aux armes*
> *Puis j'y renonce, car Dieu me défend*

L'EMBARQUEMENT D'AHMADOU BAMBA DANS UN PAQUEBOT A DESTINATION DU GABON

Puis, dit Ahmadou Bamba, *nous prîmes nos places dans un paquebot le vendredi (1) 1er Rabiᶜu au matin. Le paquebot passa la journée du vendredi et la nuit du samedi en rade. Pendant ce temps, je reçus un groupe de Mourides dirigés par IBRA FALL venus me faire leurs adieux, les yeux en larmes.*

[24[24]] Cf. plut haut, p.18, la note portant sur cette formule

A propos de cette situation, il dit encore:

A bord du paquebot, le Clément m'a appris
Que j'étais le serviteur du chef de Médine.
Le paquebot, plein de voyageurs,
Passa la journée du vendredi et la nuit du samedi en rade.
A bord de ce paquebot bien plein
Je reçu mon adepte alors qu'il était bien attristé,
Et je lui fis mes adieux et regagnai ma place, le cœur bien éprouvé

Il reçut également une personne venue l'informer de l'arrivée d'un nouveau gouverneur qui n'avait pas encore pris contact avec les noirs. Son serviteur lui a conseillé d'écrire à ce gouverneur pour lui prouver son innocence et demander sa libération. *Sous l'insistance de cet homme*, dit-il, *j'acceptai son conseil et pris ma plume. Mais, à peine traçai-je une ligne que le Seigneur des créatures me parla. "**Tu oses te plaindre auprès d'une créature comme toi au lieu de MOI**?" Alors je faillis mourir de peur et de honte puis j'effaçai la ligne.*

Quand l'homme insista de nouveau, je lui fis savoir qu'il m'était impossible de continuer. (Observons que la manière dont le Seigneur adresse la parole à ses serviteurs privilégiés n'est connue que de ceux qui méritent cette faveur. Le simple croyant doit admettre la possibilité de ces entretiens, et même s'il ne peut pas en concevoir la modalité, il ne doit pas le nier). A propos de cet incident, Ahmadou Bamba dit:

L'envoyé du gouverneur m'a conseillé
D'adresser une lettre au nouveau gouverneur venu de France.
J'ai accepté d'abord le conseil, puis j'ai regretté
Et effacé ce que j'avais déjà écrit.
Au même moment l'ordre me fut donné d'écrire
Et j'écris le poème bien agréé.
Afin de mentionner le nom de celui qui montre sa VOIE
Par mon intermédiaire.

Le « poème bien agréé » dont il est question ici est celui composé sur les lettres du verset coranique "**Et je confie mes affaires à Dieu, car Dieu est observateur des serviteurs**" le Coran (40:44) et qui commence par:

Je consacre mes écrits au service du Roi
De la terre, du ciel et des rois...

Le paquebot quitta Dakar le samedi 2 Rabic II et fit une escale à Conakry où un homme originaire du Saloum vint rencontrer le Cheikh à bord, lui offrit un précieux cadeau et lui dit:

"*j'ai appris que tu allais arriver à bord d'un paquebot à destination du Gabon et je suis venu te rendre visite pour que tu pries pour moi et me donnes des conseils*" C'est grâce à cet homme, dit le Cheikh, que j'ai su pour la première fois le nom de mon lieu d'exil. J'ai prié pour lui et lui dit en guise de conseil: "*O frère, Sache où que tu sois qu'il n'y a de Dieu*

que Dieu, et que quiconque s'adresse à un autre que lui saura qu'il n'ya d'autre Dieu que lui, et que quiconque se dirige vers lui sous la direction d'un autre que MUHAMMAD, saura que Muhammad est le Messager de Dieu" Puis il me fit ses adieux et partit.

Puis il raconte que leur escale suivante était Grand Bassam et parle d'une personne qui se moquait de lui avant leur arrivée à cette ville. Dieu, dit-il, me débarrassa de lui par sa sagesse. Cet homme s'embarqua dans le paquebot à Conakry, mais il n'apprit m'a présence à bord que peu avant notre arrivée à Grand Bassam. Et ce fut alors qu'il se présenta et m'interpella. Quand je le regardai, il m'a dit: "J'ai appris que c'est mon frère qui t'a arrêté à cause du bruit que tes adeptes faisaient autour de toi, etc..." A cet instant, la sirène du paquebot hurla, et l'homme attendit le silence pour continuer son discours. Mais les hurlements ne cessèrent jusqu'à notre entrée dans le port où il débarque parmi d'autres passagers. Et j'ai remercié Dieu. A ce propos, Ahmadou Bamba écrit dans un poème:

> *A Conakry, j'ai donné un "présent" désintéressé et incontesté*
> *A l'Elu, l'Effaceur.*
> *Dieu m'a délivré à Conakry*
> *De tout ce qui entraîne le mal*
> *A Grand bassam, Dieu a éloigné de moi*
> *Celui qui cherchai à me provoquer*

Par "ce présent", il entend les propos qu'il avait dit à son visiteur à Conakry au sujet de "il n'y a point de dieu que Dieu" (dogme qu'il aurait contesté si Dieu ne l'avait pas protégé de l'égarement) et non pas le présent matériel de son visiteur. A propos de son escale au Dahomey, il évoque un honneur que Dieu lui fit: "*Je reçu l'ordre de jeter dans la mer une bouteille de musc que je gardais pour en parfumer mes vêtements et livres. Sans hésiter, je le jetai. Quand le bateau accosta, une foule de musulmans informés de mon arrivée vint me saluer. Tous ou la plupart d'entre eux me donnèrent des bouteilles de musc*". A propos de cet incident il écrit:

> *Au Dahomey, le Miséricordieux m'a donné*
> *Des biens me dispensant du marchandage.*

Le "Miséricordieux" signifie celui qui accorde des grâces. Celles dont ils s'agit ici font partie des plus subtiles... Evoquant une autre des grâces que Dieu lui accorda au cours de son voyage, il dit: "*le capitaine du paquebot vint me rassurer et me témoigner de sa sympathie et de sa désapprobation de ma déportation et disait souvent que j'étais innocent. Le médecin de l'équipage également venait me rassurer et me témoigner son amitié et sa disponibilité à fournir toute aide nécessaire. De même un jeune chrétien de l'équipage à qui Dieu avait inspiré mon amour, vint me servir comme un mouride".* Il dit également que tout au long de son voyage, Dieu l'a entouré de bienveillance et qu'il a demeuré tranquille d'esprit jusqu'à son arrivée à Libreville "*où je restai peu de temps avant d'être transféré dans l'île où je passai cinq ans. Pendant ces années j'étais devenu comme le soleil*." Il entend souligner la hauteur de son rang, sa renommée et son utilité.

Il affirme à juste titre que, au cours de cette période il a composé mille écrits incomparables dans leur beauté et leur utilité et portant tous sur Dieu, Son Messager et Sa Religion: l'ISLAM. L'île en question était celle de MAYOMBE. Car Ahmadou Bamba précise: *sur la côte de cette île, je me suis adressé à la mer en ces termes:*

Témoigne, ô mer de Mayombé, que je suis l'esclave du Pardonnateur
Et le serviteur de l'Elu;
Témoigne que je ne flatterai jamais un idolâtre
Et que je demeurerai l'ami intime de celui qui m'a entouré d'honneur

Puis il dit:

Ô mer, Professe l'Unité divine et non point la Trinité.
Car notre Seigneur transcende la Trinité. Quel Généreux Seigneur
Continue de t'agiter et d'écumer par crainte
De Dieu, et témoigne que je suis Son esclave bien soumis

Il affirme également qu'après l'île où il a composé les écrits cités plus haut, il fut transféré dans une autre où il vécut péniblement trois années et quelques mois tout en poursuivant le service du Messager de Dieu (P.P.S.S.L). *Une fois, un jeune européen, se présenta à moi armé d'une épée. En passant l'épée au dessus de ma tête, il me demanda si j'étais bien Ahmadou Bamba. Quand je répondis affirmativement, il me dit, Prend garde. Car je suis le descendant d'un tueur des saints hommes! Avec ma plume, je fis un geste en sa direction en lui parlant d'un ton dur comme si j'allais me jeter sur lui: Saches que tu n'es pas ton aïeul, tueur, et que je ne suis pas comme ceux qu'il a tués. Alors il trembla de peur et disparut...*

*Dans une autre occasion, fut annoncée l'arrivée prochaine d'un chef européen, et des journées entières furent consacrées au nettoyage des rues et à l'implantation des drapeaux. Puis le chef arriva dans l'île en compagnie de ses gardes. Sitôt débarqué, il me demanda. Quand il fut conduit dans ma chambre, il me salua, tint des propos respectueux à mon égard puis il s'avança, histoire de me serrer la main. A peine lui tendis-je ma main que j'entends cette parole divine venue du ciel comme une foudre: "**O croyants, les polythéistes sont impures** (9:28)". Ceci me fit perdre ma lucidité, et j'écartai ma main si violemment qu'il perdit son équilibre, recula un peu puis il s'arrêta longuement comme pour réfléchir sur mon geste. Pendant ce temps, je continuais à écrire. Une heure plus tard, il appela son interprète et s'entretint longuement avec lui.*

Puis l'interprète revint me dire: "le chef te salue et te prie de ne pas lui en vouloir, car il n'est pas de ceux qui te haïssent ni de ceux qui t'ont tracassé, arrêté et expatrié. Loin de là, il t'aurait même rapatrié, s'il en avait le pouvoir.
S'il a débuté son séjour par ta visite, c'est parce qu'un de tes compatriotes sénégalais qui est son ami intime lui avait vivement conseillé de te rendre visite et de te transmettre ses salutations. Car tu es l'un des hommes les plus chers à lui. C'est pourquoi sa visite n'était qu'amical". Ensuite, je demandai à l'interprète de l'informer que mon geste n'était pas dicté par la haine... Toujours est-il que le chef quitta les lieux apparemment satisfait.

Quand il fut installé, on me conseilla de lui faire un présent. Je lui envoyai une grosse boite de gâteau européen extrêmement délicieux, et il fut content de ce présent et m'en remercia bien.

Si un tel comportement émanait d'un homme cherchant à passer pour un brave résistant, il lui nuirait. Mais il n'y a pas de mal à craindre pour celui qui agit conformément à l'ordre de Dieu. Dieu merci.

Il me plaît ici de citer les vers d'Ibn Handal, le versificateur des prodiges du Cheikh:

> Beaucoup de tyrans qui se promenaient
> Avec fierté dans leurs uniformes militaires
> Et commandant des dizaines de milliers de soldats
> Sans avoir jamais songé aux ordres et interdictions de Dieu
> Ont subi une défaite humiliante
> Grâce à votre victorieuse épée bien affûtée et tranchante.
> C'est là une victoire accordée par Dieu à l'esclave serviteur
> Victoire grâce à laquelle des soldats chrétiens
> Sont devenus comme ses partisans.
> S'il avait divulgué ses secrets, il aurait étonné les hommes
> Mais sa poitrine est demeurée la tombe de ses secrets.

Parmi les événements prodigieux de son exil, Ahmadou Bamba cita encore l'apparition des soldats de Badr. "*Ce fut dans une île où je fus logé avec les soldats comme un d'entre eux. Ils jouaient, buvaient et fumaient devant moi, et je supportais fermement ces actes gênants, sachant que les deux anges chargés de noter les actions des hommes responsables étaient avec nous et que comme ils pouvaient tolérer ce qui se passait sous leurs yeux par obéissance à leur Seigneur, je devais à mon tour en faire de même. Un jour, arrivés à leur aire de manœuvre, ils trouvèrent des soldats coiffés de turbans, montés sur leurs propres chevaux et en position de combat. Ce spectacle les effraya et ils restèrent un moment stupéfaits. Leur chef menaçait de tuer quiconque diffuserait la nouvelle de l'incident. Au matin, les soldats [Célestes] disparurent et la nouvelle fut cachée aux civils.*

Quelques jours plus tard, l'administration me convoqua et me tint des propos amicaux. Au cours de notre entretien, il me dit:

- Peut être a-tu des partisans qui t'aideraient si tu tentes un coup?

- Quel genre de partisans s'agirait-il, des djinns ou des hommes?

- Tu le sais mieux

- Je fis semblant de ne rien savoir, et il se tut

Des savants ont demandé au Cheikh Ahmadou Bamba le but de cette apparition des soldats de Badr et la nature des soldats et s'ils étaient accompagnés du Prophète

(P.P.S.S.L). Il répondit que l'apparition eut pour but de dérouter les ennemis et que les soldats étaient des anges dirigés par le Prophète. A propos de cet événement, il écrit les vers suivants:

A Libreville, mes vœux furent exaucés
Par Celui qui m'a accordé ce qui est caché aux autres saints.
M'a envoyé les vaillants soldats de Badr
Celui qui déroute jaloux et calomnieux
Dieu m'amène où que je sois les secrets
*Rassurant de "**il n'y a point de dieu que Dieu**"*

Ce qui est caché aux autres saints, dit-il, c'est l'apparition dans cet endroit sauvage des soldats de Badr, etc...Par les secrets rassurants de "**il n'y a point de dieu que Dieu**", il entend le contenu de la parole du Très-Haut: "**S'il te veut un bien, il n'est personne alors pour repousser sa grâce** (le Coran 10:107). Ailleurs, il observe que chaque fois qu'il emploie l'expression les heurts et malheurs que la formule il n'y a point de dieu que Dieu apprend le croyant à confronter, il fait allusion à la parole divine: "**Si Dieu fait qu'un mal te touche, il n'est personne alors pour te délivrer que lui** (le Coran 10:107).

Ahmadou raconte également qu'une fois ses ennemis l'engagèrent dans un passage étroit et lâchèrent contre lui un taureau, *"et se tinrent à proximité pour regarder, croyant que le taureau allait m'écraser. Quand il s'approcha de moi, il sauta au dessus de moi comme pour voler".* C'est de ce taureau que parle Abdallah Salim Ibn Hanbal, le versificateur des Prodiges qui dit:

... Un jeune taureau qui vola
au dessus de lui dans l'air puis il disparut...

Il dit encore qu'une fois il fut détenu dans un endroit si longtemps qu'il se lassa et se plaignait à Dieu. A peine se plaignit-il que Dieu fit proliférer autour de lui de grosses fourmis qui le troublèrent davantage. "*J'ai compris alors que ma plainte avait été à l'origine de mon malheur".* **Ce qui vous atteint de quelque atteinte, c'est pour ce que vos mains se sont acquis...**(le Coran 42:30).*Et j'ai substitué la reconnaissance à la plainte et dit :*

Au lieu de me plaindre, je remercie Dieu
Je ne me plaindrai plus auprès de lui d'un mal, le mal m'étant évité
Les fourmis disparurent et je demeurai tranquille.

Peut être le vivificateur des prodiges fait-il allusion à cet incident quant il dit:
"De monstrueuses fourmis se lancèrent sur lui sans qu'il se souciât de leurs attaques".

Ahmadou Bamba dit encore qu'une fois le christianisé cité plus haut le maltraita. *"Son acte,* dit-il, *lui valut reproche et avertissements d'un de ses collègues. De sorte qu'il en*

éprouve peur et regret et vint me voir dans la nuit en compagnie d'une personne amenant un mouton. Il m'offrit le mouton et une grosse bouteille d'encre, et en plus, se coucha par terre devant moi en guise de manifestation de son repentir et déclara qu'il s'était repenti et qu'il ne quitterait l'endroit tant que je n'aurais pas mis mon pied sur sa nuque.
Puis je le renvoyai avec de belles paroles. Comme il m'avait trouvé en train d'écrire, j'enchaînai immédiatement ainsi:

> *Cette nuit, Dieu m'a adouci le cœur d'un renégat*
> *Venu m'offrir un mouton et de l'encre*

Un autre des événements prodigieux de son exil était qu'il vivait à un moment donné sous l'autorité d'un administrateur colonial particulièrement antipathique. *Un jour*, dit-il, *je me suis résolu d'essayer de combattre cet homme pour voir comment Dieu m'aiderait à le vaincre. Je suis sorti de ma chambre pour aller chez lui. Pendant ce temps, il fut averti. "C'est impossible, dit-il alors, cet homme, qui ne répond même pas aux convocations, viendrait donc aujourd'hui tout volontiers"! "En effet, il va arriver". Lui dit-on. Puis il se leva, vint m'accueillir de loin avec affabilité, me conduisit dans son bureau et demande avec insistance ce que je désirai. Après un moment de réflexion, je lui ait dit que je voulais un peu d'encre. Après il m'en offrit une grosse bouteille. Puis je suis reparti. Comme j'étais entrain de composer un poème sur les lettres de l'alphabet arabe en commençant sept vers par chacune des lettres, j'ai enchaîné:*

> *J'ai obtenu de l'encre auprès d'un infidèle incirconci*
> *Que j'ai subjugué grâce à la sourate de la Pureté.*

Après plusieurs lignes, l'on me dit: "il est malhonnête de ta part de t'opposer aux coloniaux par principe et d'accepter leur aide en cachette"! J'ai alors creusé le sol et y ai versé l'encre. De tout cela, j'ai conclu que mon combat était sincère. Dieu merci.

Il parle également d'une expatriée sénégalaise qui fit un rêve lors du séjour du Cheikh à Bafali (au Gabon). Au cours du rêve, les soldats de Badr attaquèrent la ville et massacrèrent ses habitants. Lorsqu'un de ces soldats s'approcha d'elle, son collègue lui dit: "Ne la touche pas car elle est musulmane". Alors le soldat s'éloigna d'elle. A propos de cette femme, le Cheikh dit: *C'était une femme pieuse qui me réservait sa plus grande bienfaisance et me disait: "Ce que je te donne est du produit de mon travail; ce n'est ni le prix du vin ni celui du tabac". Elle disait ceci parce que le vin et le tabac faisaient l'objet de fréquents échanges commerciaux dans cette ville et qu'elle savait que je ne les consommais pas et n'utilisais même pas les recettes de leur ventes. Un jour, je lui ai dit: Que veut tu en récompense de tes services? "Dans ma vie présente, je veux des enfants, et dans la vie future, je veux le Paradis", dit-elle. « Dieu est Tout-Puissant » lui dis-je. Quelque temps après, elle eut un enfant et mourut pendant l'accouchement. Comme elle me contactait toujours par des intermédiaires, je ne l'ai vu qu'après sa mort lorsque son corps fut transporté devant moi en vue de célébrer la prière pour le repos de son âme. L'on dit qu'elle s'appelait Awa et qu'elle était la fille d'une certaine Baba SEYE et l'épouse*

de Yala SEYE, un agent de l'administration coloniale qui sympathisait avec moi et me rendait des services... Un jour, une violente dispute opposa un homme à un autre agent de l'administration coloniale à cause de moi. En effet, j'avais implanté devant ma chambre quatre bornes délimitant mon lieu de prière. Quand ledit agent l'aperçut, il déracina les bornes et les jeta en disant: "Pas de prières! Pas d'Islam ici! Tu veux corrompre nos soldats". Je me tus et demeurai patient. Informé de l'incident, Yala SEYE, tout irrité, arriva immédiatement et dit à l'agent:
- Pourquoi as-tu rasé son lieu de prière qu'il avait aménagé devant sa chambre sans gêner personne ni empiéter sur un passage public?
- C'est qu'il ne doit pas y avoir de lieu de prière ici!
- Mais si! Je vais le rétablir tout de suite
- Tu ne le feras pas...
*Et les gens de les séparer pour les empêcher d'en venir aux mains. Leur querelle dura de la prière d'Asr jusqu'au coucher du soleil. Pendant ce temps, je composais un poème sur les lettres du verset: "**Seigneur, fais-nous sortir de cette cité prévaricatrice en ses gens; et assigne-nous de Ta part un patron, et assigne-nous de Ta part un secoureur**" (le Coran 4:75).*

En voici quelques vers:

Je suis satisfait du Maître Très-Haut qui a élevé
Mon cœur et m'a rendu riche - Quel Généreux Seigneur!
Accorde salut et paix au Prophète, aux siens ainsi qu'à ses compagnons
Et facilite nous grâce à lui la construction d'une vaste mosquée

(On lui révéla alors que sa prière fut exaucée et qu'il verrait la mosquée demandée. Nous aussi nous l'avons vue. C'est la mosquée de Diourbel qui fut suivie de celle de TOUBA)

Du reste, c'est un long et beau poème qui, par la grâce de Dieu Très-Haut et pour la sincérité de son auteur, est d'une grande efficacité pour acquérir un bien ou pour se protéger d'un mal. Que son utilisateur craigne Dieu et qu'il l'utilise dans le bien. Plus tard, conformément à la volonté divine, Yala SEYE vint rendre visite au Cheikh Ahmadou Bamba à Diourbel, et ce dernier nous donna l'ordre, moi et un autre collègue d'amener son hôte à la grande mosquée, et nous lui avons fait visiter tous ses côtés, et il en sorti plein d'admiration. A notre retour, le Cheikh lui a dit: « *Comment trouves-tu cette mosquée par rapport à mon "masjîd"* [25[25]] *que tu défendais jadis? » « Que Dieu est transcendant! Il n'y a aucune commune mesure entre les deux »;* répondit-il. Et le Cheikh d'ajouter*: C'est ce que j'entendais quand je disais:*

A Mayombé, Dieu a levé ce qui me faisait mal
Au cœur et rehaussé mon prestige

"Ce qui me faisait mal au cœur", c'est la destruction de son masjîd au Gabon et "rehaussé mon prestige" se concrétise dans l'édification de cette mosquée.

ANECDOTE CURIEUSE PORTANT SUR UN INCIDENT PRODIGIEUX

[25[25]] Ce terme désigne tout lieu de prière même non matérialisé

Le Cheikh dit: "*Quand l'agent déracina les bornes du masjîd un homme envieux en prit une et l'implanta dans un lieu d'aisance. Une fois, une aiguière pleine d'eau chaude était abandonné dans ce lieu. L'homme y entra et, pour se purifier, prit l'aiguière spontanément et versa l'eau sur son organe génital! Sous l'effet de la brûlure, il sauta comme une autruche et s'écria à tue-tête: O Cheikh! Au secours! Je vais périr! En même temps, il projette l'aiguière et accourut vers moi. Alors je lui dit: Pourquoi pas patienter et dire Nous sommes à Dieu et c'est à lui que nous retournerons?*"

Parlant toujours de son exil, Cheikh Ahmadou Bamba dit: "*Etant donné que les habitants de ces contrées ne connaissaient que le calendrier chrétien, Dieu m'avait inspiré l'idée d'établir mon propre calendrier lunaire pour connaître l'arrivée du mois de Ramadan. Une fois, ce mois arriva et je jeûnai. Au lendemain de sa fin, je rompis mon jeûne au matin, fis les ablutions rituelles ainsi que tous les actes cultuels que la Sunna prévoit dans cette circonstance, puis je sortis à la place publique, m'installait, regardai partout et fus sûr que personne ne me rejoindrait. Pourtant deux filles adolescentes apparurent, qui se tinrent debout à proximité, histoire de me regarder. Je levai les mains en signe d'entrer en prière, et mes voisines d'en rire. Et chaque fois que je levais les mains, elles éclataient de rire. Et il en fut ainsi pour tous les gestes de ma prière. Celle-ci terminée, je prononçai un discours puis je dis dans ma prière incantatoire: "Seigneur, Tu sais que j'ai jeûné le mois de Ramadan comme tu l'as recommandé et ai rompu mon jeûne, fait les ablutions rituelles et accompli la prière comme tu l'as recommandé. Mais je ne trouve pas de quoi faire l'aumône légale prévue, et même si je le trouvais, je ne verrais pas un besogneux qui le mérite... Accorde paix et bénédiction à notre Seigneur et maître Muhammad, aux siens et à ses compagnons. Agrée ce que j'ai pu exécuter de tes ordres et accorde-moi la récompense des ordres que j'ai l'intention d'exécuter sans en avoir les moyens".*

Puis je commençai un poème ainsi introduit: Seigneur! Accorde paix et bénédiction à notre Seigneur et Maître Muhammad, aux siens et à ses compagnons et fais que ce Quaffiya soit plus important que le Mîmiyya exotériquement. O Seigneur de l'univers, exauce ma prière par considération pour le Prophète (P.P.S.S.L).

J'espère certes que le Seigneur Véridique me permettra
De rencontrer prochainement mes frères grâce à la Voie authentique
Et me permettre de rester un heureux esclave continuateur
Un serviteur de l'esclave du Réel, son Elu authentique
Seigneur, Pardonne-moi, Sois en ma faveur
Guide-moi avec affranchissement par considération pour l'Elu
Je Te satisferai par le Coran et la Sunna
Etablie par l'Elu qui a colmaté les brèches de la Religion
Soumets-moi tous les ennemis pour toujours et immunise-moi du shirk.
Ô Tout-Puissant qui rassemble et disperse
Ramène-moi à Darou Salam où je t'entretiendrai
Par des versets coraniques et accrois mon prestige
Seigneur, ramène-moi de mes vœux, et entoure-moi toujours
de bienfaisance et bienveillance.

Accorde-moi des connaissances utile à moi-même toujours et aux autres
Etends tes dons à la réalisation de mon bonheur, au renforcement de mon esprit
Par la connaissance savoureuse et l'attribution d'une force extraordinaire
Mon âme charnelle, ennemis, refuse de s'améliorer
Purifies-moi de manière extraordinaire, Ô Meilleur promoteur
Accorde-moi toujours le pouvoir de secourir tous les hommes [26[26]]
Protège-moi de leurs méfaits, Ô Donateur de victoire,
Réalise mes vœux ici-bas et dans l'Au-delà.
Accorde-moi une immense grâce et perpétue mes faveurs
Seigneur, Protège-moi de ce que je crains au jour de la peur
Et fais que mon passage là-bas soit rapide comme un éclair.
Protège-moi d'une mort violente ainsi que de tout
Ce qui suscite la crainte des hommes préserve-moi de l'Enfer
Seigneur, exauce mes prières, corrige mes défauts
Témoigne de mon repentir de tout acte d'idiot.
Seigneur, soit toujours en ma faveur, sauve-moi,
Réalise mon espoir, évite-moi tout ce qui trouble l'esprit
Exauce ma prière, Ô Seigneur suprême.
Inspire-moi la générosité, le renoncement et la sincérité.
Par considération pour le Prophète élu grâce à qui
Tu me dispense du "Hisâb" [27[27]] *et me soumettra tout pervers,*
Accorde lui salut et paix ainsi qu'aux siens
Et à ses Compagnons, Ô Propriétaire du couchant et du levant.

Gloire à Dieu, Seigneur de Majesté qui est loin de leurs (les idolâtres) blasphèmes. Paix sur les messagers. Louanges à Dieu, Seigneur de l'Univers [28[28]].

Cheikh Ahmdou Bamba cite encore parmi les événements prodigieux de son exil qu'une fois, un notable de la localité où il résidait lui promit une bouteille de musc sans qu'il la lui eût demandée. "*Car je ne leur demandais rien et ne m'attendais à aucun présent de leur part et ne croyais jamais à leurs promesses*".

Par hasard, le notable eut fait la même promesse à une personne de ses pareils. N'ayant pas respecté sa promesse, cette personne vint se quereller avec lui et lui reprocher son manque de parole. La dispute se déroulait tout près de moi en langue wolof (même si les deux hommes n'avaient pas bien maîtrisée cette langue, le seul fait que je l'entendais parler après un long éloignement, me rappela immédiatement mon peuple et mon pays si bien que je me sentis comme si j'y étais); elle était le résultat de la crédulité de l'un et de la trahison de l'autre. De ce fait, elle m'inspira le renouvellement de ma connaissance envers Dieu, car je n'avais confiance qu'en lui et n'attendais d'un bien que de sa part. C'est pour mon attitude dont la justesse corroborée par cet incident que je composai un

---

[26[26]] Littéralement: le pouvoir de guérir tous les hommes
[27[27]] Ces termes désignent l'examen des actions accomplies par chaque individu durant sa vie
[28[28]] Cf. Coran 37-180-182.

poème de reconnaissance introduit par cette prière invocatoire:

*"Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Que Dieu salut et bénisse notre Seigneur et maître Muhammad, les siens et ses Compagnons. Seigneur, mes ennemis, les infidèles, m'ont jeté dans la mer comme ils avaient jeté Ton ami (Abraham dans le feu, feu auquel tu t'étais adressé ainsi "**O feu, sois sur Abraham fraîcheur et sécurité**" (le Coran 21:69) pour qu'il devint immédiatement comme un paradis pour Abraham (paix et bénédiction soient sur lui ainsi que sur tous les prophètes et messagers).*

Notre Seigneur, Notre Seigneur, Notre Seigneur! Ô Vivant, Ô Subsistant, grâce à cette parole divine " C'est dans le Ramadan qu'on a fait descendre le Coran, comme guide pour les gens et une preuve et un moyen de discernement..." (le Coran 2:185) et grâce à ta parole adressée au feu, pacifie-moi cet océan et ceux qui y travaillent ainsi que tous mes ennemis, les infidèles; accorde aux musulmans la joie de me rencontrer ou d'entendre mon retour à Darou Salam prochainement sans l'utilisation de ma part de moyens ordinaires pour obtenir ce retour. Exauce ma prière, Ô Seigneur de l'Univers, par considération pour le Prophète (P.P.S.S.L) comme tu as toujours fait de mes paroles et actions, réserve à cet "mimiyya" une récompense dépassant mon espérance, fais en mon viatique et mon bouclier ici-bas comme dans l'Au-delà. Exauce ma prière, Ô Seigneur de l'Univers.

Je loue certes le Meilleur Bienfaisant
Et je ne me plains jamais auprès des créatures d'un manque de biens
Est égaré quiconque croit qu'à cause de mon exil
Je m'abaisserai devant un autre que le Riche et Généreux.
C'est à lui que je me plains de ma faiblesse, de ma pauvreté et de mon éloignement.
Espérant que bientôt il me ramènera chez moi tout comblé de bienfaits
Quand je me suis plaint à lui de ma faiblesse,
Il m'a accordé une aide dépassant mon espérance, car il est le plus généreux.
Des hommes aveuglés par leur impiété ont voulu m'agresser,
Et Dieu m'a préservé d'eux et chassé loin de moi tout criminel.
Je le remercie et espère qu'après avoir dissipé mes soucis
Il réalisera mes objectifs sans peine.
Si certes des jaloux victimes de leurs fausses opinions m'ont bien maltraité,
Celui qui m'a toujours entouré de bienveillance, ne m'a jamais délaissé
Quand les haineux m'ont jeté dans l'océan,
Quiconque désapprouve mon dévouement à mon Maître
Et le service (1) que je rends à l'intercesseur suprême,
Ne sera jamais satisfait de moi, car je demeurerai l'adorateur de Dieu.
Aussi bien sur la terre ferme que dans les îles de l'océan
Et demeurerai le serviteur de celui qui préserve des causes de regret.
Quiconque cherche à détourner les gens de moi agit en vain.
Car les grâces affluent vers moi depuis le Très-Haut préservateur suprême.
Quiconque m'abandonne dans les îles de l'océan

Dans le but de m'éloigner, ne me vaincra pas.
Car mon Dieu me facilite toute difficulté.
C'est auprès de mon Seigneur que je me réfugie où que je sois
Et c'est par l'intermédiaire de l'Elu, le meilleur guide, que je me plains auprès de lui.
Que Dieu répands sur lui salut et paix, ainsi que sur les siens, Ses Compagnons et tous les musulmans.
Mon Dieu, répands éternellement salut et paix
Sur le meilleur des créature MUHAMMAD
Ainsi que sur les siens et tous Ses Compagnons
Et ramène moi vite à TOUBA en me protégeant et en m'instruisant
Mon Dieu, je m'engage à demeurer pour toujours le serviteur du Prophète
Et le serviteur des siens; approfondis mes connaissances
Mon Dieu, je te demande, Ô Toi, le Très Généreux, l'érudition
Le dévoilement et l'inspirateur pour solliciter son inspiration;
J'espère qu'il m'abreuvera de ses sources, car ses sources sont abondantes.
En guise de reconnaissance envers lui pour les bienfaits
Qu'il m'a accordé, je cherche toujours à lui complaire en conformant
Mon cœur et mon corps aux enseignements du Coran.
Il m'incombe de suivre la Voie qui m'est tracée
Et de lui complaire par l'application des versets coraniques
qui constituent mon trésor.
J'exprime ma reconnaissance et ma satisfaction de l'Utile que je
Pour m'avoir amené un incommensurable livre sacré
Constituant le meilleur trésor, la lumière jaillissante, grâce à laquelle
Je me protège de la honte, des ennemis et de l'enfer.
C'est un livre riche émanant d'un Généreux vénérable,
Et transmis par un esclave bienveillant, soucieux du salut des hommes.
que le Maître lui accorde une éternelle bénédiction étendue
Aux siens et à son groupe: ses compagnons.
Que Dieu lui accorde bénédiction tant qu'un homme dira en
Guise de reconnaissance: "Je loue certes le Meilleur bienfaisant".
Que Dieu lui accorde une bénédiction qui me protège du mal
Et me préserve du Diable ainsi que de tout égaré
Que Dieu lui accorde la paix tant qu'un homme qui se plaint
Sera traité par Dieu comme ses plus privilégiés.
Que cette paix soit étendue aux siens et à ses compagnons;
Un groupe dans lequel j'espère que le Très-Haut me placera demain
Tout comblé de faveurs.

Cheikh Ahmadou Bamba cite encore parmi les événements prodigieux de son exil qu'une fois il s'apprêtait à reprendre le service du Messager de Dieu (P.P.S.S.L) "*puis*, dit-il, *je me suis trouvé subitement paralysée par une douleur qui s'étendait de toutes les parties de mon corps. Au même moment, j'entendais un agent supérieur de l'administration coloniale éclater de rire avec ses collègues, et j'ai dit: "Seigneur, tu sais à quoi je m'apprête et tu*

sais ce qui m'en empêche, je te demande donc de transférer mon mal à celui qui associe à Dieu d'autre divinités". Soudainement, j'ai entendu le dit agent gémir tandis que je m'étais remis à écrire...".

Il dit également qu'une fois, il se trouvait dans un endroit où la viande était rare et où la nourriture dominante était le poisson notamment des sardines en conserve." *Une fois*, dit-il, *j'en ai mangé puis je me suis bien lavé les mains avec le sol, du savon et de tout ce qui est de nature à chasser les mauvaises odeurs. Pourtant l'odeur du poisson resta de sorte que, quand je me suis remis au service, l'on me dit "**il en est qui nuisent au Prophète...**" (le Coran 9:61). Ceci m'a extrêmement effrayé et troublé. Depuis lors, je ne mange plus de poisson; je l'ai mis parmi les choses vendues (1) à Dieu.*
Le jour même de cette vente, je reçu de la part de mes adeptes des béliers qui constituaient une avance sur la récompense de mon abandon du poisson. Par ailleurs, les moines de la localité avaient l'habitude de choisir des domestiques parmi les enfants africains pour les servir et les accompagner dans leurs promenades du soir. L'administrateur de la localité, qui croyait que je désirais faire comme les moines, m'a dit: "Si tu veux, je te donnerai des enfants qui t'accompagneront dans tes promenades. Je lui ai dit que je n'en avais pas besoin... Il était également une coutume chez les chefs de la localité de prendre des domestiques africains adultes. Une fois, j'en ai demandé un pour me servir. Mais quand il est venu, je l'ai renvoyé immédiatement, car il avait une odeur nauséabonde. A partir de ce moment, je me suis détourné des enfants et des adultes de cet endroit comme je l'avais fait des petits et des grands poissons.

A ce propose, il dit*: A la réception de mon abandon des sardines et des domestiques enfants et adultes, j'ai dit*

> *Muhammad, le meilleur Imam, est mon voisin;*
> *Sa source alimente mon cœur constamment*

Pour mon refus de prendre des domestiques parmi les habitants de cette localité, j'ai été récompensé de ces adeptes qui m'ont envoyé les béliers susmentionnés qui constituaient une avance sur la récompense de mon abandon définitive du poisson.

Parlant enfin d'un autre événement prodigieux de son exil, il dit: *Ayant considéré mes rapports avec mes ennemis, les ennemis de Dieu, et vu qu'ils m'avaient infligé toutes sortes de maux conformément au décret divin et que ma situation était devenue extrêmement déplorable, je les ai laissé faire et me suis tourné à Dieu qui tient en main les affaires des créatures. Je l'ai entretenu ainsi à propos de mon cas: "Mon Dieu, tu nous as créé pour t'adorer, car tu as dit "**Je n'ai créé les hommes et les djinns qu'afin qu'ils m'adorent" (**le Coran 51:96) et "**Ô hommes, adorez votre Seigneur**" (le Coran 2:21). Ceux qui sont prédestinés au bonheur éternel, ont été assisté à obéir, et ceux qui sont prédestinés au malheur, ont été empêchés d'entendre l'appel et d'y répondre pour leur impiété.*
Quand à moi, tu m'as assisté et m'as fait de ceux qui ont répondu à ton appel. La communauté de ton Prophète Muhammad le chef des prophètes et messagers (P.S.L). De

plus, tu m'as fait son serviteur et lieutenant dans les affaires de sa religion et de sa communauté.

Mais un groupe de tes ennemis, ses ennemis, se sont emparé de moi enfin de détourner de ton adoration et de ton service. Ils n'ont épargné aucun effort pour atteindre cette fin... Ton Prophète nous a rapporté d'après toi que "tout homme a une place au paradis et une place en enfer et que s'il va au paradis, on lui montre sa place en enfer et lui dit: voici ta place dans l'enfer où tu serais allé si tu n'avais pas adoré ton Seigneur, comme tu ne l'occuperas pas, on va la donner à un impie. En revanche, si l'homme va en enfer, on lui montre sa place dans le paradis et lui dit: voici ta place dans le paradis où tu serais allé si tu avais adoré ton Seigneur. Comme tu ne l'occuperas pas, elle va être donné à un croyant.
S'il en est ainsi, tu sais que ses ennemis me maltraitent et font de moi tout ce qu'il veulent. Je ne leur résiste pas et ne pris pas contre eux. Mais je te demande leurs places dans le paradis.

Quand j'ai eu la certitude que mon Seigneur avait exaucé ma prière et m'avait donné leurs places, je les ai offertes aux soldats de Badr.

A ce propose, il dit:

J'ai offert à ses compagnons les places
Des infidèles dans le paradis dont on éloignera les injustes
Ces places reprises aux ennemis
Ont été offertes aux compagnons bien soumis
Pendant mon exil, mon Seigneur m'a offert
Ces places pour apaiser mon âme.
J'en ai fait des présents aux compagnons
Qu'ils soient agréés par CELUI qui m'a écarté les voiles

Les événements prodigieux de son exil sont innombrables. Si je voulais exposer tous les événements que j'ai pu vérifier et ceux contenus dans les récits populaires, j'aurais ébloui les esprits et dépassé le cadre de cette biographie sommaire. Mais j'ai préféré me contenter de citer ces quelques événements authentiques.

Par ailleurs, Cheikh Ahmadou Bamba dit que son exil a duré un peu moins de huit ans. Au terme du temps que Dieu avait voulu lui faire passer en exil, la providence divine l'a ramené à son pays pour qu'il mît au service de son peuple les bienfaits que Dieu lui a accordé au cours de son exil bénéfique et afin de l'honorer de la rencontre des pieux frères maures. Pour ce faire, Dieu a adouci les cœurs des coloniaux en sa faveur, de sorte qu'ils ont décidé son rapatriement.

CHAPITRE CINQUIEME
LE RETOUR DU CHEIKH AU SENEGAL

Cheikh Ahmadou Bamba débarqua à Dakar le samedi 6 Chacban 1320 H (8 novembre 1902). Puis il se rendit à Saint Louis où il resta 15 jours avant de partir pour Louga le mardi 1er Ramadan. Dans cette ville, il descendit chez son frère Cheikh Thioro MBACKE qu'il quitta dans la nuit du samedi et passa chez Cheikh Diolo CISSE puis il se rendit chez son adepte Serigne Ciré LO à Sanusa où il arriva dans la matinée du dimanche.

Il passa dans ce village le reste du mois de Ramadan. Pendant ce temps, les gens affluaient vers lui de tous bords les uns pour adhérer à sa voie, d'autres pour obtenir la satisfaction de leurs besoins, à coté de notables venus le féliciter. Parmi ces derniers figurait l'éminent poète Ibrahim DIOP Massacré...l'histoire de la rencontre de cet homme avec Cheikh Ahmadou Bamba est curieuse et amusante et comporte un étonnant dévoilement (kashf) pour le Cheikh. En effet, Ibrahim était lourdement endetté à une époque difficile où il lui était impossible de régler ses dettes. Après avoir effectué des visites auprès de grands chefs religieux sans obtenir leur aide, il resta extrêmement troublé. Lorsque Cheikh Ahmadou Bamba arrivé à Sanusa, Ibrahima vint l'y joindre avec un poème dans lequel il parle de ses dettes et prie le Prophète (P.S.L) et ses quatre califes de l'aider à les régler. A son arrivée à Sanusa, il demanda et obtint une audience avec Cheikh Ahmadou Bamba. Introduit chez celui-ci, Ibrahima le salue. Puis, avant d'exposer sa situation, de parler de ses dettes et de réciter le poème cité plus haut, le Cheikh lui dit: "*Donne-moi ce sac-là. Il le lui donne. Donne-moi l'autre! Il le lui donna. Compte le contenu de chaque sac et mets le part à part*". Il trouva que leur contenu s'élevait à 500 Frs. Puis le Cheikh lui dit: "*Déduis en cent et donne les moi*". Il obéit. Puis il lui dit: "*Ajoute le contenu du premier sac à celui du second et utilise cette somme dans tes intérêts*". Ses dettes s'élevaient justement à 500 francs. Ibrahima émit alors un grand cri sous l'effet d'un "hal" (état spirituel), de sa grande surprise de cette révélation faite au cheikh concernant ses dettes. Quand ce dernier lui demanda la cause de ce cri, il lui raconta toute son histoire. Voici les vers d'Ibrahîm:

> J'ai divisé mes dettes contractées pour aider des frères
> Sur les généreux dans l'espoir qu'ils les régleront!
> Toi, Mukhtar [29][29], tu régleras la première part!
> Et Toi, Siddiq [30][30], la seconde!
> Et Toi, Farûq [31][31], la troisième!
> Et Toi, Outhman, la quatrième!
> Quant à Toi vaillant guerrier [32][32]
> Père des Hassanaè [33][33], tu t'occuperas du reste!
> Vous êtes des hommes généreux dont un infortuné
> Ne sollicite l'aide sans l'obtenir

---

[29][29] à 4 surnoms respectifs du Prophète et de ses quartes premiers successeurs

[33][33] Il s'agit de Haan et Husayn, deux fils d'Ali Bani Talib de sa femme Fatima fille du Prophète Muhammad (P.S.L)

Ceci étonna fort le Cheikh et il en remercia Dieu...

Par ailleurs, des jaloux s'infiltrèrent dans les rangs des visiteurs du cheikh, et, avant même son arrivée chez lui, ils se mirent par excès de jalousie à souligner en guise d'avertissement ce qu'ils considéraient comme les signes précurseurs d'éventuels troubles de la part des adeptes du Cheikh... Le jour de la fête de fin de Ramadan (le jeudi 1/01/1902) le Cheikh célèbre la prière prévue à cette occasion et resta à Sanusa jusqu'au samedi 3/01/1903 au soir puis il parti, passa chez le mouride Goor Mack DIAW et accomplit les prières du magrib et d'Isha ensemble à cause du voyage, puis il se rendit à Maca Baba où il passa la nuit. Le dimanche 4/01/1903 au matin, il alla à Mbacké Cayor chez son oncle Cheikh Ibrahima Mbacké qu'il quitta au soir pour se rendre à Keur Mukhtar chez Massamba khari DIOP où il resta jusqu'au mardi 6/01/1903 au soir puis il alla à Niakhal chez Mukhtar Marième SYLLA où il passa quelques jours avant d'aller à Coki Gouye. Après y avoir passé une journée, il le quitta peu avant le coucher du soleil alors qu'on préparait le dîner, et poursuivit son voyage et arriva chez lui à Darou Salam dans la nuit du mercredi 21 Shawal (21 janvier 1903). Dans cette localité résidait son frère Cheikh Anta (M. 1941) qui lui offrit une hospitalité sans précédent et qu'il n'était pas possible ni aux autres adeptes aisés du Cheikh ni aux autres à fortiori de lui offrir. Cette hospitalité dura dix jours pendant lesquels on égorgeait chaque jour dix taureaux. Quand ce chiffre ne pouvait pas être réuni on le complétait par un ou plusieurs chameaux. Pendant ce temps, on préparait des cases pour le Cheikh chez son frère Ibrahim dans un endroit situé entre Darou Salam et TOUBA, que le Cheikh baptisa Darou Manann et où il se rendit au début de Dhil-Qacda [34][34]. Ses rapports avec Cheikh Ibrahim étaient d'une cordialité qui dépassait toute description. Ibrahim fut d'ailleurs celui qui était chargé de veiller sur la famille et les biens du Cheikh pendant son exil. C'est autour de lui que s'étaient réunis les principaux chefs Mourides sous la direction du Cheikh Ahmadou Ndoumbé. Celui-ci supervisait les activités des talibés et aidait les enfants du Cheikh avant le retour du Cheikh de son exil. Du reste, Ahmadou Ndoumbé s'acquittait si parfaitement de ses devoirs que Cheikh Ahmadou Bamba le disait exemplaire en sa conduite... Le Cheikh célèbre la fête du sacrifice à Darou Manann et y poursuivit l'éducation de ses adeptes et l'entretien de ses affaires. Le nombre de ses adeptes ne cessait de s'accroître, et le Coran, comme les poèmes du Cheikh étaient constamment lus le jour et récités la nuit tandis que l'enseignement et les travaux étaient assurés impeccablement par ceux qui en étaient chargés. Mais au fur et à mesure que le nombre des adeptes se multipliait, ses adversaires devenaient plus nombreux et plus actifs. Les provocateurs, comme jadis, réussirent de nouveau à créer toutes sortes de soupçons au sujet du Cheikh à tel enseigne qu'un détachement fut dépêché pour l'arrêter. Cette force fut envoyé sur la demande du résident du Baol [35][35] à l'époque (je me tais sur ses noms et prénoms pour ne pas offenser ses proches, car même s'ils ne partagent pas ses intentions et n'approuvent pas ses paroles et actions, la parenté les lie à lui. Il suffit du reste que ceux qui ont vécu ces événements connaissent cet homme et que Dieu ait préservé ceux qui ne les ont pas vécus de le connaître) qui avait prétendu que Ahmadou Bamba détenait des armes et des

---

[34][34] Le 11me mois du calendrier musulman

[35][35] Il s'agit de Mbakhane Diop

munitions et qu'il s'apprêtait à déclencher une action militaire. Si vous me donnez une force, avait-il dit aux autorités coloniales, je m'occuperai de lui.

Les localités visitées par le Cheikh sur le chemin du retour à Darou Salam se trouvent dans le Cayor, région de Thiès et de Louga. Les coloniaux affichèrent une parfaite approbation de sa proposition. En tous cas, ils rassemblèrent les princes du Cayor, du Baol et du Sine sous sa direction. L'attitude du Bour du Sine à l'égard du Cheikh était plutôt favorable. L'on dit que d'autres princes se seraient ralliés au Cheikh, si cela s'était avéré nécessaire.

A leur arrivée à Darou Manann, leur orgueilleux commandant traversé la concession du Cheikh de l'est à l'ouest en défonçant les portes et en détruisant les murs sans le moindre scrupule. L'on dit que le Bour du Sine avait chargé des hommes de surveiller les cases afin d'empêcher que des élément de l'armée n'y introduisent des armes sous l'instigation de leur chef dans le but de prouver ses allégations. Ceci n'aurait d'ailleurs pas été possible car les adeptes du Cheikh étaient assez vigilants.

N'ayant trouvé aucunes preuves confirmant les allégations de leur chef et ayant trouvé les adeptes du Cheikh en parfaite détente comme dans un jour de fête, les princes surent que leur chef avait menti et eurent honte. Ce dernier chercha néanmoins à dissimuler sa déception sous une fausse maîtrise de soi et demanda au Cheikh d'admettre les princes dans son hospitalité et de donner l'ordre d'entretenir leurs montures. Toutes leurs exigences furent généreusement satisfaites, et ils repartirent tous dévoré de regret. Que Dieu les traite chacun selon ses intentions!

Avant l'arrivée des soldats, les proches du Cheikh (à l'exception de ceux éduqués par lui) étaient si paniqués qu'ils auraient quitté leur maison, s'ils avaient pu le faire. Par excès de peur, ils étaient devenus particulièrement durs à l'égard du Cheikh et lui adressaient de violentes critiques. Quant à lui, il demeurait tranquille et leur disait: "*Rassurez vous; je jure au nom de Dieu qu'il n'y aura pas de mal*" Mais ils étaient trop apeurés pour écouter ses paroles. Dans ces jours, le Cheikh écrit un étonnant poème et dit à ses proches: "*Si on le lit devant l'armée, vous n'entendrez ni ne verrez rien de déplaisant*". Le poème en question est composé sur les lettres des mots **Al-Rahmân Al-Rahîm** (le Clément, le Miséricordieux). Voici le poème:

Mon Seigneur m'a surpris avec des dons qui nourrissent l'esprit
Grâce au meilleur de ceux qui se sont réfugiés auprès de Dieu.
Louange à Dieu Généreux et Unique.
Car mon cœur est aujourd'hui plein de lumières éclatantes
Dieu me protège grâce à Muhammad (que la bénédiction divine soit éternellement répandue sur lui et ses Compagnons)
J'invoque mon Dieu, le Créateur dont les bienfaits
S'étendent à l'ensemble des créatures
Je l'ai prié des années durant, et il m'a guidé
Si généreusement que je suis débarrassé des futilités.
Cléments, accorde Ta miséricorde à toutes les créatures,
Toi qui protège celui qui lit ton Coran,
Protège la communauté de l'Elu de tout malheur
Et accorde Ta miséricorde aux créatures, Toi qui créas leur ancêtres

Détenteur de la Royauté qui transcende la rancune
Accorde Ta miséricorde à tous les hommes, Ô Guide protecteur
Tu as débarrassé mon cœur du mal qui le troublait
Grâce au meilleur de ceux qui se sont réfugiés auprès de Dieu.

Par ailleurs, Muhammad B. Ali Al-Yaqûd communément appelé Muhammad Touba (à cause de son séjour prolongé à TOUBA auprès du Cheikh et à cause de sa fréquente pratique d'un "dhikr" consistant dans a répétition de a "Haylala (1), et à cause de sa fréquente répétition des poèmes du Cheikh) m'a raconté que le Cheikh, après avoir montré ce poème, lui a demandé de l'apprendre par cœur, ce qu'il fit avant l'arrivée de l'armée. "*A l'arrivée de l'armée,* dit-il*, il m'a donné l'ordre de le réciter à haute voix; et je l'ai récité trois fois à haute voix comme un muezzin! Puis il m'a dit: "ça suffit! L'affaire est achevée et réglée!" Et il en fut ainsi, car il n'y eut aucun accrochage"*

Du reste, ce poème constitue un prodige (karma) de son auteur, car il dissuade les envahisseurs de Touba de la même manière que "**les oiseaux envolés**" eurent dissuadé les envahisseurs de la Mecque dans un incident qui fut un signe précurseur de l'avènement de notre Prophète (P.S.L). Les envahisseurs de la Mecque furent écrasés comme de la balle au grain mangé (le Coran 4 et 5) parce qu'ils étaient animés de mauvaises intentions tandis que les envahisseurs de Touba furent des hommes de bien contraints d'agir comme ils l'ont fait alors que leurs cœurs étaient attachés au Cheikh. C'est pourquoi Dieu a prolongé leur vie de sorte qu'ils se repentirent tous. Mais certains doutent de la validité du repentir de leur commandant intrigant, étant donné que le repentir dans l'impuissance est inefficace comme le dit Cheikh Ahmadou Bamba:

La réalité du repentir, c'est l'abandon du péché pour complaire au Seigneur
Un abandon volontaire et non résultant d'une infirmité
Telle la surdité, une maladie de l'appareil génital ou la cécité ou la mutité;
Un abandon ayant pour seul motif la vénération du Vénérable
Et la crainte de Son dur châtiment.

Quoi qu'il en soit, on considère cet homme comme un membre de la communauté mouride et il en tire sa subsistance, que son repentir soit sincère ou non. Que de fois, du reste Dieu pardonne à un fautif répentit. C'est pourquoi il serait juste de ne pas le critiquer nommément et de penser du bien de lui. Le Très-Haut dit: **Celui donc qui s'exécute dès que lui vient une exhortation de son Seigneur, alors, à lui ce qui est passé; et son affaire dépend de Dieu** (le Coran 2:275). Dieu vénérable a dit vrai.

A la suite du départ de l'armée de Darou Manann, Cheikh Ahmadou Bamba quitta ce village sur l'autorisation de son Seigneur et du Prophète (P.S.L) pour aller en Mauritanie. A propos de ce voyage, il dit:

Quiconque assimile mon voyage à la fin de 1231
A mon voyage au début de 1313
Est ignorant et grossier, car le second voyage était

Une amélioration par le Très-Haut de ma vie;
Ce voyage n'était donc qu'une récompense
De la part de Celui qui m'a réalisé par la suite Sa promesse.

CHAPITRE SIXIEME
L'EXIL EN MAURITANIE

Après avoir reçu plusieurs convocations et émissaires des autorités coloniales qui le sommaient à se rendre à Saint-Louis, Cheikh Ahmadou Bamba quitta sa résidence de Darou Manann le samedi 19 Rabi^{c}u (15 juin 1903) en début d'après midi et passa à Ngabou avec le commandant de la force dépêchée à sa recherche. Le lendemain, il poursuivit son voyage vers Saint-Louis via Diourbel, Touba et Tivaoune d'où il fit le reste du trajet. De Saint-Louis, il alla par bateau à Dagana où il passa cinq jours avant de traverser le fleuve vers la fin de Rabi^{c}u en compagnie de Chaykhouna B. Dada, l'envoyé de Cheikh Sidiya (1869-1924). Peut être les autorités coloniales envoyèrent-elles Ahmadou Bamba à Cheikh Sidiya à cause de ce que l'on rapporte de ce dernier, à savoir qu'il leur avait dit que Ahmadou Bamba était un homme pacifique et qu'il acceptait de le garantir. Elles acceptèrent alors de le lui envoyer...

Toujours est-il que le Cheikh attendait, avant de répondre à une convocation, l'autorisation de son Seigneur et celle du Prophète (P.S.L). Cette attente était considérée à tort comme un refus des convocations. En tous cas, Ahmadou Bamba poursuivit son voyage en compagnie des envoyés de Cheikh Sidiya et arriva auprès de ce dernier qui avait quitté son fief et résidait chez les Banî Dayman à cause d'une affaire qui opposait certaines tribus à la sienne. Il resta avec le Cheikh Sidiya qui se déplaçait si fréquemment qu'il ne se fixait nulle part. Ainsi, dans l'espace d'un à deux mois, il effectuait plusieurs déplacements. Ceci étant contraire aux usages du Sénégal, Ahmadou Bamba et ses compagnons en souffrirent. A cela s'ajoute que ses adeptes venaient le rejoindre où qu'il se trouvât. Or il se trouvait parfois dans des endroits reculés auxquels menaient des chemins dominés par des brigands qui agressèrent ses adeptes à plusieurs reprises. Pour plusieurs raisons, Ahmadou Bamba décida de se séparer du Cheikh Sidiya. Celui-ci refusa parce qu'il voulait le maintenir auprès de lui pour la raison évoquer plus haut, à savoir la recommandation que le gouvernement lui avait faite de surveiller Ahmadou Bamba. Devant la détermination de ce dernier, les Maures comprirent qu'il était sincère et qu'il ne prenait aucune décision pour un motif égoïste. C'est pourquoi ils approuvèrent sa décision. En guise de plaisanterie, il leur cita ce vieux vers: **Si nous avions le choix, nous ne nous séparerions pas, Mais il n'y a pas de choix devant les vicissitudes du temps**

Au lieu de "devant les vicissitudes du temps", il dit: devant la recherche de pâturages! C'est à dire: vous êtes toujours à la recherche de pâturages, donc en perpétuel déplacement. Cette remarque amusa bien ses auditeurs. Ensuite, passa le Ramadan de cette année dans une localité appelée Sarsara où il fut rejoint par un grand nombre de visiteurs et de fidèles venus s'instruire auprès de lui notamment les Bani Dayman parmi

lesquels figuraient leurs notables, les Awlad Baydah Abdallah et leurs frères. A propos de son séjour à Sarsara, Ahmadou Bamba écrit:

Mes louanges et remerciements son consacré à Celui
Dont j'étais devenu parfaitement satisfait à Sarsara,
Tout satisfait de lui, je le loue
Depuis qu'il m'a amené des partisans issus des Bani Daymâni.
J'étais tout dévoué à Dieu lors de mon séjour chez ces généreux
Que j'ai quitté après avoir reçu de nombreux visiteurs.
Ceux qui allèrent à Sarsara dans l'intention de me rendre visite
Sont définitivement déchargés de leurs péchés.

AHMADOU BAMBA ET LES "WIRDS"

Cheikh Ahmadou Bamba affirme avoir rencontré le Messager de Dieu (P.S.L) et le Seigneur fidèle (l'Archange Gabriel) et que celui-ci a retiré tous les "wirds" qu'il avait pris des initiateurs et lui a donné le "wird" qadirite... Ceci indique qu'il a effectivement rencontré le Messager de Dieu (P.S.L) et Gabriel au cours de l'exil et que ce dernier lui a repris des "wirds" et donné un "wird" par l'intermédiaire du Messager de Dieu (P.S.L). Un jour j'ai entendu un savant maure lui demander si ce Seigneur fidèle était Gabriel ou le Messager de Dieu. Quand il répondit que c'était Gabriel, le savant lui demanda s'il était possible de rencontrer Gabriel après le Messager de Dieu. Ahmadou Bamba répondit en citant ces deux vers du Versificateurs des "Ghazawât".

Certains disent que Gabriel se présente
Au croyants qui meurt; d'autres nient
Son apparition après le Messager de Dieu
La vérité est que ses apparitions se perpétuent

Puis il lui dit: "*De toute façon, ces propos s'adressent à ceux susceptibles de les sentir, de les saisir en profondeur. Il suffit donc au simple croyant de se soumettre et de se taire sous peine de se nuire*". En ces propos le Cheikh ressemble à celui qui allume un feu pour en faire un bon usage. On ne saurait pas lui reprocher que des papillons vinrent s'y précipiter et s'y brûler. De même le saint autorisé à étaler ses faveurs n'est pas responsable de ce qui peut arriver à ses contradicteurs.

La vision des anges par les saints est du reste irréfutable. J'ai d'ailleurs trouvé un manuscrit de notre Cheikh Muhammad Al-Fadîl, lequel calife, dans lequel est inséré cet extrait tiré de certains recueil authentiques: "*l'inspiré, qu'il soit prophète ou saint, voit effectivement les anges et échange des paroles avec eux. Quiconque affirme le contraire prouve par là même qu'il n'est pas le moins du monde inspiré, et ceci est irréfutable*". Si Gabriel se présent à celui qui meurt croyant et que l'inspiré voit les anges et leur parle et que l'inspiration est faite aux saints par ou sans l'intermédiaire des anges, il n'est pas impossible que Gabriel, le fidèle transmetteur de la révélation divine serve d'intermédiaire dans la transmission de l'inspiration divine réservée aux saints supérieurs, les vrais héritiers des prophètes. Du vivant même du Prophète (P.S.L), Gabriel était intervenu en faveur de notre seigneur, un compagnon du Prophète, intervention qui constituait un

miracle pour celui-ci et un prodige (karama) pour celui-là et qui permet de croire qu'il n'est pas impossible qu'il soit intervenu en faveur du khadîme, intervention constituant cette fois-ci une miracle posthume du Prophète et un prodige de son allié postérieur qui lui rendu un service égal à celui de Hasân, son alli antérieur. Car les deux hommes sont frères en ce service...Reproduisons plutôt le dit extrait dans son intégralité. "*En ce qui concerne les "wirds",* écrits Cheikh M. Fadil*, le versificateur (*Ahmadou Bamba*) prit d'abord le wird qadirite puis le wird chadhitilite puis le wird tijânite, et il pratiqua le premier pendant longtemps. Pendant ce temps, il ne cherchait d'autorisation de pratiquer ce wird auprès de toute personne considérée comme autorisé dans le Voie qadirite. Aussi le prit-il auprès de nombreux hommes. Mais il eut par la suite la certitude que tous ces hommes ne faisaient pas autorité dans le quadirisme. Alors, dit-il j'ai demandé à Dieu Très-Haut de mettre fin à ma confusion et à mon indécision. Après m'avoir envoyé en exil où je fus seul avec lui, le seigneur fidèle (P.S.L) vint me reprendre tout ce que j'eus reçu des initiateurs avant de me donner le wird qadirite par l'intermédiaire du Messager de Dieu (P.S.L).*

Ces propos comme beaucoup d'autres vous indiquent sa rencontre réelle du Prophète et de Gabriel. Ceci n'implique cependant pas que le Cheikh prétendait la prophétie ou la réception de la Révélation. Car il ne s'agit là que d'une faveur que Dieu réserve aux saints supérieurs. Observons par le terme "versificateur", Cheikh M. Fadil fait allusion au poème dans lequel son père cite ces trois nobles Cheikh [36][36] dont il était le successeur, et nos seigneurs Anas [37][37] et Hasân dont il perpétua l'œuvre.

Dans ce poème, il dit: "*Tu m'a donné ce qui avait permis à Jilâni de surpasser les autre...*"

Que celui qui veut avoir une certitude à ce propos se réfère à l'ouvrage de Suyûti intitulé "*Eclaircissement concernant la possibilité de la vision des anges et du Prophète*" qui constitue l'autorité principale en la matière. Par ailleurs, à bien méditer l'extrait cité plus haut ainsi que les propos qui suivent, l'on comprend que l'intervention de Gabriel et du Prophète au cours de l'exil avait pour but de faire d'Ahmadou Bamba un successeur du Prophète et des trois nobles Cheikh, successeur devenu autorité incontestable, autorisé à transmettre n'importe quel wird. L'on comprend également pourquoi il n'obligeait pas celui qui s'initiait à son wird à Sarsara après avoir adopté un autre d'abandonner celui-ci au profit du sien, mais lui recommandait de maintenir son premier wird comme s'il l'avait de lui même, alors qu'il recommandait l'emploi exclusif de son propre wird à celui qui le demandait sans affirmer avoir pratiqué un autre wird.

Par ailleurs, Cheikh Muhammad al-Bachir Mbacké (1895-1966) a écrit un poème dans lequel il soutient la supériorité du wird mouride aux autres wird. Dans ce poème que nous allons reproduire dans son intégralité, Bachir cite plusieurs vers de son père notamment celui cité plus haut (tu m'a donné...).

---

[36][36] Il s'agit de Cheikh Ahmad al-Tijâni (1737-1815), d' Aboul Hasân al-Chadhili (1196-1258) et du Cheikh Abdoul Qadir al-Jilâni (1078-1167)

[37][37] Anas B. Malik fut un domestique du Prophète qu'il servit pendant 10 ans. Il fut un des derniers compagnons à mourir à la fin du 1er siècle de l'hégire

Voici le poème:

C'est par le nom de Dieu que je commence ce poème utile
A tout homme sain de cœur et désireux de connaître
Louange à Dieu. Bénédiction divine soit répandue
Sur le Prophète élu le meilleur des hommes
Et sur les siens et ses compagnons généreux et distingués
Qui éclairèrent les cœurs et dissiperont les ténèbres de l'impiété.
Ensuite, écoute les propos d'un homme qui utilise
Les moyens de réussir et te conseille d'en faire autant:
O chercheur de bonheur parfait
Dans les Voies des trois cheikhs
La Voie du Cheikh, l'Imam al-Jîli
Et la Voie d'Abûl Abbas, la fierté des parfaits
Qui ont tous visé le même objectif
Nonobstant les particularités bien connues
Que comporte chacune de ces Voie,
Tiens fortement à la Voie de l'esclave-Serviteur
A qui le Seigneur Eternel a réservé l'héritage de ses prédécesseurs
Tout wird, il est vrai, comporte un secret
Inhérent à l'un de ses mots constitutifs. Que Dieu te guide!
Mais la sagesse du Tout-Puissant veut que ce secret
Ne soit connu que des hommes éclairés.
C'est comme la Nuit du Destin dans le mois de Ramadan
Et comme l'heure du Vendredi, car l'une et l'autre sont recherchées
Son Maître a communiqué au khadîme tous les secrets
Après qu'il eut servi ses prédécesseurs et rehaussé
Leur prestige pour complaire à Dieu généreux
De sorte qu'ils lui ont accordé un rang élevé.
Ensuite, le Messager élu.
Que son Seigneur le bénisse comme il l'a élu, a élevé le khadîme
A une place près du Très-Haut, plus haute qu'il ne le croyait
Dès lors, Dieu lui a donné en héritage des secrets biens gardés
Car il avait excellé dans le bien et traversé des épreuves
En effet, le Très-Haut l'Elu a choisi
Par considération pour l'Elu, son patron purificateur
A cause de l'important service qu'il a rendu à ses prédécesseurs
Et du culte dévoué et sincère qu'il a rendu à son Seigneur
C'est pourquoi il a réuni les privilèges de ses prédécesseurs
Et a obtenu un surplus, et a atteint un rang supérieur
Grâce au livre clair. Quel excellent moyen de promouvoir
Si tu adopte ce wird, tu as implicitement adopté les wird de tous,
Ne crains donc aucun reproche.
Tu obtiendras les faveurs promises aux pratiquants de leur wird
Et aucune menace ne pèsera sur toi

Car seul est menacé celui qui délaisse définitivement le wird
Celui qui prend ce wird mérite des privilèges
Car le prendre c'est prendre le meilleur et un surplus
Les fondements de ce wird sont l'Isticada [38][38] la Basmala [39][39]
La Hasbala [40][40], l'Istigfar [41][41] la Haylala [42][42]
Et la prière pour le Prophète, l'Imam des Nobles
Suivi d'une belle conclusion
Permettant d'obtenir auprès de Dieu une belle récompense
Ce sont là les fondements de tous les wird
Mais tout wird a, en plus ses grandes spécificité.
La Meilleur créature (Muhammad), le guide de leurs auteurs
A transmis à ce Cheikh (Bamba) leur héritage.
Ce dernier, parlant de ces faveurs reçues,
Remercie celui qu'il ne cessait de mentionner parce que Meilleur bienfaisant
Le Propriétaire de toute mosquée et de tout lieu de prière
M'a transmis les Sciences désirables des recueils

Puis il dit en guise de reconnaissance envers le Généreux et Unique qui lui a donné le livre en tant qu'utile héritage

J'ai tendu ma main à Dieu, et il a accru
Dans la mer son aide en ma faveur
Son livre sacré est devenu mon wird
Et il a chassé mes ennemis loin de moi

C'est pourquoi la pratique de ce wird se complète dans la mesure du possible par une lecture du Coran qui procure des délices. Si tu veux des détails concernant ce que je viens de dire, voici quelques vers puisés dans ses poèmes:

Tu m'as accordé les faveurs qui avaient permis à Al-Jilani d'exceller.
Qu'il soit agrée par celui qui a élevé mon rang.
Tu m'as donné le moyen qui avait permis à Abul Hasan [43][43] d'exceller,
A savoir servir le Prophète, le grand père de hasan [44][44]
Tu m'as enfin donné ce qui avait permis à Al-Jilani d'exceller,
Et tu m'as favorisé des parures.
Tu m'as accordé des faveurs me débarrassant de toute souillure
Et je suis devenu le serviteur de l'Elu au même titre que Anas [45][45]
Tu m'as généreusement accordé des bienfaits
Et j'ai hérité de Hasan la louange du Prophète.
Que Dieu répande bénédiction et paix sur eux,
Car ils ont dissipé l'obscurité

---

[38][38] Abréviations des formules: Je me réfugie auprès de Dieu contre Satan le damné
[39][39] Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux
[40][40] Dieu me suffit. Quel excellent protecteur il est!
[41][41] Je demande pardon à Dieu
[42][42] Il n'y a point de dieu que Dieu
[43][43] (1) et (2) Il s'agit de Hasan petit fils du Prophète et de sa fille Fatima (morte en 41 en l'Hégire)
[45][45] Cf. page 52

En remerciant Dieu pour le livre et le Prophète Muhammad, il dit

Le présent que j'ai reçu de Toi et de Muhammad,
Notre Seigneur, m'a délivré de tout trouble.
L'intervention de l'Effaceur (le Prophète) a mis fin à mon indécision
Et a considérablement accru mon prestige
Mon tout remercie mon Promoteur et Soutien (Dieu)
Pour le livre et l'excellent Prophète
Certes, le livre et l'Envoyé du Seigneur
M'ont extraordinairement promu
Le livre m'a assoupli les cœurs des hommes bien guidés
Et a détourné de moi tout agresseur.
Mon cœur comme ma main rendent à l'Elu un service dévoué
Dont il m'a récompensé de la plus utile manière
Dans le mois de Ramadan, l'Audient, mon excellent Seigneur
A exaucé mes vœux grâce au Prophète Muhammad.
Dieu a guidé mon cœur, protégé mon corps;
Il m'a agréé et corrigé mes défauts.

Pour assurer tous les aimants, il dit encore dans une de ses prières invocatoires:

Ô Toi qui as pardonné à mes enfants, à ma mère,
Et à ceux qui m'aiment sincèrement
Toi qui m'as repris aux hommes, m'as réservé à Toi
Et à la meilleur créature et m'as appris les secrets des sourates
Tu m'avais auparavant consacré au service de l'Elu
Et isolé spirituellement des êtres créés et de moi
Pendant mon voyage maritime un esclave-serviteur installé
Auprès du Réel grâce à lui-même et éloigne de tout autre

Révélant certaines des faveurs réservées exclusivement à ceux qui sont affiliés à sa voie, il dit:

Mon Seigneur a éloigné de mes adeptes les malheurs qui frappent les idiots
Ce sont là des faveurs qui lui sont accordées par un Seigneur
Dont l'invocateur doit s'attendre toujours à un exaucement.
La parfaite conclusion commence par la mention du nom de l'Elu.
Que Dieu le bénisse ainsi que les Parfaits

Louange à ton Seigneur, Seigneur de Majesté qui transcende les blasphèmes. Paix sur les messagers. Louange à Dieu, Seigneur des mondes (le Coran 37:181).

Revenons en aux fondements du wird. Voici à ce propos quelques précisions écrites par Ahmadou Bamba à propos de son wird. "*Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Que Dieu répande bénédiction et paix sur notre Seigneur Muhammad, les siens et ses*

compagnons. Ensuite, il est porté à la connaissance du lecteur que l'auteur de ses lignes écrites en marge du wird est Ahmad B. Habiboullah MBACKE, originaire du Baol. Il a autorisé à son frère en Dieu Très-Haut, Moustapha Outhman, un natif d'Alep émigré à Médine, à pratiquer ce wird bénéfique et à la transmettre à celui ou à celle parmi les frères et sœurs musulmans qui lui plaira. Le wird a été reçu de Dieu Très-Haut par l'intermédiaire de son Messager (P.S.L) à l'état de veille et non en sommeil, et ce en l'an 1322 de l'Hégire du Prophète (P.S.L) dans une localité appelée Sarsara au cours du mois de Ramadan, mois dans lequel on fait descendre le Coran comme guide pour les gens et preuve et moyen de discernement. (le Coran 2:185) Dieu est garant de nos propos.

Louange à ton Seigneur, Seigneur de Majesté qui transcende les blasphèmes. Paix sur les messagers. Louange à Dieu, Seigneur des mondes.

Dans un livre intitulé: L'odeur du Musc ou les Prodiges d'Ahmadou Bamba, nôtres frère Muhammad Abdou al-Alwi dit: "*Dieu a donné au Cheikh Ahmadou Bamba ce wird auquel il initiait ceux qui le désiraient et les incitait à le pratiquer car il le mérite et leur a dit que celui qui le pratiquer régulièrement en respectant les conditions de son utilisation entrera au Paradis sans subir une peine purificatoire ni rendre compte de ses actions, que Dieu le protège ici-bas comme dans l'Au-delà que Satan ne s'approche pas de lui, et que ce wird suffit et dispense de tout autre...*"

Lors de mon initiation à ce wird, notre Cheikh et guide vers Dieu, Très-Haut m'a dit: "*Je t'ai donné ce wird pour complaire à Dieu Très-Haut".* Puis il a ajouté*: "Tenez y fortement. Celui de vous qui est déjà initié à un autre wird et peut pratiquer les deux à la fois doit le faire car ce serait comme une lumière qui vient en renforcer une autre. S'il ne peut pas; qu'il se contente de ce haut wird".* Par ailleurs, Ahmad B. Al-Hasan écrit à propos du wird: "*Voici un panégyrique comportant des renseignements chronologiques relatifs au wird démon guide, Cheikh al-Khdîme. Que Dieu nous rende utile ici-bas et dans l'Au-delà. Amen!*

Il est une bonne nouvelle pour nous que notre Seigneur
Ait fondé nos actions sur ce que nous avons puisé dans la meilleur source,
A savoir le wird que notre Cheikh Ahmadou MBACKE,
A reçu de son Seigneur par l'intermédiaire de Muhammad.
Que Dieu répande bénédiction et paix sur lui
Aussi longtemps qu'il demeurera le mayen du plus grand succès.
Il lui a réservé une place bien conservée
Qui n'a jamais été donnée à une personne d'autre.
C'est de l'or pur offert à notre vénérable Cheikh agréé,
Or dont l'obtention donne accès auprès du Très-Haut.
Il l'a montré pour la première fois un vendredi
A ceux de ses contemporains qui étaient présents.
C'était au cours du cinquième jour du mois de Chawwal
Que l'auteur de ces lignes a rencontré le plus distingué parmi les distingués
Notre Cheikh, Ahmadou MBACKE

Entièrement dévoué à son Seigneur
Pendant son second bénéfique exil
Dont Dieu a favorisé les Maures.
Il nous a montré le wird pour complaire à Dieu.
Au nom de Dieu, ne le néglige donc point,
Si tu veux obtenir ce que tu cherche!
Car toutes sortes de gibiers se trouvent dans le ventre de l'onagre [46[46]]
Seigneur, aide-moi à trouver ce que cherchaient mes prédécesseurs
Auprès de Toi, en me mettant dans le groupe de Tes privilégiés.
O Roi, par considération pour Muhammad, le guide des hommes dans la bonne voie,
Qui écarte les soucis; et par considération pour notre Cheikh MBACKE
Que Dieu répande sur Muhammad, les siens et ses compagnons
Les plus grandes paix et bénédiction...

Revenons à la relation des événements de l'exil. Le Cheikh se rendit à Tente Mughzin où se produisit un odieux incident. En effet, un maure (ses nom et prénom sont bien connus, mais je me tais la dessus pour ne pas discréditer ses proches musulmans) tenta d'assassiner Ahmadou Bamba. Mais Dieu l'en a protégé. Le maure s'était précédemment rallié au Cheikh et témoignait à son égard d'une affection et un attachement apparemment sincères...

Par la suite, le Cheikh a écrit pour lui les trois vers suivants et lui a recommandé régulièrement, jour et nuit:

C'est à d'autres que moi que Satan et le mal s'attaquent.
Ils n'ont aucune emprise sur moi car Dieu est mon Seigneur
Et le Prophète élu (Qu'il soit béni par Celui qui l'a guidé et élu)
Est mon ami intime qui m'a défendu
Et demandé au Seigneur des hommes de me rendre heureux.

Le maure déclamait constamment ces vers. Chaque répétition était précédée d'une lecture de la 36 éme sourate dont il répétait le premier mot (Yasîn) sept fois avant de lire le reste de la sourate puis les vers. Puis il recommençait. Il continua ainsi des jours durant, voire un mois selon certains, et ne se taisait que quand il était dominé par le sommeil ou la fatigue.

A cette époque, Ahmadou Bamba résidait chez la famille de Cheikh Sidiya. Par la suite, il donna à ses adeptes l'ordre de lui construire sa propre maison hors des habitations des Maures. La maison achevée, il en informe Cheikh Mukhtar l'ordre d'accompagner Ahmadou Bamba dans sa nouvelle demeure. En même temps ce dernier demanda au Maure sus mentionné de le rejoindre et de poursuivre la répétition des vers. Le Maure, croyant son coup bien préparé et le moment propice à son exécution, se leva au milieu de la nuit, se déshabilla, pénétra dans la maison du Cheikh, entre dans sa tente, prit son épée et le

[46[46]] C'est un vieux proverbe arabe par lequel l'auteur entend ici que le wird du Cheikh comporte tout bien.

sortit de son fourreau...

La providence voulut qu'un certain Hammar FALL Ndaté (un néophyte de l'ancienne famille royale cayorienne, qui était des plus sincère dans sa conversion et des plus renoncée au monde), qui priait dans le Masjid s'aperçut de l'intrus et averti Muhammad Lamine NIANG (fils de Muhammad Lamine Maty, un cousin du Cheikh M. L. NIANG se jeta sur lui comme une fauve. Les deux hommes hurlèrent, et les autres de venir au secours. Le Cheikh intervint afin d'empêcher ses adeptes de tuer l'agresseur. Puis il envoya quelqu'un secrètement pour appeler un groupe de visiteurs qui passaient la nuit loin du lieu de l'incident et auxquels il avait promis de leur permettre de rentrer chez eux. Quand ils vinrent, il leur demanda de conduire le maure à Saoutalma et de l'y laisser. Loin de vouloir le réprimer, il leur cacha la nouvelle de sa tentative d'assassinat afin de sauver sa vie et leur demanda de l'aider à transporter ses bagages. Certains des compagnons du Cheikh croyaient que l'envoi du maure au poste colonial signifiait que le Cheikh le considérait comme un mercenaire des colonisateurs. Dieu sait mieux. En tous cas, sa tentative a échoué.

Dans les vers précités apparaît un prodigieux dévoilement pour le Cheikh: Que Dieu le récompense par le bien pour son service de l'Islam et des musulmans.
L'attitude du Cheikh dans cette affaire relève d'une bonté de cœur et d'un agrément de la volonté divine jamais connus chez ses contemporains. Cette attitude nous rappelle du reste celle de Muhammad (P.S.L). En effet, au cours d'une de ses campagnes militaires, un bédouin le surprit couché loin de ses compagnons, s'empara de son épée et lui dit:

- Qui est ce qui m'empêche de te tuer?
- Dieu

Le bédouin trembla au point que l'épée tomba de sa main. Alors Muhammad s'en saisit et lui dit:

- Et toi, qui est ce qui m'empêche de te tuer?
- Ta bonté.

Muhammad lui pardonne...

Poursuivant, le maure vint une seconde fois trouver Ahmadou Bamba à Saoutalma et les Mourides voulurent le tuer. Dès qu'il en fut informé, il sortit au milieu du jour, pieds nus en répétant: *Lâchez-le, N'aimez-vous pas que Dieu vous pardonne*? Ils le lâchèrent, et le Cheikh l'intima de quitter les lieux après lui avoir offert un présent. Plus tard, le maure lui rendit visite à Diourbel. Comme toujours, le Cheikh l'a défendu et lui dit en plaisantant: *C'est encore l'homme qui avait perdu sa lucidité*. Le Cheikh le renvoya après lui avoir offert un présent....

Par la suite, nous l'avons vu, moi et un groupe de Mourides à Thiès. J'étais le seul qui le connaissais. Si je leur avais parlé de lui, ils l'auraient tué, mais j'ai préféré lui pardonné comme le Cheikh.

Après Tente Mughzin, Ahmadou Bamba se rendit à Ajrâri, localité habitée par des Alawides à laquelle il donna le nom de Bir al-Khayr et à propos de laquelle il dit:

Mon Seigneur a bien satisfait mes besoins
Surtout lors de mon séjour à Bir al-Khayr.
Louange et remerciements à mon Seigneur qui m'a accordé des faveurs
Secrètement et ouvertement et m'a rendu aimé des pieux.
Et étendu à moi les faveurs accordées aux compagnons de l'Elu
Et m'a protégé des méfaits des méchants.
Je remercie l'Eternel qui m'a protégé
De tout mal grâce à des dons abondants
Je te remercie chez des hommes nobles;
D'authentiques descendants d'Ali.
Que l'Eternel et Unique répande bénédiction et paix
Sur celui par l'intermédiaire de qui mes besoins ont été satisfaits.

Les Alwides affirmaient qu'ils ne comprenaient pas pourquoi le Cheikh avait rebaptisé cette localité Bir al-Khayr. Mais quand Ahmad B. Budd y fut enterré, ils saisirent le secret de l'appellation de Bir al-Khayr et surent qu'elle relevait d'une révélation divine faite au Cheikh...

A propose d'Ahmad B. Budd, le Cheikh a dit et écrit beaucoup de choses. El Hadji Muhammad fils de B. Budd m'a raconté que son père avait écrit à Ahmadou Bamba lui demandant de transmettre ses salutations au Messager de Dieu (P.S.L) et du Cheikh Ahmad al-Tijani et de lui transmettre les leurs. Ahmadou lui répondit ensuite que le Messager de Dieu et Cheikh Ahmad al-Tijani le saluaient. Ceci, dit-il, plongea mon père dans un état de ravissement et, pour exprimer son étonnement, il ne cessait de secouer sa tête jusqu'à sa mort. Celle-ci survint dans la nuit à un temps où nous nous trouvions loin d'Ahmadou Bamba. Nous n'informâmes personne du décès au cours de la nuit. Pourtant à peine nous réveillâmes nous que des envoyés d'Ahmadou Bamba virent nous dire qu'ils étaient venus assister aux obsèques de B. Budd et présenter les condoléances du Cheikh à sa famille. A propos de cela, Ahmadou Bamba écrit un poème sans lequel il révèle la place qu'occupait B. Budd auprès du Messager de Dieu et dont résulte la prodigieuse faveur précitée.

Voici l'introduction du dit poème
Voici la récompense d'Ahmad B. Budd et de son successeur. Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Que Dieu répande bénédiction et paix sur notre Seigneur Muhammad, sur le siens et ses compagnons...

Dans la nuit du décès d'Ahmad B. Budd, Gabriel est descendu en compagnie de nombreux anges pour rendre hommage à A. B. Budd à cause de son espérance en l'Esclave-Serviteur. (Que l'Eternel demeure en sa faveur pou Sa générosité). Les anges remontèrent en emportant son âme purifiée.

Cela est la promesse que je lui avait faite et à propos de quoi j'ai dit:
Lors du décès d'Ahmad, Gabriel est descendu
En compagnie de nombreux anges en vue de rassurer.
Ahmad a obtenu ce qu'il espérait de Dieu

Il lui a été ouverte la porte du bien difficilement accessible
Je demande que Dieu accorde des "mawâhib" (grâces divines)
A celui qui m'a offert les "mawâhib", l'homme bien heureux et distingué
Il a constaté dans sa vie dernière que je suis le serviteur
Du chef suprême bien distingué
Ce grand Seigneur nous a quitté alors qu'il était un Cheikh confirmé
Dans la voie du Cheikh dont le wird constitue un éternel accès auprès de Dieu
Que ce grand seigneur soit agréé par son Cheikh
Et par la meilleur créature (Muhammad). Qu'il est excellent!
Par considération pour Muhammad dont la lumière demeure éclatante
Je demande à Dieu d'accorder au successeur d'Ahmad ce qu'il désire
Que Dieu répande sur Muhammad bénédiction et paix de la part
De Dieu qui l'a guidé et favorisé comme il l'a fait monté
Dans le ciel lors de son ascension
Salut, miséricorde et bénédiction divines soient sur vous

Observons que le mot "mawâhib" répété dans le troisième vers est employé d'abord dans le sens de "grâces divines" et ensuite comme titre d'un ouvrage offert au Cheikh par Ahmad B. Budd.

A ce propos, mon ami intime Cheikh Ibrahim AMAR communément appelé Ibra Dione, m'a dit: "*Une fois, le Cheikh m'a envoyé à Saint-Louis pour lui acheter le livre d'Al-Quastallani intitulé Al-Mawâhib. Je l'ai cherché partout dans la ville sans le trouver et j'étais attristé d'avoir été obligé de retourner les mains vides. Sur le chemin de retour, il m'est venu à l'idée de passer chez Ahmad B. Budd qui me connaissait bien pour lui rendre visite. Ma visite lui a procuré une grande joie, et il m'a installé et m'a demandé au cours de notre conversation l'objectif de ma visite. Je lui expliqué que Cheikh Ahmadou Bamba m'avait envoyé à Saint-Louis pour lui acheter un livre... et lui ai exprimé mon regret de n'avoir pu trouver le livre. Il se leva alors, fouille dans ses livres; en sortit les deux volumes du livre recherché et me dit: Dis à Cheikh A. Bamba que c'est un présent que je lui offre pour complaire à Dieu. Ce geste m'a contenté. Le Cheikh également fut très satisfait aussi bien du présent que de son auteur*".
C'est ce qu'il entend par "... à celui qui m'a offert les Mawâhib..." Le poème précité constitue une autre réponse à celui qui demande si Gabriel apparaît après le messager de Dieu (P.S.L).

A propos d'Ahmad B. Budd et de son cousin Ahmad fils du Cheikh Muhammad Al-Hâfiz, Ahmadou Bamba écrit encore:

"Au nom de Dieu , le clément, le miséricordieux. Mon seigneur bénis notre seigneur Muhammad qui a ouvert ce qui était clos et scellé ce qui a précédé (la prophétie) et fait triompher la vérité par elle-même et guidé les Hommes dans Ta voie droite. Répands sur lui, sur les siens et ses compagnons une bénédiction à la mesure de sa grandeur.
Qu'Ahmad fils du Cheikh Muhammad Al-Hâfiz et les autres alwides ainsi que tous les musulmans et musulmanes sachent que le messager de Dieu et Cheikh Ahmad Tijâni ont salué Cheikh Ahmad et que le messager de Dieu lui a accordé la même faveur que son

frère Ahmad B. Budd (Que Dieu agrée et sécurise le premier et agrée et ait pitié du second) et que Cheikh Ahmad Tijâni l'a élevé au même rang que son père et que celui-ci s'initie au "wird" tijânite auprès de ces deux Ahmad est comme celui qui s'y est initié auprès du Cheikh Muhammad Al-Hâfiz et que quiconque s'initie à ce "wird" avec l'intention d'abandonner son premier "wird"; subira une perte ici-bas et dans l'au-delà (que le Trés-Haut nous en protège!) et que quiconque s'initie à ce "wird" auprès d'eux et le conserve jusqu'à sa mort gagnera ici-bas et dans l'au-delà.

Que le lecteur de ces lignes sache enfin qu'elles me sont dictées par Cheikh Ahmad Tijani (Que Dieu l'agrée). L'auteur de ces lignes a également écrit les vers que voici:

L'esclave de Dieu et serviteur de l'Elu
Salue de la manière la plus amicale
Un Cheikh qui détient des faveurs enviables
Ô très vénérable Cheikh!
Que Dieu te protège des méfaits de tes ennemis
Que tes biens te soient préservés
Jusqu'à ton entrée au Paradis avec tes adeptes,
Que Dieu te protège des malheurs
Par considération pour l'Elu, le détenteur de l'étendard [47[47]]
Et par considération pour Tijani, ton Cheikh agréé
Qui est devenu parmi les plus distingués des distingués
Que l'Eternel répande paix et bénédiction sur la meilleurs créature
A qui il a révélé le Coran et dont il a élevé le rang
Que l'agrément de l'Eternel qui entraîne la parfaite satisfaction
De lui soit accordé à ce saint (Tijani) dont l'adepte
Atteint un haut rang.

Louange à ton Seigneur, Seigneur de Majesté qui transcende, les blasphèmes. Paix sur les messagers, louanges à Dieu, seigneur des mondes.

Je le réfugie auprès de Dieu contre Satan le banni, et je place mon âme ainsi que celles de mes descendants sous Ta protection contre Satan e banni, Seigneur, je cherche Ta protection contre les séductions mélancoliques, et je cherche Ta protection, Seigneur, contre leur présence auprès de moi.

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Seigneur répands bénédiction et paix sur notre Seigneur Muhammad qui a ouvert ce qui était clos et clôturé ce (la prophétie) qui avait précédé et fait triompher la vérité par elle-même et guidé les hommes sur la voie droite;

[47[47]] Un qualificatif qui désigne le Prophète Muhammad, par lequel on entend évoquer son action guerrière en vue de la défense de l'Islam

répands sur lui et sur les siens une bénédiction et une paix qui soient à la mesure de sa grandeur, et fais cela de sorte à permettre au lecteur de ces lignes de comprendre que Dieu Très-Haut nous tient une compagnie qui convienne à sa transcendance et qui dépasse l'entendement, que le Très-Haut se tient près de nous d'une manière qui convient à sa nature et qui dépasse l'entendement, que sa science comme ses autres attributs sont éternels, que son essence et ses attributs sont éternellement liés, que les propos du Cheikh Sanusi et ceux qui sont de son avis concernant l'accompagnement sont exacts. Ils ont tenu au commun des croyants le langage qu'ils comprennent car ses derniers encourent certainement de grands risques en entrant dans des controverses qui dépassent leur compétence et que les propos du Cheikh Tijani (Que Dieu Très-Haut l'agréé) relatifs à ce sujet ne contredisent pas ceux de ses prédécesseurs.

Quant à l'inimité née de la controverse qui oppose ses partisans à Abu Bakr Fata, elle résulte d'une manœuvre diabolique. En effet, Satan induit en erreur tout croyant qui n'a pas atteint le stade de la contemplation [48][48]*. La preuve de l'exactitude de mon opinion est que le Messager de Dieu (P.S.L) venu chez moi pendant la composition de ces conseils, m'a dit que les opinions de Sanusi, de Tijani et de Ghazali convergent sur les questions dogmatiques et que toute divergence d'opinion à ce sujet provient des autres. La vérité qu'il convient de maintenir consiste donc à s'abstenir de réfléchir sur la modalité de l'Accompagnement tout en étant profondément convaincu de sa réalité. En effet, réfléchir sur sa modalité peut entraîner la perte de la foi. Que Dieu nous en protège! Salut!*

Il écrit également à propos des opinion d'Abu Bakry Fata sur l'accompagnement*:" Au nom de Dieu, le Clément, et le Miséricordieux. Que Dieu Très-Haut répand bénédiction et paix sur notre seigneur Muhammad, les siens et ses compagnons de sorte à permettre aux hommes de savoir que Abû Bakry Fata n'a pas bien compris les propos du Cheikh Tijani relatifs à l'accompagnement et que le Cheikh Tijani approuve en réalité toutes les opinion qu'Abu Bakry soutient dans ses réponses, que la vérité est que les gens doivent se détourner de ces genres de controverses pour ne pas faire du tort, que les propos des pôles (Que Dieu Très-Haut ait pitié d'eux). Les ulémas sont par rapport aux pôles mystiques ce que les saints (Que Dieu les agrée) sont par rapport aux prophètes (P.S.L); les ulémas professent l'unicité divine et défendent la loi formelle purifiée. Les pôles, eux, sont des hommes sincères et rapprochés de Dieu qui défendent la sainte et lumière vérité substantielle. L'amour réciproque entre les ulémas (Que Dieu ait pitié d'eux) est une source de vie pour la loi Muhammadienne et la divergence de leurs opinions doit constituer une source d'enseignement non un motif d'inimité et de jalousie... Paix et miséricorde divine soient sur vous".*

---

[48][48] Dieu affirme très fréquemment dans le Coran qu'il est avec les croyants. "Pas de tête à tête à trois, qu'il n'y soit quatrième, ni cinq qu'il n'y soit sixième ni à moins de cela ni à plus, qu'il ne soit avec eux, où qu'ils se trouvent (58:7). Cette présente divins (l'Accompagnement) avec les hommes ne contredit pas l'affirmation que Dieu siège sur son céleste, nous disent les théologiens car il s'agit ici de soutien, d'assistance: "Dieu est avec les croyants signifie qu'il sait parfaitement leurs affaires et les soutient.

Le Cheikh écrit encore à propos d'Ahmad B. Kûr al-Daymani*: "Je me réfugie auprès de Dieu contre Satan le banni. Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Que Dieu Très-Haut salue notre seigneur et maître Muhammad, les siens et ses compagnons de sorte à faire connaître aux gens qu'Ahmad B. Kur al-Daymani et Abû Bakry Fata ont failli périr à cause d'une erreur de la part du premier et sa dénonciation par le second. En effet, le point de vue d'Ahmad B. Kûr ne correspond pas exactement à celui du Cheikh Tijani (Que Dieu Très-Haut l'agrée) au sujet de l'accompagnement. Quant à Abu Bakry, il a été discourtois à l'égard de Cheikh Tijani. Sa discourtoisie a consisté non pas dans le fait de controverser avec Ahmad B. Kûr, mais plutôt dans son refus d'admettre les opinions de Tijani. En tous cas, Cheikh Tijani est très loin de ces deux hommes. Voilà la vérité indubitable. Paix et miséricorde et bénédiction de Dieu Très-Haut soient sur vous".*

Sur le même sujet, il écrit enfin à l'intention d'un autre maure: *"Paix et miséricordieux et bénédiction divine soient sur vous. J'ai vu ce qui s'est passé entre toi et d'autres au sujet de l'accompagnement. Mon opinion la dessus est que la nature de l'essence divine dépasse l'entendement. De ce fait, controverser l'accompagnement, c'est se comporter comme les juifs et les chrétiens. Que Dieu Très-Haut nous protège tous de vaines préoccupations. L'observance des prescriptions et des prescriptions divins valent mieux que de controverser. Dis Dieu. Et puis laisse s'amuser à patauger (6:91). Paix et miséricordieux et bénédiction divines soient sur vous".*

Par la suite le Cheikh effectua plusieurs déplacements avant de s'installer à Saoutalma communément appelé Khomet, qui se situe à un jour de route de Dagana et de Podor ce fut en l'an 1322. Puis il se déplaçait dans le même district d'une résidence à une autre tandis que les délégations ne cessaient d'affluer vers lui. En somme, il est impossible à un autre que lui même de décrire les événements de ses deux exils de façon exhaustive.

Par ailleurs, il lui arriva pendant son séjour à Saoutalma un incident prodigieux. Au cours d'une nuit de Rabi^{c}u ou de l'an 1323, le Cheikh ressentit une douleur extrêmement aiguë à son pied. Et nous passâmes la nuit sans sommeil autour de sa tente croyant qu'il allait mourir. Il nous tranquillisa en disant: "*Allez-vous en; il n'y a pas de mal*". Mais nous n'entendions plus rien; nous avions perdu la raison. Le lendemain, quand il fut rétabli, il nous dit: " *C'était un malheur qui allait vous frapper et qui vous aurait anéanti. Quand j'ai demandé à mon seigneur pourquoi il avait réservé cette épreuve à mes compagnons; l'on m'a répondu que c'était parce que Dieu m'avait promu à un rang élevé que celui de mes pareils et que dans ce cas il fallait subir une épreuve particulière. Or celle-là (qui vous a été évitée) est la plus dure qui soit, j'ai demandé alors à Dieu, mon seigneur, de la subir à votre place. Ainsi l'épreuve me frappa comme la foudre et je m'étais évanoui, et l'on m'a transporté à la tente dans cet état*". Mor Khary DIENG, qui l'avais transporté à la tente m'a précisé qu'il s'agissait d'une morsure de serpent. Dieu merci pour le salut et le triomphe du Cheikh.

CHAPITRE SEPTIEME

LE RETOUR DU CHEIKH AU SENEGAL

Le Cheikh resta en Mauritanie jusqu'à la nuit du Maouloud de l'an 1325 qui fut une nuit de vendredi. Au cours de cette nuit, Cheikh Ibra FALL arriva à Saint-Louis avec une autorisation des autorités coloniales permettant au Cheikh de rentrer au Sénégal. Ibra FALL se mit à l'aider à faire le voyage. Le Cheikh se préparait et faisait ses adieux à ses voisins mauritaniens jusqu'au vendredi 19 Rabi^cu. A ce jour, il quitta sa résidence et prit la route de Ganjar, localité située au Nord Est de Dagana sur le fleuve Sénégal. Les habitants de cette localité lui demandèrent de prier dans leur mosquée, et il s'y rendit en compagnie de Mukhtar SOW leur Imam, y effectua une prière de deux rakas au milieu de la matinée puis il traversa le fleuve pour se rendre à Dagana où il resta jusqu'au 25 ème jour de Rabicu où il partit à midi en bateau pour Saint-Louis.
Pendant sons séjour à Dagana, une hospitalité exceptionnelle lui était prodiguée. On servait dans d'énormes récipients amenés sous la lumière de lanternes. A propos de cet événement, le Cheikh dit: *Voilà ce qui vérifie le vers suivant que j'ai écrit dans un des poèmes composé sur les lettres du verset "**Les cieux et la terre appartiennent à Dieu...**"* C'est le dernier poème écrit à Darou Manann (1903). Le vers cité ici débute par la lettre "d"

J'ai été l'hôte du Généreux qui m'a offert une grande hospitalité
Et je ne cesse d'être dans les villages comme une lumière.

Arrivé à Saint-Louis dans la nuit, le Cheikh descendit chez le mouride Cheikh Ibra FALL où il passa plusieurs nuits avant de se rendre à Louga chez Al Hadji Massamba SOKHNA. De Louga il dépêcha des Mourides à Thieyenne pour lui y construire des cases avant son arrivée. Ensuite il alla à Ngajakk où il passa la nuit dans la mosquée abritant le tombeau de leur saint. Puis il se rendit chez Cheikh Hasan NDIAYE, y passa un jour avant d'aller à Coki chez Cheikh Muhammad Mane, le grand père du Cheikh Bachir MBACKE [49[49]], puis à Darak chez Cheikh Muhammad SAMBA le grand père de Cheikh Mourtada MBACKE [50[50]] puis à Keur Bacine chez Muhammad Amina DIOP, puis Thieyenne. Ce voyage dura des jours et son arrivée à Thieyenne eut lieu pendant les premiers jours du Rabi^cu. Des cases lui avaient été construites, et il s'y installa et les baptisé Darou Rahmane toujours au début de Rabi^cu de l'an 1325 (Mai 1907).

Il vécut dans cette localité deux années pendant lesquelles sa suite demeurait irréprochable et son prestige ne cessait de s'accroisse. A Jumada I ou II de l'an 1327 (Juin-Juillet 1908), il construisit une résidence baptisée Darou Quddûs à un mille environ à l'Ouest de Thieyenne. Là, comme partout ailleurs, il connut un prestige sans cesse croissant. Son séjour dura jusqu'au vendredi 12 Muharrm 1330 (12 Janvier 1911).

Observons que c'est au cours de Chacban ou Ramadan de l'an 1327 (1909) que naquit

---

[49[49]] C'est un fils du Cheikh Ahmadou Bamba qui est l'auteur d'une importante biographie de son père. Il est mort à Touba en 1966

[50[50]] Le fils cadet du Cheikh né en 1921

Abdoullah fils d'Ahmadou Bamba. L'on m'a raconté que ce dernier a écrit le nom "Abdoullah" sur un papier qu'il a envoyé à son mouride Mukhtar Binta LO, l'oncle maternel du Cheikh Muhammad Moustapha MBACKE (M. 1945) et lui a donné l'ordre de donner au nouveau-né le nom figurant sur le dit papier. A nos jours, les gens l'appellent Abdou Aziz. Je me demande pourquoi, ils l'appellent ainsi. En tous cas, Allah est al-Aziz.

CHAPITRE HUITIEME

LE DEPART DE THIEYENNE ET L'INSTALLATION A DIOURBEL

Dans la nuit du samedi 23 Muharram de l'an 1330 (13 Janvier 1911), Ahmadou Bamba quitta Thieyenne pour Diourbel. Il effectua la prière du matin aux alentours de Touba et passa la nuit du lundi) à Touba Daroul Alim al-Khabir (1) chez Cheikh Abdou Rahmane LO, le maître qui a appris le Coran aux fils aînés d'Ahmadou Bamba. Le lendemain, il se rendit à Diourbel où il passa la nuit du mardi 26 Muharram (16 Janvier 1911). A son arrivée à Diourbel, il fut installé dans un endroit situé à proximité de la résidence du commandant de cercle, endroit qui abritera plus tard le lycée situé à l'est de la ville. Au 1er ou 2 Rabicu de l'an 1330 (Février 1917), il alla s'installer dans sa maison construite le mois précédent sur la colline avoisinante, qu'il baptisa Al-Moubaraka (2).

Observations concernant la date de naissance des fils d'Ahmadou Bamba

Son fils Ibrahim naquit en Safar 1330 (Février 1911) et Abdoul Ahad le 23 Shawwal 1332 (14 Septembre 1914) et Abdoul Quadir dans la nuit du vendredi 1333 (Novembre-Décendre 1914) et Salih le 14 Dul Qud 1333 (23 Septembre 1915) et Shucayb, le frère germain d'Abdoul Ahad, le 5 Ramadan 1335 (25 Juin 1917) et Abdoul Samad en Dûl Hijja 1343 (Novembre 1924).

La construction de la Mosquée de Diourbel

L'on a commencé les travaux préliminaires cette mosquée en 1925. En 1917 après que le Cheikh ait tracé son emplacement de son pied béni au cours d'une nuit de dimanche en Rabicu I. J'étais moi-même parmi ceux qui ont creusé l'emplacement des murs de l'édifice, travail qui dura jusqu'au lundi 27 Jumad II 1336 (9 Avril 1918). Ce jour là, l'on commença la construction de la mosquée au milieu de la matinée. Auparavant le Cheikh descendit dans e fossé où se poseront les piliers soutenant le dôme en compagnie du précité Mukhtar Binta LO qui tenait un sceau plein de béton, puis le Cheikh prit la truelle, la remplit de béton, récita la BASMALA, posa le béton dans le fossé, prit une brique, la posa là-dessus, reprit la truelle, récita de nouveau la BASMALA, frappa la brique avec la truelle et récité... Et quand Abraham eut avec Ismaël établi les assises de la maison en disant: O notre Seigneur accepte, de notre part! Tu es celui qui entend, qui sait (2:127). Ensuite, il s'écarta un peu puis effectua une prière de deux rakas et récita des prières. Dieu merci. L'édifice fut achevé dans l'espace de neuf ans. Le Cheikh y célébra deux ou trois fois la prière de deux grandes fêtes musulmanes annuelles (1), cependant, il n'y célébra jamais

la prière du vendredi "parce que, s'explique Cheikh Mbacké BOUSSO, il n'eut jamais eu l'intention d'habiter à Diourbel". Le premier à y célébrer cette prière fut son frère Cheikh Mbacké BOUSSO, des fils d'Ahmadou Bamba et des dignitaires Mourides qui, eux avaient l'intention de rester définitivement à Diourbel parce que le Cheikh leur avait donné l'ordre de s'y fixer et d'envoyer à la campagne les membres de leurs familles capables de travailler pour subvenir à leurs besoins, ce qu'ils firent de sorte que la ville en tira une prospérité incomparable...

D'autre part, le Cheikh faisait lire le Coran quatre fois par jour devant la porte de sa maison, deux fois après la prière du matin, une fois après celle du midi et une fois après celle du soir. Dans la nuit du vendredi la lecture du Coran s'effectuait sept fois.
Le secret en était Dieu Très-Haut le sait mieux que le Cheikh voulait que l'on inscrivît en sa faveur, à coté de chaque prière canonique accomplie un "khatma" (lecture complète du Coran). Que les lectures diurnes fussent inscrites à coté des prières canoniques du jour et de la prière du coucher du soleil et que les lectures du vendredi fussent inscrites avec les prières du crépuscule de la semaine.

Quant à la transcription du Coran, tout adepte sachant le Coran par cœur et ayant une belle écriture était chargé d'écrire un exemplaire tous les trois mois ou un huitième ou un quart ou un tiers ou un demi d'un exemplaire divisé entre deux ou plusieurs scribes ayant des écritures similaires. De même des scribes noirs et maures employés à cet effet procédaient de la même façon de sorte que des centaines d'exemplaires étaient transcrits chaque mois à coté d'autres exemplaires achetés aux librairies. Je me souviens qu'une fois nous en achetâmes huit cent exemplaires à la fois à un seul vendeur. Et ce à coté des livres scientifiques venus de tous bords, des scribes et des libraires. Parfois on achetait plusieurs exemplaires du même livre, même s'ils comportaient des déchirures...

Ceci met en évidence que l'argent dépensé pour l'achat de tels livres était une aumône dissimulée ajoutée aux biens distribués aux pauvres qui les sollicitaient et aux aides prodiguées aux dignitaires riches, qui s'élevaient parfois au cours d'une seule journée à des dizaines de milliers de francs...

Un des événements les plus étonnants est qu'une fois le Cheikh nous a réunis chez lui, nous, ses scribes, le 26 du mois de Ramadan de l'an 1324 (le 1er 1924). Devant lui se trouvait un grand paquet de papier. Et il nous a dit: "*Savez vous pourquoi je vous ai appelé?*" Non, avons-nous dit. "*Je voudrai que vous m'écriviez un exemplaire du Coran dans ces papiers avant la fin du mois. Pouvez vous le faire?*" Nous avons répondu que oui et il répéta la question deux fois et obtint la même réponse. Alors il nous remit le paquet que nous divisâmes entre nous. L'un de nous écrivait des "Hizib" (le Coran en compte 60) et les vocalisait au cours d'une seule journée ou les transcrivait et laissait à un autre le soin de les vocaliser, d'autres écrivaient et laissaient à un autre le soin de les vocaliser, d'autres écrivaient plus ou moins... Avant de nous séparer au milieu de la matinée du 26 Ramadan, chacun savait où il devait commencer et où il devait s'arrêter ainsi que le nombre de lignes à mettre dans chaque page de sorte qu'il n'y eût ni répétition, ni omission, ni page vide. L'exemplaire fut achevé le 29 ème jour du mois à midi. Le Cheikh n'y décela aucune lacune; ni une ligne plus ou moins épaisse qu'une autre ni une page

vide. Il en remercia Dieu longuement et nous dit:" *Avez vous jamais entendu que quelqu'un a pu écrire ou faire écrire un exemplaire du Coran dans trois jours*?" Nous avons répondu que non. Alors, il remercia Dieu et récité le verset: « **En vérité, je ne laisse perdre l'œuvre d'aucun parmi vous ... »**(le Coran 3:195).

Une des plus curieuses coïncidences m'est arrivée une fois pendant que je lisait une biographie du Prophète: Zad al Maad, je crois. En effet, lorsque je suis parvenu au chapitre consacré aux scribes du Prophète qui lui écrivaient le Coran et les messagers, je les ai comptés et trouvé qu'ils étaient au nombre de 17. Puis j'ai eu l'idée de compter mes compagnons, les scribes du Cheikh et trouvé qu'ils étaient au même nombre. Alors, j'ai composé un poème dans lequel j'ai imploré Dieu par l'intermédiaire des compagnons, scribes du Prophète, et de mes compagnons scribes du Cheikh.
Certains collègues ont recopié la partie du poème concernant nos compagnons sans l'autre partie.
Ensuite j'ai découvert que les domestiques du Prophète (P.S.L) étaient au nombre de 9 dont une femme, en l'occurrence Umm Ayman et que les domestiques du Cheikh, cette année là étaient au nombre de 9 dont une femme, en l'occurrence Awa SARR une servante du Cheikh.

J'ai composé un poème à ce sujet. Mais la partie du poème concernant les compagnons du Prophète se brûla avant d'être recopié. Voici les vers concernant mes compagnons:

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
Versifiant les noms des scribes du Cheikh Al-Khadime
L'année de la composition de ce poème en vue de les comparer
Aux scribes du Prophète (P.S.L) cités dans Zad al Maad
Muhammad Lamine Diop de Dagana dit:

Par considération pour ceux qui ont servi le meilleur serviteur
Et écrit pour lui et complu à l'Eternel,
Fais que mon affiliation à lui soit réelle
Comme il le veut et l'exige de tout adepte
Par considération pour le Saint-Louisien bien rassuré,
Muhammad al-Bachir,
Accorde moi des faveurs éclairant mon esprit
Et me permettant de diffuser la bonne parole dans mon pays
Par considération pour lui, détourne moi de tout autre
Que ce que tu as choisi pour moi de sorte
Que je demeurerai attaché au bien choisi pour moi,
Et réalise ce que mon cœur espère auprès de Toi
Et auprès du Khadime en me promouvant
Par considération pour son esclave Muhammad Lamine *
Sois en ma faveur, Ô Seigneur, en me rassurant
Et en animant mon cœur grâce à lui (le Khadime)
Par des pensées qui rendent tout dévot satisfait de Toi

Inspire moi un attachement réel
A celui à qui tu as donné la vérité.
Par considération pour Mafatime, le shérif bien instruit;
Le mouride considéré comme détenteur de grands privilèges,
Par mon cœur de belles qualités
Eternellement utiles à tous les hommes;
Accorde moi la bonne compréhension et la juste expression
Dans tout entretien, Ô Tout-Puissant,
Réalise lui parfaitement tout le bien
Qu'il espère ici-bas et dans l'Au-delà;
Par considération pour le daymanite
Muhammad Al-Kahabir, mon frère en la foi
Immunise mon cœur et retiens ma langue
De tout propos considéré comme indécent
De sorte que je demeurai attaché aux pieux et aux pratiquants
De la religion grâce à laquelle tu me joindras aux parés
Agrée le daymanite et accorde lui un salut
Qui lui soit maintenu jusqu'à son entrée au paradis
Par considération pour le bon Serigne Diop fils de Souleymane
L'indulgent mouride homonyme du cheikh inspire-moi l'amour [de Dieu].
La bienfaisance, la bonne compréhension des beaux versets coraniques,
Le pardon, l'abandon de tout ce qui est indécent
Ainsi que tout démarche entraînant la torpeur.
Répands sur lui (Serigne Diop) une perpétuelle bénédiction
Dans une vie pure couronnée d'une belle fin.
Par considération pour Mukhtar fils de Saïd Niane,
Le mouride aussi connu que le "marjane" (corail),
Inspire moi l'abstention de tout vain propos
Et un langage salutaire; rends moi utile
Fais moi jouir d'une affection sans mépris
Auprès de ceux qui me connaissent et ceux qui m'ont entendu,
Améliore sa vie religieuse et profane;
Accorde lui (Mukhtar Niane) une récompense pareille à celle
Des Combattants de la foi.
Par considération par Ahmadaou Binta,
Son frère germain dont la piété est reconnue,
Inspire moi la clémence, rends mon cœur plus tolérant
De sorte que je devienne un chef indulgent;
Accorde moi la vitalité, l'humilité et la longanimité;
Et purifie-moi les lieux;
Accorde lui, Ô Seigneur, une meilleur vie
Et fais le revivre ensuite dans le Paradis.
Par considération pour Majëmbe SYLLA,
La joie des scribes, fils d'un très vertueux grand scribe,
Eloigne de moi éternellement ce qui nuit

Intérieurement et extérieurement ainsi que ce qui trouble l'esprit
Etablis autour de moi une éternelle barrière de protection
Entre moi et tout méchant insoumis à Dieu;
Accorde lui (Majëmbe) ici-bas comme dans l'Au-delà
Une bénédiction le protégeant contre la honte dans cette vie
et dans l'autre.
Par considération pour l'illustre Ahmadou Mukhtar
Plus connu sous le nom de Mor Halima,
Fais de moi la parure des lecteurs du Coran
Et accorde-moi des avantages de son enseignement
Elève ma préoccupation vers ce qui pare l'intérieur
Et l'extérieur en purifiant mon cœur,
Accorde-lui (Mor Halima), Ô Seigneur, la science et l'action
Ainsi que la bonne conduite réalisant tous ses espoirs.
Par considération pour le fils d'Ahmadou Mukhtar,
Ahmadou Awa, le Seigneur distingué,
Accorde-moi une éternelle intégrité
Et un agrément exempt de toute perte;
Débarrasse-moi de tout défaut empêchant
De m'améliorer de sorte que se perpétue mon bonheur;
Accorde-lui (Ahmadou Awa) tout ce qu'il désire de Ta part
Et perpétue sa satisfaction de Toi

Par considération pour celui qui a frappé et est entré [51[51]]
Muhammad, originaire de Wajja
Maintiens sur ma langue de bonne paroles,
Accorde-moi une bonne réputation auprès des hommes
Sans que j'effectue des voyages dans ce but et agrée moi
Exauce ses vœux ici-bas et dans l'Au-delà
En me joignant au groupe de Fidèle (le Prophète)
Par considération pour Ahmadou Kane, l'homme de haut lignage
Le fils d'Ahmad fils de Wurq, l'originaire du Sine
Inspire-moi la chasteté et purifie moi de tout ce qui avilit
Préserve-moi de l'erreur, inspire-moi une clémence
Etendue à tout homme sain [de cœur]
Fais pleuvoir sur lui (Ahmadou Kane) les nuages de Ta bénédiction
Aussi bien dans ses mouvements que dans son repos
Par considération pour Ahmadou Sakho
Dont la réputation n'a jamais été ternie
Accorde-moi une permanente gaïté qui illuminera
Mon visage et qu'aucune tristesse n'altérera
Fais de moi la joie des voisins
Ainsi que l'ensemble des égaux

[51[51]] L'auteur paraphrase ici un dicton arabe qui dit: "Qui frappe fort à la porte et crie haut finira par entrée"

Accorde-lui (Ahmadou Sakho) une vie agréable,
Et rends sa mort sereine.
Par considération pour le valeureux jeune,
Le Seigneur incontesté, Ahmad plus connu sous le nom de Mor Cissé
Fais que je n'aille
Vers d'autres objectifs que ceux que tu agrées, Ô Préservateur,
Détourne-moi toujours de ce qui ne te satisfait pas
Comme on détourne les hommes honorés;
Inspire lui (Mor Cissé) l'attachement à ce que tu agrées
Afin d'obtenir ce qu'il désire.
Par considération pour le fils de Mukhtar, surnommé Shams,
Qui est aussi célèbre au sien de son peuple que le soleil,
Fonds mon cœur en Toi en m'accordant une vie
Durable grâce à Toi et en m'animant de bonne intentions
Soumets moi les chefs et fais d'eux tous mes amis et Toi, fais cela
Par considération pour Ahmadou Zeynabou
Le pieux et noble qui évite tout acte indécent,
Inspire moi la piété, le scrupule et la sincérité;
Je te demande de m'inspirer la sincérité
En tout bien acte de bienfaisance
Evite à mon cœur d'avoir pour la vie d'ici-bas
Un amour préjudiciable de celui qui veut atteindre la "Fana" [52][52]
Dirige-le (Ahmadou) bien en lui accordant des biens
Plus abondants que la pluie, et en lui évitant le mépris.
Par considération enfin pour Ousmane
Plus connu sous le nom de Demba Kébé
Sois mon allié et évite-moi les malheurs;
Seigneur, sois toujours en ma faveur en me préservant
De tout ce qui peut me discréditer
Accorde lui jusqu'à son entrée au paradis
La santé du corps et celle du cœur;
J'ai omis ici les [noms] de scribes vertueux
Parmi les plus célèbres et les plus distingués
Je ne les ai pas omis par incapacité de les citer dans ce poème
Mais parce que j'ai déjà rempli la tâche que je m'étais imposée
Par considération pour eux tous,
Exauce mes prières, Ô Seigneur!
Accorde nous Ton agrément et Ta miséricorde
Et réserve à chacun de nous une belle fin
Par considération pour Ahmad, serviteur d'Ahmad
Que son créateur le bénisse éternellement
Et bénisse les siens et ses compagnons
Qui se soit toujours aimés réciproquement en Toi pour Te complaire

[52][52] L'anéantissement en Dieu qui constitue le terme de la vie mystique

Qu'ils soient bénis aussi longtemps que trouvera ce qu'il cherche
Celui qui sollicite l'intercession de ceux qui sont arrivés auprès de Dieu
Seigneur, agrée de nous nos œuvres.
Tu es certes Celui qui entende et sait
Ensuite, il sollicite l'intercession des domestiques de notre
Cheikh à cette époque, qu'il assimile à ceux du Prophète (P.S.L) *
Par considération, Ô Seigneur, pour les neuf serviteurs [53][53]
Du meilleur serviteur qui promut spirituellement son serviteur
Réserve éternellement ton plus grand agrément
A celui que je servirai perpétuellement
Mon intercesseur auprès de Toi, mon mayen de succès
Qui efface les vices et débarrasses de la turpitude
Par considération pour Malamine Ndiaye, mon compagnon dans l'effort
Pour servir le Cheikh, le moyen de salut pour tout homme bien guidé
Inspire moi un amour qui ne quittera plus mon cœur
Pour la personne de celui dont Tu as fait la lumière du pays
Soumets mes membres à son service
Comme tu soumets les hommes, Toi qui par Ta Grâce m'a rapproché
Inspire moi l'amour de tout homme qui aime
Ce Khadime de sorte que je sois son ami,
Réalise lui (Malamine) tout ce qu'il espère
Auprès de khadime, car il était vraiment des nôtres
Par considération durant ma vie de tout ce qui discrédite
Exauce ses voeux ici-bas et dans l'Au-delà
Protège le de la honte et du feu dans cette vie et dans l'autre
Rends moi exempt de la jalousie
Et de la haine pour un croyant; éclaire moi
Remplis mon coeur d'une piété me permettant d'assouplir
Tout [homme] dur de sorte qu'il demeurera tendre
Inspire à tout homme affilié à moi
La meilleure obéissance afin que je satisfasse mon seigneur,

Par considération pour son indulgent collègue (Médoune Fall)
Saîd Sylla, protège-moi de tout ce qui fait l'objet d'une menace
Accorde lui la paix et des bienfaits
Qui lui seront maintenus jusqu'à son entrée au paradis;
Inspire moi par considération pour lui la bonne exécution
De tous Tes ordres afin que je me pérennise;
Donne moi la victoire sur mes passions
Mon âme, Satan et les tentations de la vie
Rends mes voisins entièrement satisfait de moi
De sorte que nous menions une vie droite dans la concertation
Par considération pour le jeune Mbacké

---

[53][53] Ce paragraphe n'est apparemment pas de l'auteur mais du scribe

Nommé Abu Bakr, accrois mon crédit
Répands sur lui Tes grâces
Aussi longtemps qu'il combattra le mal
Elève ma préoccupation vers ce que je veux
Si toutefois il est conforme à ce que tu me veux
Inspire moi l'humilité à l'égard
De tout croyant et de toute croyante dans le but de Te complaire
Inspire moi le respect de tout homme
Affilié à mon meilleur ami (le khadime)
Par considération pour son égal [54[54]] Saîd Mbacké
Accorde moi un secret qui fasse pleurer celui qui me hait
Accorde lui ici-bas et dans l'Au-delà
Ce qu'il cherchait auprès de notre guide;
Accorde moi un service, une grâce
Qui me parviendra de Ta part inopinément;
Accorde moi une bénédiction en dilatant ma poitrine
De sorte que tout autre m'enviera
Accorde nous l'ensemble des disciples
Du khadime une inviolable protection
Par considération pour son égal [55[55]] Ibra Mbacké
Débarrasse moi définitivement des défauts
Accorde lui une meilleur vie et des biens
Qui le satisferont ici-bas et dans l'Au-delà
Rends ma bienveillance parfaite, mon cœur
Exempt de haine et mon crédit plus important;
Retiens mes membres de tout
Ce qui écœure l'âme s'il ne fait pas souffrir
Comble de Ta bénédiction mes frères en Dieu
Ainsi que tous les frères, Ô Seigneur
Par considération pour le fils de Marème
Qui s'est élevé grâce à l'aide de son Cheikh, le khadime
Que Dieu lui accorde plus que ce qu'il voulait
Car il était un véritable chercheur de Dieu.
Rends moi sincère dans ce que je veux
Et guide grâce à moi l'ami;
Fais-moi penser du bien de tout homme
Affilié à mon Cheikh; protège moi du damné (Satan)
Préserve-moi de la précipitation;
Aide-moi à rejoindre les vrais hommes [du bien]
Par considération pour Mbacké Diouf, le plus distingué des jeunes
Qui n'a jamais été craint pour une malfaisance
Fais que je demeure toute ma vie un serviteur

[54[54]] Le précité Mbacké Diouf
[55[55]] Le précité Mbacké Diouf

Du serviteur dont la satisfaction [nous] vaut celle de l'Eternel
Insère mes visées dans les siennes
De sorte que tous mes objectifs soient identiques aux siens
Inspire moi, Ô Seigneur, une manière de le servir
Qui me permette de surpasser ses autres serviteurs;
Purifie et prolonge sa vie en le préservant
Des défauts au point qu'il soit aimé de tous
Par considération enfin pour Awa, la domestique mouride
La fidèle servante du Cheikh.
Que le bonheur lui soit accordé dans cette vie
Et une haute place plus tard [dans le Paradis]
Accorde-moi une âme satisfaite du Khadime
Une âme tranquille qui ne penche pas vers un autre.
Rends mes femmes obéissantes,
Facilite-moi leur entretien, éloigne de moi toute difficulté.
Rends-les meilleures; qu'elles m'aident
A observer les préceptes religieux;
Permets moi d'obtenir d'elles des fils et des filles
Pieux, religieux et intègres,
Par l'intermédiaire de qui Tu revivifiera l'Islam
Et me préserveras de tout reproche. Et à qui tu accorderas une fortune
Immense et licite maintenue jusqu'à leur entrée au Paradis
Exauce mon "Tawassul" [56[56]] en dissimulant parfaitement mes défauts
Grâce à la meilleur bénédiction et à une paix éternelle et parfumée
Que tu accorderas à l'homme imprégné de la meilleur odeur:
Muhammad ainsi qu'à tous ses compagnons
Ô Seigneur, écoute mes prières par considération pour eux
[Ecoute-les] pour les exaucer, pour m'agréer et m'honorer
De sorte que je devienne très respecté auprès des hommes.
Par considération pour eux, couronne ma vie d'une belle fin
Et accorde nous tous une existence réelle dans la plus haute demeure.
Louange à ton Seigneur, Seigneur de Majesté qui transcende le blasphème.
Paix sur les Messagers. Louange à Dieu, Seigneur de l'Univers (37:101:183).

En substance, la vie du Cheikh pendant son séjour à Diourbel dépasse tout ce que nous rapportent les livres d'histoire et les traditions orales concernant les illustres théologiens et mystiques. S'il est vrai qu'il y manquait les fonctions relevant de la compétence des gouvernants, à savoir l'application de la loi religieuse qui exige que l'on coupe la main aux voleurs, que l'on lapide les personnes mariées coupables d'adultère, qu'on flagelle et bannisse les célibataires coupables du même crime et qu'il y manquait l'entretien des questions politiques et la répartition planifiée des biens comme le font les chefs temporels, si ses actions n'ont pas embrassé ces domaines, c'était parce que la loi du gouvernement colonial différait de la loi religieuse. Il avait donc une excuse.

[56[56]] Ce terme désigne la recherche d'une faveur auprès de Dieu par l'intermédiaire d'un saint ou à l'aide d'œuvres pieuses

Par ailleurs, l'affluence des foules avait fini par l'empêcher de sortir en public. Il était obligé de pratiquer des fenêtres dans les murs de son domicile prés des portes. Il se plaçait devant ces fenêtres et recevait les visiteurs deux par deux du matin à midi et d'asr au coucher du soleil. Parfois il interrompait ses audiences pour aller écrire un poème ou accueillir les visiteurs à l'endroit qui leur était réservé ou entretenir les intérêts de sa famille. Quand il voulait donner une leçon au cours d'une audience, il demandait aux visiteurs de reculer un peu et écrivait sur le sol des enseignements et mystiques tirés du Coran, du hadith des propos de sagesse et des questions juridiques.
Parfois il prenait congé de ses visiteurs pour écouter chanter ses poèmes. D'une voie émouvante, les disciples chargés de cette tâche, chantaient debout, qui par chœur qui à l'aide d'un livre. Ils chantaient des poèmes consacrés à la louange de Dieu Très-Haut et de son Messager.

Parallèlement à l'enseignement, boissons et nourritures étaient distribuées durant les audiences de porte à profiter aussi bien à celui qui s'intéressait à la religion qu'à celui qui s'intéressait aux choses profanes.

De même l'affluence des disciples l'avait empêché de sortir à la mosquée publique et l'avait amené à déplacer celle-ci à proximité de son domicile parce qu'il tenait strictement à célébrer la prière dans la mosquée avec la foule des fidèles et ce, nuit et jour et en toute saison. Il avait abandonné la voie publique et s'était aménagé un passage qui lui permettait de se rendre à la mosquée de sorte que les gens ne le voyaient qu'après son entrée dans la "mihmab" et l'ouverture de la sorte de celui-ci de façon que seul le grillage de la porte le séparait des fidèles. La prière achevée il refermait la porte sauf quand il voulait enseigner.

De même, enfin l'affluence des visiteurs l'avait empêché d'asseoir le besoin humain de se promener librement. De sorte qu'il avait été amené à aménager autour des murs extérieurs de son domicile un chemin de 1,80 cm de limite par un grillage. C'est là qu'il se promenait quand il le voulait. Les fidèles le suivaient ; parfois, il s'arrêtait pour prier pour certains ou donner une leçon pour d'autres. Ses lectures à cet effet étaient effectuées à haute voix. C'était une sage mesure dictée par la conscience de leur besoin de lui en tant que directeur spirituel et de son besoin d'eux en tant que disciple dirigés. S'il n'avait pas pris cette mesure, ils lui auraient nui. Nous avons même vu cela une fois lorsqu'ils l'ont blessé aux orteils et déchiré une de ses sandales par souci de toucher son corps, mais en se bousculant de façon à tomber involontairement sur lui et de lui faire du tort. Car il était un homme débile bien que fort en Dieu et inaccessible à la lassitude de l'ennui.

CHAPITRE NEUVIEME

LA MORT DU CHEIKH

Le Cheikh poursuivit ses activités jusqu'à ce que l'ordre de Dieu lui parvint. Ses deux disciples, Muhammad Ibn Ar-Rahman Al-Tanfughi (mort en shawwal de l'an 1372) et Muhammad Lamine Diop l'auteur de ces lignes furent désignés pour préparer les funérailles. La dépouille mortelle du Cheikh fut secrètement transporté à TOUBA dans la nuit du mercredi. Cinq personnes dirigées par Muhammad Al-Bachir, fils du défunt, accompagnèrent le cercueil. Bachir dépêcha des émissaires à frères Muhammad Al-Fadil, notre actuel Calife qui se trouvait alors à son fief de Ndindi près de TOUBA et Cheikh Ibrahim qui se trouvait à Darou Mousty et au Cheikh Mbacké BOUSSO qui se trouvait à son village de Guédé près de TOUBA.. De même il averti les principaux talibés présents à TOUBA qui, à leur tour, se firent rejoindre par leurs principaux compagnons. Ainsi, dans très peu de temps, vingt huit personnes se réunissent et accomplirent la prière mortuaire à la mémoire du Cheikh sous la direction du cheikh Mbacké BOUSSO. Tout cela se passa à l'insu de la masse par crainte de désordres. Les funérailles furent achevées avant l'aube et une baraque fermée à clef fut installée sur la tombe. Au matin, quand les gens apprirent la nouvelle de la mort du Cheikh, une panique indescriptible s'empara d'eux. Tout cela se passait alors que à Diourbel, le calife Muhammad al Moustapha informait les gens de la nouvelle et les tranquillisait...

A l'issu des obsèques, je rencontrai un de nos compagnons qui n'était pas au courant de ce qui venait de se passer. Il m'a dit: "Je t'ai vu hier en rêve et t'ai demandé où était le Cheikh. Pour tout réponse, tu m'as récité ce verset coranique: **Muhammad n'était qu'un Messager précédé par des messagers,** etc...[57[57]]. Je lui ai dit: la situation est comme tu vois, entre; il entra, vit et se mit à exprimer son étonnement... Autour de la présente biographie, il a écrit à cette occasion l'élégie que voici:

> Le Cheikh se rendit au Maître qu'il adorait;
> Il savait certainement qu'il ne vivrait pas éternellement
> C'est pourquoi il avait cherché l'agrément de Dieu en se
> Conformant à ses prescriptions et en évitant ses proscriptions
> Il interdisait le mal et prônait la bonne voie et pratiquait
> Avec modération ce qu'il recommandait.
> Pour atteindre la vérité, ses fils (les talibés) s'étaient confiés
> A lui et lui reconnaissaient sur eux-mêmes les droits d'un père
> Comme il leur reconnaissait les droits d'un fils
> Qui donc s'occupera désormais des orphelins à qui il a fait
> Oublier leur origines? C'est par le bien que l'on éteint le mal
> Pour les pauvres venus de tous bords solliciter et obtenir son aide
> Il fur une source de prospérité et de quiétude
> S'il était permis de le racheter, nous l'aurions fait ,
> Mais les Seigneurs disparus avant lui n'avaient pas été rachetés tous
> S'il est vrai qu'il a physiquement disparu, il est tour aussi vrai
> Que les effets de sa bonne action nous profiteront toujours

---

[57[57]] La récitation de ce verset (3:144) dans une telle circonstance implique l'annonce du décès du Cheikh. Jadis à la suite du décès du Prophète, Abu Bakr l'avait récité devant les compagnons affolés qui ne voulaient pas croire à la mort de Muhammad

Muhammad Ibn Al-Moucalla Al-Hassan lui a dédié une élégie qui tient lieu de toute les autres élégies [58[58]]

Certaines faveurs divines accordées au Cheikh

-
Evoquons certaines des grâces que Dieu a accordées au Cheikh et qui ont dépassé ce que l'on croyait possible. Dieu les lui a accordées après avoir fait échec aux trois projets de ses ennemis, à savoir son exécution ou son emprisonnement à vie ou son exil à perpétuité. A propos de ces grâces, le Cheikh dit: "*A l'opposée de leurs trois projets, Dieu m'a accordé la grâce consistant à rendre mon épreuve pendant mes années d'exil égale aux épreuves des prophètes consécutives aux conflits qui les ont opposés à leurs ennemis*". A ce propos, il dit également:

Il relève des prodiges du plus illustre prophète
(Que Dieu le Très-Haut le salue)
Le fait que mes années d'exil fussent un prolongement
D'un temps passé c'est là un privilège hérité.
Ces années sont assimilées à celles qui avaient connu
Les conflits opposants les Messagers aux infidèles
Que Dieu salue et bénisse les Messagers
Dont le messager a dissipé les ténèbres
Il s'est produit au cours de mon exil un miracle directeur
Qui s'est déjà produit en faveur de l'Elu
Il a consisté dans le fait que tous ceux qui ont provoqué
L'exil et qui étaient des ennemis de Celui qui a réalisé mes vœux
Aient envié par la suite leur collègues qui ne s'étaient pas
Mêlés de l'affaire. Car Dieu me les a réprimés.
Certes ceux qui ont provoqué l'exil n'entreront jamais au Paradis
C'est à l'enfer qu'ils iront
Ils subiront certes une peine perpétuelle
Tant qu'ils ne seront pas repentis.

Il entend que Dieu, dont le nom est béni et exalté, par sa grâce et sa grande générosité, a assimilé ce qui s'était passé entre lui et ses ennemis, à savoir l'exil et les troubles qui en ont résulté à ce qui s'était passé entre les prophètes et leurs ennemis, et a assimilé les profits exotériques et ésotériques immédiats et futurs qu'il en a tiré de leurs épreuves et a assimilé le mal qui en a résulté dans cette vie et qui en résultera dans la vie future pour les ennemis qui ne se sont pas repentis au sort subi par ceux des ennemis des prophètes qui ne s'étaient pas repentis. Il entend également que les provocateurs de ces conflits ont fini par envier ceux qui n'y avaient pas été impliqués. "**Le jour où l'injuste se mordra les mains en disant: malheur à moi! Si seulement je n'avais pas pris un tel comme ami! Il m'a égaré du Rappel, alors que celui-ci m'était déjà parvenu. Satan est traite envers l'homme**" (le Coran 25:27:28:29).

C'est un témoignage en faveur du Prophète (P.S.L) et des autres prophètes, un miracle

---

[58[58]] Les texte de cette élégie n'est pas cité ici. Il compte 48 vers débutés par "Mes amis, si vous n'excusez pas ma tristesse, ne me reprochez pas, car ce que vous trouvez facile à supporter m'est pénible"

témoignant en sa faveur et un prodige qui s'est produit dans e cas du Cheikh grâce à son obéissance au Prophète à qui il doit donc louange et remerciement.

D'un de mes secrets, dit le Cheikh, est que Dieu m'a accordé sept "karama" qui constituent des miracles posthumes pour le Messager de Dieu à savoir: il m'a dompté mes ennemis avant son avènement et m'a procuré un savoir qui n'est pas le fruit d'un apprentissage, et le Messager de Dieu s'est enorgueilli devant tous les prophètes de mes dix années d'exil et du service sincère que je lui ai rendu et m'a rendu aimé de tout homme bienheureux et m'a rendu aimé des anges nobles et des djinns croyants au point que les musulmans contemporains parmi eux se sont affiliés à moi pour la face de Dieu.

A ce propos, il dit:

Sept miracles posthumes du Messager (P.S.L) ont apparu en moi,
Mais auparavant j'avais obtenu satisfaction
Grâce à l'Elu, Dieu m'a dompté les ennemis
Avant mon avènement: je ne rencontre pas d'ennemi!
Mon Seigneur m'a procuré un savoir
Qui ne provient pas d'un apprentissage
Et m'a donné "kun" (l'impérative créatrice [59[59]])
Le Messager de Dieu s'est enorgueilli devant les prophètes
(Qu'ils soient éternellement salués par mon Seigneur)
De mes dix années d'exil animé d'un service
Voué au Détenteur de l'existence et de la Pérennité
Tout homme bienheureux m'aimera sincèrement
Pour la face de mon Seigneur, le Ressusciter
Mon Seigneur qui est l'Assistance a désespéré Iblis de moi
A jamais ainsi que tout homme maudit
Les anges de l'Eternel et généreux m'aiment
Pour Sa face, et ce en plus d'une félicité éternelle
Les croyants parmi les djinns m'ont affectionné
Pour la face d'un Eternel qui me soutient par Sa grâce.

L'expression "fi-al-djinn" signifie "min-al-djinn" (parmi les djinns)
Ailleurs, il dit
Les djinns musulmans contemporains se sont affiliés à moi
Contrairement à ceux qui ne se sont pas convertis à l'Islam.
Il dit également:
Fais du bien à celui qui m'aura rendu service
Qu'ils soient un ange ou un djinn ou un être humain
Ceci indique qu'il avait des serviteurs autres que ses serviteurs humains... Au lieu de l'expression "m'a dompté,..." il dit ailleurs:

Muhammad m'a donné la victoire;

[59[59]] Il entend que Dieu lui a donné un pouvoir qui lui permettait de réaliser tout ce qu'il voulait.

Quiconque le prend pour voisin (allié) ne sera pas vaincu
Mon bonheur sera maintenu éternellement
Et Dieu m'a dompté l'ensemble de mes ennemis

Il dit également:

Aucun combattant ne se dirigera vers moi
Les dons de mon Seigneur à mon égard sont évidents
Iblis ne combat pas
Les soldats du Puissant et Uniques...

Il dit également:

Je détiens des connaissances qui ne se trouvent pas dans les livres
Ne te lasse donc pas de me servir!
Dieu m'a donné l'ensemble des sciences religieuses
Combien est excellent le Généreux bien informé
Etant le Très-Haut, Celui qui fait ce qui lui plaît
M'a accordé les sciences et leurs heureux effets
M'a parlé secrètement Celui qui m'a donné
Un bien qui rend mon esprit serein
Dieu m'a favorisé d'un enseignement très bénéfique
Ainsi je guide aussi bien l'ignorant que le savant

Quand à son amour pour les croyants et leur amour pour lui, c'est un fait qui n'est plus à démontrer parce que trop connu et s'attestant dans la multiplicité de ces profits en leur faveur, profits qui émanaient de ses sciences, de ses biens matériels et spirituels et de ses prières. Il n'y a cependant pas de mal à ce que nous citions une partie de ses prières comprises dans certains de ses écrits afin de bénéficier de leurs heureux effets:

Accorde à tout croyant et à toute croyante
Un pardon qui lui assure tout bien éternellement
Accorde à tout musulman et à toute musulmane
Un pardon qui les protège des injustes
Accorde à tout bienfaisant et toute bienfaisante
Un pardon qui leur vaille une belle récompense.

Puis il dit dans son poème intitulé: "Matlab al-Shifa" [60[60]]

Guéris immédiatement tous les musulmans,
Protège les plus tard de la peur et de la tristesse,
Sauve les, préserve les, entoure les de bienveillance
Et ne tiens pas compte de leurs péchés nombreux

[60[60]] Prières adressées à Dieu afin d'obtenir la guérison.

Car même s'il, te désobéissent par inadvertance, Ô Unique,
Ils n'associent personne avec TOI.
Leur corps ne peuvent certes pas
Supporter Ton épreuve à cause de leur évidente faiblesse
Leurs cœurs ne penchent jamais vers un autre que Toi
Ni dans cette vie ni dans la vie future.
Ce sont les écarts de leurs membres qui les mènent
A commettre les actes les plus odieux
Ne tiens point compte de leurs péchés qui ni Te nuisent en rien
Et accord leur Tes grâces dont Tu n'as pas besoin.

Puis il dit dans son poème composé sur les lettres du versets coranique: **Leur Seigneur les a exaucé** (le Coran 3:195).

Par considération pour l'Elu, dissipe les soucis de sa communauté
Ô toi qui as délivré Ton esclave que voici de ses soucis
Accorde salut et paix au Prophète,
A sa famille et à ses compagnons scrupuleux
Par considération pour lui et pour eux, préservé sa communauté
Ô Unique qui a réprimé mes ennemis
Pat Ta grâce, dissipe les soucis des croyants,
Ô Toi qui donnes sécurité,
Ô Beau, étends à tous les musulmans
Et à toutes les musulmanes la sécurité du Seigneur de l'Univers
Accorde la pureté à tous les bienfaisants
Et à toute les bienfaisantes, Ô Allié des croyants...

Et c*e* à coté d'innombrables propos dans ce sens indiquant qu'il aimait pour la communauté du Messager de Dieu (P.S.L) ce qu'il aimait pour sa propre personne et réservait aux chefs un amour privilégié. Je l'ai entendu dire: *A ma jeunesse, je choisissais de chaque ethnie un ami auquel mon cœur réservait un amour privilégié.* En effet, il a choisi des Bani Dayman Muhammad al-Yaddi, l'auteur de al-Dhahab al-Ibriz (l'or pur), et des Tandugh Muhammad Fall Ibn Muttal, et des Ed-u- alHaj Ahmad Muhammad, l'auteur d'Al-Jawhar al-Mounaszam (les perles arrangées) et d'autres ouvrages sur le Coran.

Nous parlant de l'amour et de l'affection qu'on réservait aux chefs des croyants, il dit: "*Au cours de mon exil, j'ai appris que notre frère Muhammad SECK plus connu sous le nom de Serigne Lompagne et notre frère Muhammad DIOP plus connu sous le nom de Madiop Aram Serigne Faty avaient été exilés par les colonisateurs, mais je ne connaissais pas leur lieu d'exil. Le monde s'obscurcit à mes yeux, et je fus troublé par pitié d'eux, car je n'aimais pas qu'il fussent éprouvé de manière à ébranler ou à détruire leur foi en l'unicité de Dieu. C'est pourquoi j'ai imploré Dieu en leur faveur en ces termes:*

Ô Meilleur Pardonnateur qui anéantit les péchés,
Et Meilleur Puissant qui libère les captifs,
Libère les musulmans en captivité

Et préserve les de tout ce qui provoque le doute.

Ces deux vers se trouvent dans son poème composé sur les lettres du verset coranique: "**Mais ce qui est utile aux hommes reste sur la terre**" (13:18). Peut être a-t-il appris la nouvelle des deux hommes alors qu'il composait ce poème et a-t-il alors enchaîné avec les deux vers... Quant à l'amour que les chefs religieux lui réservaient, il est bien connu. Ils ont rendu de bons témoignages en sa faveur et ont publiquement reconnu sa sainteté.

CHAPITRE DIXIEME

LES TEMOGNAGES DES CHEFS RELIGIEUX EN FAVEUR DU CHEIKH

Cheikh Sidiya Baba en dépit de sa grandeur considérait le Cheikh comme une autorité religieuse supérieure. Il a beaucoup dit et écrit en prose et en poésie. Si, au lieu de ses nombreux poèmes, il s'était contenté des trois poèmes suivants, cela aurait suffit.

Le Cheikh Ahmad est un bienfait
Que leur Maître a accordé à toutes les créatures
Louange à Dieu dont les serviteurs
Ne peuvent pas recenser les bienfaits
Vous trouverez que chaque fois que l'on hisse
L'étendard et la gloire, il le prend de la main droite le visage illuminé
Quand il voyait de nobles objectifs se dessiner,
Il se décidait et visait au plus important d'eux.
Il n'est point de mal pour une terre honorée de sa présence
Que la pluie ne l'ait pas arrosée.
Vous faites oublier aux besogneux leurs pays
De sorte qu'ils prennent vos biens pour les leurs
Vous accueillez leurs groupes avec une joie réelle
Comme s'ils vous offraient ce qu'ils sont venus solliciter
Toutes les communautés ont attesté qu'il est loyal et généreux
Et qu'il est un homme qui considère le service des hommes comme une obligation
Quand les choses prennent leurs cours, il demeure satisfait et
Sachant que Son Seigneur en a voulu ainsi
Les causes apparentes ne Lui cachent pas la réalité profonde,
Quand d'autres errent dans les ténèbres des apparences
Que la pluie ne cesse d'arroser votre demeure
De sorte que vous flairiez des biens à travers son agréable odeur
Les serviteurs de Dieu cherchent de lui
La satisfaction de leurs besoins aussi bien dans ce monde que dans l'autre.

Voici le deuxième poème dit lorsque le Cheikh entama la construction de la mosquée de Diourbel

La mosquée du Cheikh est une mosquée de félicité
Un lieu de bien spirituels et de miséricorde divine
Les méfaits y sont pardonnés; et les bienfaits
De ses visiteurs auront une récompense multipliée
La pitié en constitue le fondement,
Et la bienfaisance et les belles actions en sont les murs.
C'est une œuvre dictée par l'intention sincère
De servir le Seigneur des créatures.
Or, les actions dépendent des intentions
Quel excellent refuge pour celui qui veut prier
Ou effectuer une retraite pieuse! Quel excellent refuge pour les besogneux!
Si elle est un lieu de prière, elle est également
Un asile pour celui qui cherche à réaliser un double profit
Des heures y sont consacrées à la prières
Et d'autres à d'autres activités;
Les hommes s'y rendent avec les cœurs
Animés d'intentions diverses:
Les uns viennent y prier,
Tandis que les autres viennent y chercher des dons.
Dieu a autorisé l'édification de maisons
Que son nom rend supérieur aux autres [61[61]]
Il est réservé à ceux qui les construisent une récompense
Consistant en des maisons construites pour eux dans le Paradis
Le Cheikh est en vérité un bienfait accordé par Dieu,
Un signe de Ses signes.
A l'Est comme à l'Ouest, les serviteurs
Nomades comme sédentaires le considèrent comme un seigneur
Autour de belles actions alors que les auteurs de belles actions
Deviennent de plus en plus rares
Ils le quittent en le remerciant
Tels des chercheurs d'eau qui apprécient une douce source
Que Dieu conserve sa personne et son prestige,
Ses fils et ses filles,
Tous les membres de sa noble famille
Ainsi que ses Mourides de tous bords
Que Dieu lui accorde une parfaite satisfaction
Aussi bien dans cette vie que dans l'autre.

Voici enfin le troisième qui fait partie de ses derniers poèmes. Il semble qu'on lui eut révélé que les vies étaient proches de leurs fins. C'est pourquoi il dit:

Que le Seigneur des hommes vous accorde Sa meilleur récompense
Qu'il accrois à votre profit Sa Générosité et Ses dons;
Qu'il vous préserve pour les hommes qui profitent
Essentiellement de votre existence et de votre assistance

[61[61]] L'adjonction du nom divin de ces lieux appelés "maisons de Dieu" les ......supérieurs aux autres lieux

Vos émules, si riches soient-ils n'atteindront pas votre rang
Car leur richesse demeurera inférieure à la tienne
Seraient-ils égaux celui qui songe qu'à prodiguer des biens
Et celui dont la préoccupation est d'accumuler des biens?
Celui qui achète par ses biens récompenses divines et honneurs
Serait-il égal à celui qui ne s'intéresse qu'à son commerce?
C'est un grand bienfaiteur qui poursuit ses actions de bienfaisance sans interruptions,

Dès que sa main reçoit de l'argent
Les besogneux se le partagent immédiatement
La frustration des biens, c'est pour lui, leur dissipation
Les dépenses pour complairais à Dieu, c'est, pour lui, les fructifier
Que de fois un groupe d'hommes semblables en l'importante de leur nombre aux pointes des lances d'une grande armée qui voyagent
Sur des chameaux blancs à travers un désert aussi vaste que le ciel
Et qui sont poussés vers lui par leur belle espérance en lui et attirés par sa bonne renommée,
Que de fois, dis-je de tels hommes vont chercher auprès de lui
De parfaite satisfaction de leurs besoins tout en étant sûrs de l'obtenir dès leur arrivée.
Il n'a pas de défaut si ce n'est l'adoration de son Seigneur et l'Utilité
A tous les hommes matin et soir.

Ce témoignage de Cheikh Sidiya suffit parce qu'étant le témoignage d'un savant pratiquant, droit, fidèle à la Sunna du Messager de Dieu (P.S.L) et exempt de flatterie, qui a reconnu le bien à son détenteur et a bien conseillé les serviteurs de Dieu en leur indiquant le bien. Que Dieu le récompense pour le bien au nom de l'Islam et des musulmans.

Voici Cheikh Sadibou, le saint dont la sainteté est unanimement reconnue et le membre d'une noble famille parce que descendant du Prophète qui a dit et écrit en prose comme une poésie des propos laudatifs à l'endroit du Cheikh Ahmadou Bamba. Dans une des lettres qui lui sont attribuées il dit après la louange de Dieu et la prière pour le Messager de Dieu: "Ensuite, salut de ma part à Cheikh Ahmadou Bamba... Ne m'oublie pas et n'oublie pas la communauté du Messager de Dieu (P.S.L)". Ces propos de la part de cet éminent seigneur constituent un conseil à toute la communauté musulmane et une subtile indication du dépositaire du bien. Dans un poème de félicitations dit à l'occasion du retour du Cheikh de son bénéfique exil, Cheikh Sadbou, après avoir cité ce vieux vers:

Le temps a juré de reproduire son égal
Tu es parjure, O temps, dégage toi de ton serment

dit:

Les chrétiens l'ont expulsé de son propre pays,
Mais il était devenu plus brillant dans son exil

Au milieu de l'océan, il est apparu comme un éclat
Qui laisse les yeux éblouis.
Que de fois une lune disparaît au couchant
Pour réapparaître au levant comme un soleil dans sa hauteur et sa splendeur
Etonnant est cet examen alchimique
Qui a fait d'une des plus brillant homme une pierre précieuse inégalable
Combien est étonnante cette porte de repentir ouverte
A tout postulant qui y cherche accès
Félicitations à cette religion délaissée
Qui grâce à vous est redevenue pleine de joie et de fierté

Très excellent! Combien est généreux ce saint conseiller (témoin) exempt de tricherie et de flatterie.

Voici également le témoignage du saint Cheikh Moustcin al-Koumlayyi. Notre frère en Dieu et en la voie du Cheikh, al-Haj Mouhammad Abdallah Ibn Ubayd Ar-Rahmane, dit dans son livre intitulé: "l'odeur du Musc ou les prodiges de MBACKE":
Quand le chrétien Copolani, que Dieu nous préserve de sa méchanceté, interrogea Cheikh Sidiya sur le Jihad (guerre sainte) contre les chrétiens pour savoir si c'était légale en ces temps bien que les chrétiens, malgré leur puissance et la faiblesse des musulmans ne s'opposant pas à l'Islam, Cheikh Sidiya a répondu négativement et transmis sa réponse à Cheikh Sadbou qui l'a donné à Cheikh Ahmadou Bamba pour approbation. Ce dernier écrit alors ce qui suit:

*Ce que les deux Cheikhs ont écrit concerne les Ulémas et saints impliqués dans les luttes, quant à l'auteur, Dieu a fait de lui la porte de la félicité et du bien, et rien de cela ne le concerne. Car il a fini avec les troubles de ce monde et de l'autre depuis 1902. S'il ne s'en était pas définitivement détourné, il aurait donné une troisième réponse. Mais il est devenu de ceux à propos de qui il est dit: "**Ils sont plutôt vivant et nourris auprès de leur Seigneur** (le Coran 3:169)". Signé par son auteur Ahmad Ibn Muhammad Ibn Habiboullah.*
Que Dieu le Très-Haut le préserve, agisse en sa faveur et prenne soin de lui. Louange à ton Seigneur, Seigneur de Majesté qui transcende leurs blasphèmes. Paix soit sur les Méssagers. Louange à Dieu, Seigneur des mondes.

J'ai entendu Cheikh Moustacin dire que ceci était vrai. En effet s'il ne l'était pas, il ne l'aurait pas écrit. J'ai entendu notre Cheikh Bachir fils du Cheikh al-khadim rapporter d'après Cheikh Moustacin qu'il avait dit: "Ce Cheikh (Bamba) n'a cessé de m'étonner. Une fois, nous étions avec lui entre un groupe d'Ulémas (je vois qu'il a cité parmi eux Abdallah fils de Moulhtanta al-Haj) et il se mit à nous parler de manière à éblouir nos esprits, et nous étions réconfortés et crédules bien que ne sachant pas ce qu'il en était en réalité. Mais, l'effet de ses propos s'emparant de nos cœurs, nous comprîmes que c'était une inspiration divine".

Notre frère précité dit dans son livre cité plus haut: "Un des prodiges de ce Cheikh

(Bamba), Que Dieu le préserve, consiste dans son retour de cette île lointaine (lieu d'exil) d'où n'était revenu aucun de ceux que les chrétiens y avaient débarqués. Pourtant ils y avaient débarqué beaucoup d'hommes et aucun n'en est revenu. Le retour du Cheikh constitue la plus grande preuve qu'il était volontairement allé". Ce témoignage suffit parce qu'émanant d'un homme sûr. Par ailleurs, le Cheikh lui a écrit une recommandation intitulée: "L'Hospitalité du Très-Saint dont l'hôte d'Iblis est absolument exclu". Il venait de loin à pied rendre visite au Cheikh et refusait qu'on lui mette un tapis pour la prière, il le prenait, le serrait contre lui et le conservait!

A l'instar de Cheikh Moustacin, Cheikh Abbou Mouhammad al-kunti communément appelé Bou kunta qui habitait à Ndiassane près de Tivaouane, a rendu le témoignage suivant rapporté par un de nos compagnons qui était allé lui rendre visite. "Il m'a interrogé au sujet du Cheikh dont il avait pourtant appris l'exil, et m'a dit:

- - Où est le Cheikh?
- - Les chrétiens (colonisateurs) l'on expatrié
- - Non
- - Qu'est ce qui s'est passé?
- - Il est allé servir Dieu là où peut le faire dans la tranquillité.

Pendant ce temps, dit le mouride, j'entendais des gens parler une langue que je ne connaissais pas. Le Cheikh m'a dit:

- Connais-tu la langue de ces gens?
- Non
- - Bien sur non. Car ce n'est pas ta langue.

Le Cheikh (Bamba) avait établi devant moi un mur qui se récoltera dans l'avenir 62[62]. C'est pourquoi j'ai cherché des disciples au-delà de ce mur. Mes disciples n'arrivent ici qu'après un ou deux mois de route.

Parmi les plus illustres témoins figure le grand érudit Cheikh al-Tamkali al-Daymani qui a dit fort justement:

Rend toi à Darou Salam et à Touba
Si tu crains les revers du temps,
Tu jouiras du regard du Refuge du temps
Regard qui te vaudra la bonne fin et la félicité

J'ai appris ces deux vers grâce au Cheikh. En effet, il m'avait demandé si je savais les deux vers d'Abdel. Quand j'ai répondu que non, il les a récités, et je les ai retenus ainsi comme j'ai compris qu'il voulait que je croie à l'attribut "Refuge du temps" qui lui est reconnu dans les vers!

62[62] Il entend que le Cheikh Bamba lui avait montré les territoires qui étaient réservés à ses talibés et à l'intérieur desquels Bou Kounta ne devait pas chercher des disciples.

Le grand érudit Cheikh Abdallah Ibn al-Tangughi a écrit lors de la visite à Diourbel ce poème dans lequel il dit:

Tu as surpassé les saints qui t'ont précédés
Comme la Meilleure créature (Muhammad) a surpassé ses prédécesseurs.

C'est à ce même Cheikh Abdallah que Cheikh Ahmadou Bamba disait: "*Nous avons ici un poème qui préservera celui qui l'aura appris par cœur de l'interrogation que les anges appelés Mounkar et Nakir font subir à chaque mort dans sa tombe*". Etonné, Abdallah dit: "**Il n'y a point de dieu que Dieu! Où est le poème?** "Il est avec Muhammad al-Amin que voilà" a répondu le Cheikh.

Au nom de Dieu, je l'apprendrai à mes enfants, mes épouses... Et il s'est mis à énumérer les noms tandis que le Cheikh riait. Le poème en question est celui qui commence ainsi:

Grâce au Coran, je demeure près de mon Seigneur, l'Assistant
J'ai maîtrisé mon âme et chassé Satan, et...

Par ailleurs, ce même Abdallah m'a raconté l'anecdote extraordinaire suivante: "Frère, je m'apprécia un jour à lire une partie du Coran. A peine ai-je ouvert le livre que Dieu Tout-Puissant m'a dévoilé les événements du Pacte Primordial, et j'ai vu les prophètes défiler l'un après l'autre accompagnés de leurs communautés qui variaient en nombre. Ensuite, j'ai vu défiler les saints l'un après l'autre accompagné également de leurs communautés et qui variaient en nombre. Puis j'ai vu Cheikh Ahmadou Bamba avec des adeptes, qui cachaient l'horizon.
Il venait de quitter la présence. Lorsqu'il s'est éloigné un peu, il s'est tourné vers la Présence et dit trois fois: "Qui va transmettre mon message à mon Seigneur?" Alors Dieu m'a assisté et renforcé, et j'ai répondu moi. Puis il s'est tourné vers moi et a dit:

- N'est ce pas un tel?
-- Si, ai-je répondu
- Si tu fais, dit-il, je ferai ceci et cela quand nous nous réunirons dans le monde terrestre. Dis à mon Seigneur de me renforcer, car mes adeptes sont nombreux et je ne voudrais pas qu'ils ne soient pas satisfaits de lui. J'ai transmis le message et vu le renfort lui parvenir en abondance jusqu'à ce qu'il fut satisfait et parti.

Je n'ai diffusé cette histoire qu'après la mort d'Abdallah parce qu'il me l'avait recommandé. Du reste, ce Cheikh qui fut l'un des plus éminents compagnons de Cheikh Sadbou était aussi son ami intime et l'ami intime du Cheikh Ahmadou Bamba. Une fois, il m'a envoyé à ce dernier pour lui demander la main d'une de ses filles et m'a expliqué qu'il entendait ainsi renforcer les liens qui l'unissaient au Cheikh. Ce dernier a dit: "Il a raison... Des Maures m'ont déjà proposé d'épouser une de leurs filles. Mais je leur ai dit que la différence de mœurs et d'habitude m'en empêchait". Ceci a convaincu Abdallah et il a renoncé à son projet.

Un autre illustre témoin fut Al-Hadji Ibrahim al-Baghadi, un érudit incomparable originaire de Bagdad. Cheikh Ahmadou Bamba lui-même m'a raconté que pendant son enfance il vit Al-Hadji Ibrahim voyager avec son père et Madiakhaté Kala et Lat Dior et qu'une fois il le vit assis à coté de son père et Madiakhaté chez Serigne Pire Boubacar Fall alors qu'il abordait des sujets littéraires et scientifiques si brillamment que Madiakhaté s'empressa d'appeler Ahmadou Bamba pour écrire les propos d'Ibrahim... J'ai entendu mon père dire qu'il n'avait jamais vu quelqu'un qui égaler ce Maure en l'importance des textes qu'il savait par cœur à l'expression d'Al Hadji Omar al-Fouti. Dit Cheikh Ahmadou Bamba.

Vingt ans plus tard, après le retour du Cheikh de son exil, il rencontra Al Hadji Ibrahim et lui rappela l'histoire citée plus haut, et Ibrahim fut fort étonné.

On dit que la raison de son affiliation à la voie du cheikh fut cet incident qui se produisit lors d'un voyage au cours duquel il accompagnait le Cheikh. Les deux hommes descendirent sous un arbre, histoire de se reposer. Puis Ibrahim se mit à bourrer sa pipe en vue de fumer. Mais auparavant il a dit à son compagnon:

- Qu'est ce que tu en pense?
- Fais ce que tu faisais et ne demande rien!
- Il faut demander car les opinions divergent au sujet du tabac; les uns l'interdisent tandis que les autres considèrent son utilisation comme licite.
Tu n'as donc aucune certitude à ce sujet?
- Non
- N'as tu pas lu Al-Akhdari?
- Si
- Pourtant Al-Akhdari dit au début de son livre qu'il n'est permis à un homme majeur de faire une chose avant de savoir son statut religieux... Pourquoi tu ne t'es pas abstenu en attendant d'avoir une certitude au sujet du tabac?

Mes propos, dit le Cheikh, le laissèrent perplexe, et il se tut un moment avant de déclarer:
- J'atteste l'avoir abandonné pour complaire à Dieu.

Puis il se leva et enterra la pipe. Il s'affilia officiellement à la voie du Cheikh peu de temps après.

Quand certains des grands chefs religieux ont appris son affiliation au Cheikh, ils lui ont reproché de s'être attaché à un noir malgré sa renommé et son érudition. Il a répondu: "J'ai quitté Bagdad dans la situation que l'on sait dans le seul but de trouver un guide. J'ai rencontré beaucoup de saints et de savants, mais je n'ai trouvé ce que je cherchais qu'en lui. C'est pourquoi je lui ai prêté un serment d'allégeance". Ils l'ont alors excusé.

Quand il est revenu au Cheikh et lui a raconté les reproches qui lui avaient été faites, le Cheikh lui a écrit cette note: "*Paix, miséricorde et bénédiction divine soient sur vous. Ensuite, on trouve dans notre poème intitulé* "Les itinéraires du Paradis ou le service rendu

à celui qui purifie les cœurs" les vers suivants:

Je réaffirme à l'intention de celui qui ne me croit pas
Un serviteur de l'Elu
Que je le sers comme il le préfère
Je le servirai jusqu'à l'entrée au Paradis,
Demeure de quiétude, de félicité et de grâce
Quiconque croit pouvoir lui complaire
Par un service comparable au mien
Est évidemment égaré.
Je lui ai jadis fait à Libreville
Des éloges qu'aucun saint ne saurait lui faire
Je lui ai fait à Mayombé
Des éloges qui m'ont valu la correction de mes défauts
Et ma protection contre les péchés
Je lui ai fait à Galwa
Des éloges qui m'ont valu la protection contre les ennemis et des épreuves

A propos du service que je rends au Prophète (P.S.L), j'ai dit également:

Il recevra de ma part un service qui parviendra
A sa vénérable tombe éternellement
Je suis agréé par son descendant Al-Jilani
(Qu'il soit agréé par Celui qui m'a élevé)
Je suis agréé par son descendant Abu-Hasan
(Qu'il soit éternellement agréé)
Je suis agréé par son descendant Al-Tijani
(Que Dieu l'agréé)
Je suis agréé par les quartes califes
Comme j'ai obtenu l'agrément des hommes rapprochés de Dieu
Que celui qui n'est pas satisfait de moi
Sache que le généreux est éternellement satisfait de moi
Que Dieu accorde la meilleure récompense à l'Elu
Comme il l'a agréé et lui a réalisé ses promesses
Que la bénédiction de Dieu dont la générosité me profite
Soit répandue sur le Prophète.

Gloire à ton Seigneur, Seigneur et Majesté qui est loi de leurs (les impies) blasphèmes. Paix sur les Méssagers et louanges à Dieu, Seigneur des mondes.

Dans ce poème, l'auteur entend indiquer que ceux qui reprochaient à Al- Hadji Ibrahim son affiliation au Cheikh ne connaissaient pas vraiment ce dernier. Ils auraient plutôt du dire comme ce poète:

Ô toi dont j'ignore la réalité,
Plutôt au ciel que je te connaisse vraiment

Parmi les témoignages des chefs religieux figure également celui du Cheikh Muhammad Ibn Habib Ar-Rahmane al-Tandughi qui disait à propos d'Ahmadou Bamba: "*Voilà l'excellent homme; chaque fois que je le cherche je le trouve loin devant moi*".

Mon frère Abd Ar-Rahman Ibn Salim Bab al-Alawi m'a raconté que Muhammad al-Amin, le fils et successeur d'Ahmad Ibn Budd lui avait dit que Cheikh Ahmadou Bamba avait établi des preuves irréfutables sur sa propre sainteté de sorte qu'aucun homme de bien n'en doutera pas.

Muhammad Ibn Ahmad Ibn alia-al-Yaqoubi communément appelé Muhammad TOUBA (à cause de ses fréquents séjours à TOUBA) m'a raconté qu'au cours d'un de ses visites de ses oncles, il a rencontré Muhammad Fall Ibn Muhammad Ibn Ahmad Aquil, l'ami du Prophète et de son serviteur, qu'il lui a demandé de transmettre ses salutations au Cheikh à qui il demandait un de ses sous-vêtements pour y chercher de la BARAKA. J'ai transmis le message au Cheikh, dit Muhammad TOUBA, et il s'en est bien réjoui et m'a remis un sous-vêtement retourné à lui et lui ai donné le sous-vêtement. Il s'en est bien réjouis et s'est même mis à flairer et à le mettre sur sa tête et ses yeux! Quand les gens ont appris la réception de ce cadeau, ils se sont empressés à venir bénéficier de la BARAKA du sous-vêtement au point qu'il finit par le perdre et me demanda d'aller à nouveau en solliciter un autre auprès du Cheikh. J'expliquai à ce qui c'était passé, et il me remit un second vêtement que je transmis à mon envoyeur. Celui-ci remercie Dieu et fait l'éloge du Cheikh et me remercie pour mon intervention.

On raconte de Muhammad fils d'Ahmad Yora qu'il avait dit à ses compagnons qui lui reprochaient de ne pas fréquenter Ahmadou Bamba: "*Au nom de Dieu, je voudrais pas lui rendre visite alors que mon cœur nourrit le moindre désir pour les choses de ce monde. Mais je lui rends visite là où je suis* [63][63]". Le témoignage de Muhammad aurait suffit, car il est un excellent homme.

Celui de ces Maures qui était le plus proche du Cheikh et qui a rendu le meilleur témoignage en faveur était Ahmad Ibn Abdallah; il était avec le Cheikh comme un seul homme. Je fus présent un jour où le Cheikh faisait lire un de ses poèmes. Quand le lecteur arriva à ce vers: "**Le rang éminent qu'occupe Ahmad Ibn Abdallah (le Prophète) est connu de tout homme qui n'est pas idiot et distrait**".

A l'entente des noms "Ahmad Ibn Abdallah", le Cheikh se souvint d'Ahmad cité plus haut et demande qu'on le lui appelât; quand il se présenta, il raconta la coïncidence. Le Maure s'en réjouisit et remercie le Cheikh. Ahmad mourut et fut enterré à Saint-Louis. Je visitai sa tombe
là-bas.

Habl Ibn Bay al-Daymani m'a raconté que pendant longtemps il avait demandé à Dieu de lui indiquer le rang qu'Ahmadou Bamba occupait auprès de lui. Une fois il a demandé avec

[63][63] Il entendait qu'il était spirituellement attaché à ce Cheikh.

insistance et obtenu cette réponse: "*Vous ne connaîtrez de ce Cheikh (Bamba) que des actes habituels, des audiences publiques, la célébration de la prière à la mosquée avec les fidèles, etc...*"
Ceci ressemble à ce que Ouways al-Qarani le plus illustre successeur des compagnons a dit à un calife; il lui a dit:

Vous n'avez vu du Messager de Dieu que son ombre!
Même Abu Bakr n'a vu que cela? Lui a-t-on demandé
Même Abu Bakr! A-t-il répondu.

Habl m'a raconté un incident prodigieux qui s'était produit pour son beau-père. Un jour celui-ci se trouvait dans sa tente avec sa fille qui lui nettoyait ses cheveux. Subitement, il se projeta hors de sa tente et frappa de son pied un objet de fer de sorte que l'on entendit le bruit de fer bien qu'il n'y eut pas de fer sur les lieux. L'homme se fractura le pied et tomba évanoui. Quand il se leva, on lui demanda ce qui s'était passé, et il expliqua qu'il eut vu un saint noir sur le point d'être mis au fer et qu'il fut allé lui apporter secours et frappa le fer de son pied, ce qui cassa celui-ci... Il ne s'en rétabli d'ailleurs jusqu'à sa mort. Que Dieu lui accord Sa miséricorde et agrée son sacrifice. Sa mort marqua le début d'une ère d'aisance pour ses contribules. Car le saint noir en question revint de son exil et recruta parmi la tribu des Banou Dayman des jeunes, des vieux, des femmes et même des enfants pour lui transcrire le Coran et des livres de sciences religieuses. Il leur prodiguait des biens indescriptibles sans tenir compte de la qualité de leur travail entendant ainsi rendre service à l'Islam et au Messager de Dieu en aidant les membres de la communauté islamique. Observons que d'autres Maures et Noirs servirent auprès du Cheikh comme scribes. Mais ceux de Banou Dayman étaient les plus distingués.

Parmi les plus privilégiés de ceux qui ont rendu de bons témoignages en faveur du Cheikh figurent Hamid Ibn Muhammad Ibn Mihand Baba et ses cousins Baba et Ahmad fils de Mahmoud et Hamid. Ils étaient tous des amis les plus proches du Cheikh qui ont rendu les meilleurs témoignages en sa faveur.

Pendant le séjour du Cheikh à Thiéyenne, il m'a envoyé à Dagana où le maître Hamid se trouvait dans l'hospitalité d'Al Hadji Bécaye Seck. Dès qu'il a appris ma présence dans la ville, il est venu me rejoindre et passer la journée avec moi chez ma mère. Il ne cessait pendant notre rencontre de m'interroger que les affaires du Cheikh et d'exprimer sa joie des réponses que je lui donnais. Puis je lui ai montré le livre du Cheikh intitulé "**Les itinéraires du Paradis**".
Il l'a lu avec un grand intérêt et m'a dit: "*l'existence de ce Cheikh à notre temps montre que notre époque comporte beaucoup de biens*".

Enfin, il n'est pas à propos de donner ici les détails des rapports du Cheikh avec les chefs maures. L'on trouve dans notre livre **Les prodiges de MBACKE** des renseignements concernant les maures Mourides.

Un des témoins les plus illustres était Al Hadji Malick Sy (Que Dieu l'agrée) notre Cheikh, le Cheikh des musulmans du Sénégal et l'ami et parent de Cheikh Ahmadou Bamba. Nous

avons appris moi et beaucoup d'autres qu'il a dit: "Il n'y a pas parmi nous quelqu'un qui ne s'est pas repenti après des méfaits et a par la suite observé une droite conduite sauf Cheikh Ahmadou Bamba.
En effet, il a toujours demeuré droit et bienfaiteur. Cela veut dire qu'il n'existait pas parmi eux un seul qui ne se savait avoir été coupable d'une ou de plusieurs fautes et s'en était repenti à l'exception du Cheikh Bamba, qui, lui avait observé une conduite irréprochable pendant toute sa vie. Ceci est une vérité qui comporte un conseil.

Muhammad Ibn Ahmad Al-Yakoubi communément appelé Muhammad TOUBA m'a raconté qu'au cours d'un de ses voyages à TOUBA, il était passé par Tivaouane pour rendre visite à Al Hadji Malick Sy. Quand celui-ci a su que son hôte allait se rendre auprès de Cheikh Ahmadou Bamba, il lui a dit: "*Je vais te charger de transmettre un message au Cheikh. Salue-le de ma part et rappelle lui la nuit que nous avons passé ensemble à Saint-Louis dans la même chambre. S'il s'en souvient, dis lui que je maintiens toujours l'engagement que j'avais pris devant lui*". Muhammad a dit: "*Je ne sais pas de quel engagement il s'agissait, car mon interlocuteur ne l'a pas explicité. Quand je suis arrivé auprès du Cheikh, je lui ai transmis le message, et il a confirmé les propos d'Al Hadji Malick Sy et s'en est réjouis et lui a rendu hommage et s'est mis à caresser mon oreille et son nez en riant de joie*".

Le grand Cadi Madiakhata Kala, l'ami et parent du Cheikh figure aussi parmi ceux qui ont rendu de bons témoignages en sa faveur. Il était d'ailleurs l'ami intime de son père. Pendant la jeunesse du Cheikh, Madiakhaté Kala avait l'habitude de lui citer un vers chaque fois qu'il le rencontrait pour sonder ses connaissances en matière de grammaire arabe et exercer son esprit. Parfois il le corrigeait, parfois non, et ce jusqu'à ce que le Cheikh l'ait dépassé. Il lui disait alors dans leurs causeries: "*Jadis tu étais un fils et un élève, mais maintenant tu es devenu un père et un maître*". L'on attribue d'ailleurs à Madiakhaté ce vers qui constitue apparemment le début d'un poème:

De ma part à Ahmadou Bamba qui a laissé et oublié
Tout autre que Dieu et est devenu le plus illustre.

Le grand Cheikh Muhammad Al-Fouti, père du Cheikh Dhoul-Noun a également rendu hommage au Cheikh. Ce dernier m'a dit qu'il n'avait jamais rencontré ce Cheikh qui lui avait pourtant envoyé ce vers qui débute par un poème rimant en S dans lequel il fait l'éloge du Cheikh:
A celui que Dieu a rapproché et privilégié
Et lui a donné un pouvoir dans le monde des hommes et des djinns.
C'est un très beau poème dont je ne me souviens plus... Dans un de ses vers, l'auteur dit:" *Versez le reste du verre sur leur pauvre (lui-même)*". C'est pourquoi, chaque fois que le Cheikh rencontrait Dhoul-Noun, les fils de l'auteur, il lui faisait un verre de thé et lui disait plaisamment: "*Prenez ce que votre père demandait*"! Ce Dhoul-Noun lui-même était d'ailleurs un excellent poète. Il a un recueil de poème qui consistent dans des éloges dédiés au Prophète et un autre recueil d'élégies dédiées aux chefs spirituels notamment Cheikh Ahmadou Bamba à propos de qui il dit:

Mon ami, que de fois des rois,
Des ministres, des anges et des djinns ont fréquenté cette porte.

Ce vers débute un très beau poème rimant en K. Dhoul-Noun était comme son père des compagnons de Cheikh Sadbou (Que Dieu les agrée tous). Dhoul-Noun mourut à Thiès où il fut enterré. J'ai visité sa tombe. Dieu merci.

Serigne Taïba Muhammad Ndoumbé Mar fut également un des plus grands témoins du Cheikh. Ce dernier m'a dit que chaque fois que Muhammad N. Mar le rencontrait, il lui citait ce vers:

Que de pères ont été éminemment honorés par leurs enfants
Comme les arabes l'ont été par le Messager de Dieu.

Il entendait ainsi indiquer que c'était le cas d'Ahmadou Bamba.

Cheikh Abdallah Niasse, originaire de la province du Saloum, fut enfin un des éminents chefs temporels qui rendirent hommage à Ahmadou Bamba. Des gens parlaient une fois de ce dernier en sa présence et évoquèrent son "wird" qu'il disait être reçu directement du Prophète Muhammad (P.S.L). Une personne s'opposa alors à la réception du "wird" du Prophète. Cheikh Abdallah Niasse s'adressa alors à cette personne d'un ton menaçant et lui dit ensuite:

- Cheikh Ahmad Al-Tijani n'a-t-il pas dit que certaines des prières constituant son "wird" lui avaient été dictées par le Prophète (P.S.L)?
- Si répondit l'homme.
- Pourtant nous ne l'avons cru que parce qu'il était un savant pratiquant, pieux et sunnite. Et ce Cheikh (Bamba) est comme lui un savant pratiquant pieux et sunnite. Nous devons donc présumer de lui comme nous l'avons fait d'Al-Tijani.

Et il se tut faute d'arguments.

Dieu nous suffit. Quel excellent Protecteur, allié, assistant il est! Louange à Dieu. Et cela suffit.

Voilà les idées qui m'étaient venues à l'esprit et la situation m'a permis d'exposer ici. Si je voulais continuer à raconter tout ce que j'ai appris auprès de mes collègues sans distinguer le vrai du faux, je dirais des choses extraordinaires, qui ne seraient pas toutes vraies.

A cela j'ai préféré me contenter de ce qui est vrai, le vrai seul pouvant nous valoir une récompense divine. Les renseignements que j'ai fournis dans cette biographie ne représentent pas plus du millième que je sais. Et ce que je sais n'est par rapport à ce que j'ignore que comme une goutte d'eau par rapport à la mer.

Je demande à Dieu Très-Haut de diffuser mon travail, de l'agréer et de la pérenniser, il est le très Généreux, le Détenteur des grâces incommensurables. Que Dieu Bénisse notre généreux seigneur Muhammad, les siens et ses compagnons glorieux. Amen!